

NATIONAL OPEN UNIVERSITY OF NIGERIA

SCHOOL OF ARTS AND SOCIAL SCIENCE

COURSE CODE:FRE014

COURSE TITLE:FRANCOPHONE CIVILISATION II

COURSE GUIDE

FRE014 FRANCOPHONE CIVILISATION II

Course Team Olaoye Olawale Elijah (Developer/Writer) -UNIADO

Dr. Olu Akeusola (Programme Leader) - NOUN Lucy Jummai Jibrin (Coordinator/Editor) - NOUN



NATIONAL OPEN UNIVERSITY OF NIGERIA

National Open University of Nigeria Headquarters 14/16 Ahmadu Bello Way Victoria Island Lagos

Abuja Office 5, Dar es Salaam Street Off Aminu Kano Crescent Wuse II, Abuja Nigeria

e-mail: centralinfo@nou.edu.ng

URL: www.nou.edu.ng

Published By: National Open University of Nigeria

First Printed 2010

ISBN: 978-058-056-5

All Rights Reserved

CONTENTS	AGE
Introduction	1
What You Will Learn in this Course	1
Course Aims	1
Course Objectives	1
Working through this Course	1
Course Materials	2
Study Units	2
Text books and References	
Assignment File	3
Assessment	4
Tutor-Marked Assignments (T.M.A)	4
Final Examination and Grading	4
Course Overview	. 5
How to Get the Best from this Course	5
Facilitators/Tutors and Tutorials	. 5
Summary	. 6

Introduction

Francophone civilisation is a one semester course of 3 credit units to be taken in the first year of French certificate programme. This course is the continuation of the FRE014 you have studied in the first semester. As a continuation this course is expected to take you another step higher in your study of francophone civilisation so as to prepare you for further

studies in this field. The course guide tells you briefly what the course is all about, what course materials you will be using and how you can work through these materials. It gives you guidance on your tutor marked Assignments. You will have detailed information on your tutor-marked Assignments in the separate Assignment file. There are answers to Self Assessment Exercises at the end of each unit.

Course Aim

The aims of this course is to teach you the history and current affairs of France in terms of political, cultural and economic matters. You will also learn about the impact of France culture and civilisation on Francophone countries and the rest of the world.

Course Objectives

In addition to the broad objectives stated below, each unit has specific objectives. The unit objectives are always stated at the beginning of the unit. Read them before you start working through the unit, as you may want to refer to them later during the study of the unit. At the completion of each unit always verify if you have completed what the unit expected of you.

What You Will Learn in this Course

The course FRE014: Francophone civilisation will expose you to the essential elements of francophone civilisation. Since the course is meant for beginners the study is written in an ascending manner, far before the birth of French nation to the present day post- imperial France. So also only major happenings are considered, presented in a simple way and written in the "Le Présent narrative" for easy comprehension.

Working through this Course

In order to complete this course, you are required to read the study units, and other materials provided by the NOUN. You will need to also read other texts listed under References/ further Readings. Each unit contains self assessment exercises and the answers to these exercises are provided at the end of the unit. At some points in the course you are required to submit assignment for assessment purposes. There is a final examination at the end of the course. This is a 3- credit unit course. You will find listed below all the components of the course, what you have to do and how you can allocate your time to each unit in order to complete the course successfully on time.

Below are the broad objectives of the course as a whole. On the successful completion of the course, you should be able to:

- anarrate the history of France from prehistory to the modern era The French Revolution).
- 4 state the major political, economic, cultural, linguistic events in France.
- explain the major happenings as they unfold in France from the 1st to the 5th Republic.
- 6 identify the important dates that mark the important developments of francophone civilization.
- 7 explain the French civilization and how it affects francophone countries and the rest of the world.

Course Materials

Major components of this course are:

- 1. Course guide
- 2. Study units
- 3. Textbooks
- 4. Assignment file
- 1) Presentation schedule

Study Units

This course consists of 20 study units. These units are distributed in 5 modules, each containing four units.

The units are as follows

Module 1

Unit 1 : Les Origines de la France

Unit 2 : Le Moyen age

Unit 3 : La Civilisation Médiévale

Unit 4 : L' Histoire de la langue Française

Module 2

Unit 1	La Renaissance
Unit 2	Louis XIV: le roi soleil

Unit 3 Le Classicisme

Unit 4 Le Siècle des philosophes

Module 3

Unit 1	Les Causes de la Révolution Française
Unit 2	Le Caractère de la Révolution Française
Unit 3	L' Impact de la Révolution Française
Unit 4	L' Esclavage et le Colonialisme

Module 4

Unit 1	La France bourgeoise
Unit 2	La Vie politique
Unit 3	Les Institutions Françaises
Unit 4	Le Système Educatif

Module 5

Unit 1	L' Economie de la France
Unit 2	Culture et loisirs
Unit 3	Francophonie et Relations internationales
Unit 4	Géographie de la France

Textbooks and References

Michaud, Kimmel (1996). Le Nouveau Guide France. Hachette, Paris.

Ginestier, Maillet (1972). Culture et Civilisation Française

www. culture.gouv. fr

www.jeunesse-sports.gouv.fr

Assignment File

The assignment file will contain all the details of the work you must submit to your tutor for marking. The marks you obtain for these Assignments will count toward the final mark you obtain for this course. More information on assignments will be found in the assignment file itself and later in this Course in the section on assessments.

Assessment

There are two aspects to the assessment of the course:

- 1. Tutor-Marked Assignment
- 1. Written examination

In dealing with the assignments you are required to apply information knowledge and techniques gathered in the course. The assignments must be submitted to your tutor for formal assessment in accordance with the deadlines stated in the presentation schedule and Assignment file. The work you submit to your tutor for assessment will count 30% of your total course mark. At the end of the course you will need to sit for a final written examination for 2 hours duration at the end of each semester. This examination will count for 70% of your total course mark.

Tutor-Marked Assignment

There are twenty Tutor Marked Assignments in this course. Each assignment is over 20 marks. You are encouraged to submit all assignments in each file. The best three will be selected.

Assignment questions are contained in the Assignment File. You will be able to complete your assignments from the information and materials contained in your set books, reading study units and the Internet. However, it is desirable in all degree level education to demonstrate that you have read and researched more widely that the required minimum.

Using other references will give you a broader viewpoint and may provide a deeper understanding of the subject .When you complete each assignment, send it together with a TMA (tutor marked assignment) form to your tutor. Make sure that each assignment reaches your tutor on or before the deadline given in the presentation schedule and assignment file. If, for any reason, you cannot complete your work on time contact your tutor before the assignment is due to discuss the possibility of an extension. Extensions will not be granted after the due date unless there are exceptional circumstances.

Final Examination and Grading

The final examination will be of three hours duration and shall account for 70% of the total course of grade. The examination will consist of questions which reflect the types of self – testing, practice exercise and tutor-marked assignments you have previously treated. All areas of the course will be assessed.

Use the time between finishing the last and sitting for the examination to revise the whole course. You may find it useful to revise your self-tests, tutor marked assignments and comments on them before the examination

How to Get the Most from this Course

In open and Distance Learning, the course materials serve as substitute for university lectures. This is one of the advantages of open and distance learning because students can read and work through the designed study materials at their own pace, and at a time and place that suit them most. Each unit follows a common format. The first item is an introduction, which acquaints you with the topic, next is the objectives of the unit, which allows you to know when you have completed the unit and your guide. The main body of the unit called the contents guides you through the required reading from other sources. This will usually be either from set books or from a reading section. Practical exercises and tutor-marked assignments are given at the end of each topic, which if practiced, will enhance your understanding.

Tutor-Marked Assignment questions are interspersed throughout the units if you have questions bothering your mind about the course, contact your tutor through phone, e- mail or any other means as he or she will be willing to assist you at all times. In additions to this you are advised to:

- 1. read the course guide thoroughly
- 2. read the course outline very well
- 3. organise a study schedule with the help of course overview
- 4. try to adhere strictly to your schedule
- 5. work through the unit and use it to guide your reading
- 6. review the objectives for each unit to confirm that you have achieved them if you are not satisfied consult your tutor
- 7. when you are satisfied with a unit's objectives, you can then start on the unit, proceed from unit to unit through the course and try to pace your study so that you keep yourself on schedule
- 8 after completing the last unit, review the course and prepare yourself for the final examination. Check that you have achieved the course objectives.

Facilitators/Tutors and Tutorials

There is a total of 12 hours of tutorials. You will be notified of the dates, time and location of these tutorials, together with the name and phone number of your tutor as soon as you are allocated a tutorial group. Your tutor will mark and comment on your assignments. Keep a close watch on your progress and on any difficulty you might encounter, and provide necessary assistance to you during the course. Your Tutor- Marked Assignments must get to your tutor well before the due date. They will be marked and retuned to you as soon as possible.

Do not hesitate to contact your tutor if you need help. Try your best to attend the tutorials. This is the only chance to have face to face contact with your tutor and to ask questions which are answered instantly. These will help you to succeed in the programme. Prepare your questions before the tutorials. You will learn a lot from participating in discussions actively.

Summary

FRE014 aims at teaching you the essentials of Francophone civilization. We hope you enjoy your acquaintance with the National Open University of Nigeria (NOUN). We wish you success in this course and in your future endeavours.

Course Code FRE014

Course Title Francophone Clivilization II

Course Team Olaoye Olawale Elijah (Developer/Writer) -UNIADO

Dr. Olu Akeusola (Programme Leader) - NOUN Lucy Jummai Jibrin (Coordinator/Editor) - NOUN



NATIONAL OPEN UNIVERSITY OF NIGERIA

National Open University of Nigeria Headquarters 14/16 Ahmadu Bello Way Victoria Island Lagos

Abuja Office 5, Dar es Salaam Street Off Aminu Kano Crescent Wuse II, Abuja Nigeria

e-mail: centralinfo@nou.edu.ng

URL: www.nou.edu.ng

Published By: National Open University of Nigeria

First Printed 2010

ISBN: 978-058-056-5

All Rights Reserved

CONTENTS PAG		
Module 1		1
Unit 1	L'Histoire de la France	1
Unit 2	Le Moyen âge	6
Unit 3	La civilisation médiévale	11
Unit 4	L'histoire de la langue française	15
Module 2	•••••	23
Unit 1	La Renaissance	23
Unit 2	Louis XIV: Le Roi Soleil.	28
Unit 3	Le Classicisme.	
34		
Unit 4	Le Siècle Des Lumières	
40		
Module 3		45
Unit 1	Les Origines de la Révolution Française	45
Unit 2	Le Caractère de la Révolution	50
Unit 3	L'Impact de la Révolution	57
Unit 4	L'exclavage et le colonialisme	62
Module 4		67
Unit 1	La France Bourgeoise	67
Unit 2	La vie Politique	73
Unit 3	Les institutions Françaises	82
Unit 4	Système Educatif Français	89
Module 5		98
Unit 1	Economie De La France	98
Unit 2	Culture Et Loisirs	107
Unit 3	Francophonie Et Relations Internationales	117
Unit 4	Aperçu Geographique La France	125

MODULE 1

Unit 1	L'Histoire de la France
Unit 2	Le Moyen âge
Unit 3	La civilisation médiévale
Unit 4	L'histoire de la langue française

UNIT 1 L'HISTOIRE DE LA FRANCE

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 Main Content
 - 3.1 La Préhistoire
 - 3.2 La Gaule celte
 - 3.3 La Gaule romaine
 - 3.4 La Francie
 - 3.5 L'Empire carolingien
 - 3.6 Dates Importantes
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignment
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

This unit introduces you to the historical perspective of France from the prehistory period. The objectives are stated below

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to explain the following:

- •La Prehistoire
- •La Gaule celte
- •La Gaule romaine
- •La Francie
- •L'empire corolingien

3.0 MAIN CONTENT

3.1 La Préhistoire

Les Eyzies, la Madeleine, Mas d'Azil, Cro-Magnon, Lascaux: autant de noms qui évoquent des grottes riches en vestiges préhistoriques. Elles sont toutes situées dans le Sud-Ouest de la France.

Ce n'est pas là le fait du hasard. En effet, la plupart des savants s'accordent aujourd'hui pour penser que, si l'on a pu retrouver un peu partout dans l'Ancien Monde des traces des premiers hommes remontant au paléolithique inférieur, en revanche, la première grande civilisation, celle du paléolithique supérieur – il y a quelque 20 000 ans -, aurait eu pour centre l'Europe occidentale, et plus précisément le Périgord, le S. – O. de la France et le N.-O. de l'Espagne.

A cette époque où les glaciers recouvrent une partie de la France, les hommes vivent de la chasse et de la pêche et, l'hiver, se réfugient dans les grottes, sur les parois desquelles ils gravent et peignent les animaux qui leur sont familiers: rennes, taureaux, mammouths, bisons, chevaux, rhinocéros. Art d'un réalisme parfois saisissant, qui répond, semble-t-il, à des préoccupations religieuses, voire magiques.

La Civilisation Des Megalithes

La Bretagne porte encore témoignage, par ses monuments mégalithiques, des premiers peuple qui habitèrent notre pays et sa langue, de la civilisation celte qui, durant dix siècles, rayonna sur une partie de l'Occident et constitue le substrat de notre histoire.

Un voyage en Bretagne nous ramène à l'âge du bronze – quelques millénaires après que les hommes de Cro-Magnon décoraient leurs cavernes. Les glaciers ont reculé. L'élevage, l'agriculture et, déjà, l'industrie et le commerce, nés en Orient, ont gagné l'Europe occidentale où, vers l'an 2000 avant notre ère, se répandent de nouveaux peuples. On trouve encore leur trace dans cette Bretagne qui était située sur la route maritime de l'ambre et de l'étain: pierres levées ou menhirs, tables de pierre ou dolmens, alignements ou cromlechs, gigantesques témoins probables d'une religion inconnue.

3.2 La Gaule celte

Vers l'an 1000, des envahisseurs, les celtes s'installent en occident. Ceux qui s'installent sur le territoire actuel s'appellent les Gaulois. Geurriers doués et bien armés, turbulents et indisciplinés. Ils divisent le pays en un grand nombre de petits Etats souvent rivaux entre eux. Intelligents et pratiques, grands cultivateurs en temps de paix. Ils tracent des routes, créent des ports fluviaux et jouent ainsi un rôle primordial dans la mise en valeur du pays. Ils pratiquent une religion très vivante: les druides, prêtres et sages.

C'est donc un peuple en plein essor mais devisé et insuffisamment organisé. Ceci permet à Julius César, en peu d'années (59-51 av J.C) de venir à bout de la résistance gauloise, qu'incarne Vercingétorix.

3.3 La Gaule Romaine

Après la conquête de la Gaule Celte par Julius César, les Romains Imposent leur Culture et civilisation.

La vie religieuse reste vivace, les cultes gaulois et romaine s'identifient, jusqu'a ce que le christianisme les submerge. La culture latine suscite en Gaule une littérature d'inspiration Chrétien. L'instruction se développe.

L'agriculture y reste prospère, mais sur ce substrat paysan répand maintenant une civilisation essentiellement urbaine. Les anciennes cités se transforment et s'ornent de nombreux édifices, de nouvelles villes se construisent: Arles, Narbonne, Nîmes, Vienne, Saintes, Autun et surtout Lyon la capitale. La Gaule romaine est divisé en quatre provinces: Narbonnaise, Aquitaine, Belgique, Celtique.

3.4 La Francie

La Francie ou pays des francs, tribu germanique est le berceau d'un art nouveau grâce à son sol riche en pierres excellentes et à sa situation intermédiaire entre le monde méditerranéen et le monde barbare.

Les Francs, conquièrent la Gaule au V^e siècle. Clovis devient le premier roi de la France, fonde la dynastie mérovingienne. Ce dernier mot est dérivé de Mérovée, nom de la grand mère mystique de Clovis. IL prend Paris pour capitale, converti, assure le triomphe du christianisme.

Après sa mort, les trois fils de Clovis appelés "roi fainéants" en 511 AD, se partage le royaume et le désordre règne et le pouvoir tombe dans les mains des maires du palais.

3.5 L'empire Carolingien

Pépin le bref fils du Roi Charles Martel devient roi, fonde la dynastie des carolingiens avec une monarchie de droit divin.

L'héritier du roi Pépin le Bref, Charlemagne devient empereur, tenant son autorité de Dieu par le sacré. A l'instar des rois bibliques, ses

modèles, il veut ramener le "peuple de Dieu " dans la voie du seigneur et assurer la concorde entre les chrétiens, sous son règne, la France, l'Allemagne et l'Italie se trouve renient: un seul empire, une seule église, une seule langue et une seule culture. Le rêve de Charlemagne était de refaire l'Empire romain.

3.6 Dates Importantes

- 600 av-J Fondation de Marseille par les colons grecs
- 250 av-J Expansion des Celtes ou Gaulois en Italie et jusqu'au Proche Orient
- 59 52 av-J- Guerre des Gaules
- 52 av-J- La chute de Vercingétorix, à Alésia, assure à César la maîtrise de la Gaule.

1er – Ve Siècles

- 160 Premières menaces barbares
- Le Christianisme pénètre (Saint Denis). Invasion des Francs et des Alamans qui sont refoulés.
- 350 Le Christianisme se répand
- 395 Le partage de l'Empire livre la Gaule à elle même
- 496 Clovis se fait baptiser à Reims.
- 511 Partage du royaume franc
- 639 Les rois fainéants

VIIIe – Xe Siècles

- 752 Pépin fonde la monarchie du droit divin
- 800 Charlemagne empereur
- 987 Hugues Capet fonde la dynastie des Capétiens.

SELF ASSESSMENT EXERCISE

Attempt all questions (Indiquez vrais ou Faux)

- 1) Ceux qui s'installent sur le territoire français s'appellent les Gaulois.
- 2) Aquitaine était une province de la Gaule romaine
- 3) La France était une tribu celte
- 4) Charlemagne voulait refaire l'empire grecque
- 5) Vercingétorix était un romain

4.0 CONCLUSION

This unit has introduced you to the origins of France; how the country came to be known today as France came into being.

5.0 SUMMARY

In this unit you learnt that the ancestors of the French are called les Gaulois. Les Gaulois were consecutively conquered by the Romans 59-51 BC and the France in 5th century AD. You also learnt that Clovis became the first King of France. He took Paris as capital and instituted the Christian religion. The emperor of France was Charlemagne. He ruled by divine order. He extended his reign to Italy, and Germany having one language and one culture.

ANSWER TO SELF ASSESSMENT EXERCISE

(1) vrais (2) vrais (3) faux (4) faux (5) faux

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

- 1. Quand est-ce que Julius César conquit la Gaule ?
- 2. Quand est-ce que les français conquerrant la Gaule romaine ?
- 3. Qui est Vercingétorix?
- 4. Quelle était la capitale de la France sous Clovis ?
- 5. Qui est Charlemagne?

7.0 REFERENCES/FURTHER READING

Lagarde et Michard (1985). *Collection Littéraire XVII*^e siècle. Paris : Bordas.

Ginestier, Maillet (1972). Culture et Civilisation Françaises, Paris.

Larousse (1992). Larousse de poche. Paris : Editions françaises inc.

C.F.T.D (1999). Les Models. Jos: Education Ressource Centre.

Michaud, Kimmel (1996). Le Nouveau Guide France. Paris : Hachette.

UNIT 2 LE MOYEN AGE

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 Main Content
 - 3.1 La Féodalité
 - 3.2 Le Régime féodal
 - 3.3 La Chevalerie chrétienne
 - 3.4 La Naissance de la littérature française
 - 3.5 La Naissance des langues nationales
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignement
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

This unit will introduce you to the history of France from XI-XII century A.D. i.e. the middle age.

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- account for what led France to start "féodalité"
- explain how the féodal regime operates
- state when and discuss how the Christian Crusades started in France
- discuss about the birth of French literature
- discuss about the birth of National Languages.

3.0 MAIN CONTENT

3.1 La Féodalité

Le terme de Moyen Age recouvre une longue période de l'histoire occidentale étalée sur dix siècles depuis l effondrement de l Empire romain d'occident (en 476) jusqu a la capitulation de Constantinople devant les turcs en 1453. Des le v siècle de notre ère avaient déferlé sur l'Europe occidentale les invasions successives barbares venus de l'Est qui avaient ébranlé puis ruiné les fondements de la civilisation romaine. Malgré l'éphémère vigueur du règne de Charlemagne (768-814), le monde chrétien connaît un déclin durable. L'insécurité vide les campagnes, paralyse les échanges commerciaux démantèle la société gallo-romaine. L'unité politique est rompue; a l'autorité des institutions

impériales se substitue une mosaïque anarchique de chefs féodaux belliqueux. Les épidémies, la guerre ou les famines déciment les populations. Lorsque le roi Hugues Capet succède en 987 au dernier souverain carolingien, le pays est exsangue et le nouveau monarque dispose d'un pouvoir limité.

La féodalité repose sur la prépondérance de la fonction militaire. Les seigneurs constituent une caste à part, orgueilleuse et méprisante. Les plus puissants ont leur cour, leur capitale, leur drapeau et possèdent tous les pouvoirs enlevés du roi : haute justice, droit de percevoir les impôts, de battre monnaie, de faire la guerre...

3.2 Le régime féodal

Le régime féodal repose sur quatre formes de personnels d'homme á homme.

- a. La vassalité est un lieu moral selon lequel le vassal rend hommage au seigneur, lui prête serment de fidélité et lui doit des services (notamment l'aide militaire)
- b. Le lignage de parenté est un lien du sang qui se perpétues par la transmission héréditaire des charges (comtes, ducs)
- c. La seigneurie ou lien matériel.
 - Il s'agit des droits du seigneur sur les terres reçues en bénéfice ou fief (taille corvées, banalités)
- d. Le servage est un système d'exploitation de l'homme á l'homme qui attache le paysan á la glèbe.

3.3 La chevalerie chrétienne

C'est pendant la féodalité que se développe peu à peu la chevalerie. A l'origine, le chevalier est un vassal qui a été reconnu par son seigneur comme un guerrier capable de combattre a cheval.

A la suite et de la reforme monastique, l'église s'est donné pour tache d'humaniser la société féodale.

Sure de ses forces, la chrétienté se fait plus audacieuse et plus militante : la fondation des royaumes chrétiens (Navarre, Castille, Aragon) accompagne la reconquête de l'Espagne dont le territoire était occupée de deux tiers par les Arabes qui avaient établi au 8 siècle le califat de Cordoue. La première croisade (1096-1099) associe plusieurs grands seigneurs (dont Godefroy de bouillon, duc de Basse Lorraine) pour aller reprendre aux peuples musulmans la Palestine et les Lieux Saints et créer le royaume latin de Jérusalem

3.4 La naissance de la littérature chrétienne

A la fin du XI^e siècle les premières chansons de geste apparurent :

- a. Chanson de Roland
- b. Chanson de Guillaume
- c. Gourmont et Isambert
- d. Le geste de Doom de Mayence

Qu'est –ce qu'une chanson de geste?

Les mots eux-mêmes le disent. Chanson signifie ici communication orale d'un poème. Quant au mot geste, il a le triple sens de notre mot histoire : narration, série d'évènements, importance et dignité du narré justifiant la narration. La chanson de geste est donc un poème narrant des hauts faits, autrement dit une épopée.

Et les conditions socio –historiques ou naissent les chansons de geste l'époque ou furent créées les épopées rappellent étrangement homériques (x-viii siècles av. J.C) expansion territoriale manifestant le dynamisme retrouvé d'une nation, c'est la colonisation grecque sur les bords de la méditerranée, ou la croisade chrétienne contre les infidèles, affirmation d'une civilisation nouvelle dont expression artistique est l'art géométrique ou l'art romain , système social où aristocratie des prêtres établissent liens de et collaboration concurrentielle.

Dans cet âge épique la poème vient, semble-t-il, apporter à la jeunesse d'une communauté tendue vers la réalisation d'un grand dessein la caution d'un passé, évidemment idéalisé et retravaillé. Artiste de la mémoire, le poète épique, dans la France médiévale comme dans la Grèce antique, nourrit le rêve présent de la nostalgie des anciens temps.

3.5 La Naissance des langues nationales

La littérature du Moyen Âge est caractérisée par la coexistence de monopole du savoir qui a été longtemps réservé à Église qui confiait à la langue latine la continuité d'une tradition écrite, à la fois religieuse et scientifique. Durant de longs siècles seuls les clercs ont eu accès à la culture et ont été capables de perpétuer, d'animer et de renouveler la vie intellectuelle. Puis le brassage des peuples et des civilisations a fait lentement émerger des langues nouvelles qui vont lentement entrer en concurrence avec le latin et exprimer les idéaux et les valeurs d'une culture profane.

Les premières œuvres littéraires du Moyen Âge composées en langues vulgaires ne sont pas fixées dans un texte écrit, destinées à être récitées, psalmodiées ou chantées elles se propagent oralement de génération en

génération sous forme de contes, d'épopées ou de chansons. Les premiers textes écrits dans une langue vernaculaire sont des documents juridiques ou des récits. Ainsi à partir du ix siècle, voit-on apparaître les Serments de Strasbourg (qui consacrent à la fois en langue romane et en langue germanique le partage de l'Empire entre les fils de Charlemagne, en 842).

SELF ASSESSMENT EXERCISE

Complétez les phrases suivante

- 1) La vassalité est un lien...
- 2) La seigneurie est un lien...
- 3) La chevalerie se développe pendant...
- 4) Les premières chansons apparurent...siècle
- 5) La chevalerie se lance dans les premières croisades au ... siècle

4.0 CONCLUSION

In this unit you have learnt about how the French lived in the middle age: their government, their religion and the birth of the French literature.

5.0 SUMMARY

This unit has equipped you with the knowledge of how the French govern themselves in the middle age. You have also learned about the crusades. Then we discussed the period of the birth of the French literature. That literature started with "chansons de gestes" at the end of XIth century. Lastly we discussed the birth of French national languages.

ANSWER TO SELF ASSESSMENT EXERCISE

- 1)Moral 2) Matériel 3) La féodalité 4) Fin XI^e siècle
- 5) XIe siècle

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

Répondez à toutes les questions.

- 1. Expliquez brièvement ce que la féodalité.
- 2. Définissez le lignage.
- 3. Qu'est-ce que la chevalerie?
- 4. Qu'est que la chanson de geste?
- 5. Quand est que les chansons de geste sont apparu?

7.0 REFERNCES/FURTHER READING

Lagarde et Michard (1985). *Collection Llittéraire XVII^e siècle*. Paris : Bordas.

Ginestier, Maillet (1972). Culture et Civilisation françaises, Paris.

Larousse (1992). Larousse de poche. Paris : Editions françaises inc.

C.F.T.D (1999). Les Models. Jos: Education Ressource Centre.

Michaud, Kimmel (1996). Le Nouveau Guide France. Paris : Hachette.

UNIT 3 LA CIVILISATION MEDIAVALE (XII^e - XIIIe siècles)

CONTENTS

- 1.0 introduction
- 2.0 Objective
- 3.0 Main Content
 - 3.1 l'Essor de la religion chrétienne
 - 3.2 l'Université
 - 3.3 La Chevalerie courtoise
 - 3.4 Clerc
 - 3.5 L'Avènement de la bourgeoisie
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignment
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

This unit centres on the medieval civilisation of France. We shall see the important socio-educative and political development during the middle age.

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- elucidate the Christian renaissance during the middle age
- give account of the first universities
- discuss the evolution of chevalery
- give reasons for the advent of the French bourgeoisie.

3.0 MAIN CONTENT

3.1 L'essor du christianisme

La civilisation médiévale repose sur une conception chrétienne du monde, qui assure son unité. L'esprit chrétien s'affirme partout, dans l'art (l'art gothique), dans la littérature (surtout latine), dans l'enseignement et dans les mœurs. L'église dispose comme armes : excommunication interdit, pénitence et des ordres mendiants :

Franciscains, Dominicains qui assurent la diffusion de la pensée religieuse.

3.2 L'université (une institution nouvelle)

L'éducation est entre les mains de l'église, elle crée les écoles monastiques. Au XII^e siècle les écoles de Paris se constituent en

corporation : ainsi naît l'université de Paris. Les plus grands maîtres en théologie, comme Albert le grand, Saint Thomas, Saint Bonaventure, y rivalisent dans l'enseignement de la philosophie scolastique. L'université de Paris deviendra la Sorbonne.

Il y avait la faculté des arts et les facultés spécialisées de droit, de théologie et de médecine. L'exemple de l'université de Paris se multiplient d'autres. (Toulouse, Montpellier, Orléans) et deviennent de véritables foyers de culture.

3.3 La chevalerie courtoise

Le système féodal a progressivement fait place à une vie nouvelle. Dans la haute société et dans les cours s'introduisent des mœurs plus raffinées, le goût d'une vie élégante et luxueuse. La courtoisie, faite de politesse, d'amour transforme à nouveau la chevalerie c'est une première forme d'humanisme qui s'exprime chez les troubadours et dans le roman de Rose.

Toute la poésie médiéval a été conçue, écrite et conservée par l'infime minorité qui détient le pouvoir, et pour elle. Quant bien même le publics d'une épopée d'un fabliau ou d'un jeu théâtral s'étend a un auditoire plus populaire, c'est encore les valeurs de cette minorité que cet auditoire est invite a partager. Il est clair qu'elles font peu de cas du peuple. Des genres entiers. La pastourelle, le fabliau. Renari témoignent de l'amusement qu'inspirent aux chevaliers les velléités d'honnêteté d'une jeune paysanne ou les efforts pour s'élever a plus de courtoisie chez les bourgeois.

3.4 Clerc

Les clercs apparaissent comme les intellectuels les plus cultives du Moyen Age. Ils ont habituellement fréquenté les écoles abbatiales et épiscopales où ils ont reçu un enseignement organisé selon deux cycles successifs; le trivium, a dominante littéraire, les a plongés dans l'étude de la grammaire, de la rhétorique et de la dialectique; le quadrivium, a dominante scientifique, leur a inculqué les acquis fondamentaux de l'arithmétique, de la géométrie, de l'astronomie et de la musique. S'ils appartiennent a l'Eglise, les clercs ne sont pas tous nécessairement investis d'une fonction sacerdotale. Leur foi n'est pas incompatible avec les enseignements hérites de l'antiquité grecque et latine. Beaucoup d'entre eux vivent de leur activité de professeur, de savant ou se font les collaborateurs recherches de seigneurs laïcs soucieux de promouvoir une culture profane autonome. Aussi voit-on progressivement le savoir des clercs s'allier a l'éthique des chevaliers.

3.4 L'avénement de bourgeoisie.

Il y a eu un renouveau du commerce avec l'essor décisif du commerce maritime dû à une expansion démographique. Le capitalisme s'organise en sociétés avec des filiales à l'étranger. La production agricole s'améliore grâce à l'utilisation des techniques nouvelles et à l'ampleur du défrichement entrepris par les communautés monastiques, progressivement taillis et forêts cèdent la place aux terres cultivées.

Avec l'affranchissement des villes, la bourgeoisie –magistrats et marchands - introduit de son côté dans la société un esprit différent : réaliste, aimant la bonne chère et la plaisanterie

SELF ASSESMENT EXSERCISE

Attempt all the questions (Répondez Vrais ou Faut)

- 1. l'art gothique provident du christianisme?
- 2. La Sorbonne est une église ?
- 3. Le roman de Rose est une littérature de la chevalerie chrétienne ?
- 4. Les magistrats et les marchands sont membres des bourgeois ?

4.0 CONCLUSION

In this unit, you have learnt about the medieval civilisation of France.

5.0 SUMMARY

This unit has equipped you with the knowledge of civilization of France during the middle age. You have seen how the Christian religion influenced the political, educational and even cultural life of the French during that era.

ANSWER TO SELF ASSESMENT EXSERCISE

1) Vrai 2) Faux 3) Vrais 4) Vrais

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

- 1. Quelles sont les ordres qui assurent la diffusion de la religion chrétienne au moyen age ?
- 2. Comment s'appelle la première université de la France
- 3. Qu'est-ce que c'est excommunication?
- 4. Mentionnez les plus maîtres en théologie en France au moyen âge ?
- 5. Qui sont les bourgeois?

7.0 REFERENCES/FURTHER READING

Lagarde et Michard (1985). *Collection Littéraire XVII*^e siècle. Paris: Bordas.

Ginestier, Maillet (1972). Culture et Civilisation françaises. Paris.

Larousse (1992). Larousse de poche. Paris: Editions françaises inc.

C.F.T.D (1999). Les Models. Jos: Education Ressource Centre.

Michaud, Kimmel (1996). Le Nouveau Guide France. Paris : Hachette.

UNIT 4 L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 Main Content
 - 3.1 Une langue universelle
 - 3.2 Les Noms de famille
 - 3.3 Les Noms de Lieux
 - 3.4 Langues, Ethnies, cultures
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignement
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

In this unit you will learn about the history of French language.

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- state the universality of French language
- identify the origins of French family names
- identify origins of names of places
- state the diversity of French language in respect of cultures and ethnics

3.0 MAIN CONTENT

Une langue n'est pas seulement un véhicule ou un instrument d'échanges. C'est un être vivant, qui évolue, tout comme la communauté dont il est l'expression et le miroir. On ne saurait donc s'étonner que les qualités et les défauts du peuple français se retrouvent dans sa langue et en expliquent dans une large mesure la fortune et le destin.

3.1 Une langue Universelle

Du XVII^e siècle, le français a été la langue de l'aristocratie européenne et de la diplomatie mondiale. Aujourd'hui encore, 79 millions d'hommes sur le globe ont le français pour langue maternelle, autant d'autres au moins le parlent couramment et de nombreux États l'ont

adopté comme langue officielle. Après une période critique, où l'anglais lui faisait une concurrence victorieuse, le français semble connaître un regain de faveur dans de nombreux pays étrangers. Il conserve en tout état de cause un grand prestige. Pour quelle raison ?

Le français, langue codifiée

Avant tout, le français tel qu'on l'écrit n'est pas le français tel qu'on le parle. Parallèlement à celui-ci, il existe une langue officielle, réglée par un code, étroitement surveillée depuis plus de trois siècles par l'Académie française, dont les décisions contrôlent l'évolution.

L'orthographe en particulier, qui déroute tant les étrangers (et aussi bien des jeunes français qui n'ont pas le bonheur d'avoir « l'orthographe naturelle « , est l'objet en France d'un véritable culte. De nombreux journaux consacrent à la « défense de la langue française » une rubrique où s'instaurent entre amateurs et spécialistes des discussions byzantines sur la syntaxe ou l'étymologie.

L'image d'un peuple

Le français s'est donc acquis une réputation de langue difficile qui flatte ceux qui parviennent à la maîtriser : l'attachement d'une élite internationale au français a été longtemps et reste pour certains une forme de snobisme. Pourtant il est à cet attachement des raisons plus profondes : beaucoup retrouvent en lui, plus ou moins consciemment, l'image d'une mentalité et d'une culture.

Esprit de géométrie

Le français est une langue analytique et propre à l'abstraction, comme en témoigne l'article partitif : je bois de l'eau. Il aime les mots simples et courts d'idées plus que d'images. Il préfère le substantif au verbe, c'est- à- dire la substance au devenir.

Cependant, en français, le mot vaut moins par lui-même que par son contexte. La phrase française, fortement articulée, où les fonction obéissent à un ordre strict et rationnel, est un schème, une sorte de toile d'araignée qui reproduit un schème mental — « l'araignée de l'intellect français », comme dit Madariaga. C'est en fonction de ce schème que le »Belle marquise... » de Monsieur Jourdain semble ridicule.

3.2 Les Noms de Famille

D'où viennent-ils ? les plus anciens remontent au Moyen Age, quand, vers le Ixe ou le X^e siècle, au nom de baptême s'ajoute le surnom, qui

devient héréditaire avec le fief Ils sont définitivement fixés en 1539, quand l'ordonnance de Villers-cotterêts crée le registre d'état civil (établi à la paroisse), qui comporte obligatoirement prénom et nom de famille.

Beaucoup de ces noms parlent d'eux-mêmes. D'autres sont plus énigmatiques, mais la science de l'onomastique a su la plupart du temps retrouver leur origine à travers les déformations successives qu'ils ont subjes

Les un et les autres évoquent les multiples aspects de la civilisation française.

• la géographie

terme topographique : Dupuy, Montaigne (montagne), La Fontaine ; noms d'arbres : Duchesne, Delorme, Pommier, Dubois ; noms d'habitations (forme ou lieu) : Dumas, Desmoulins, Lagrange, noms de pays d'origine : Lebreton, Lenormand, Picard, Aragon.

• l'histoire

Noms d'origine germanique : Bérenger, Girard, Lambert ; noms d'origine biblique et évangélique : Adam, David, Mathieu, noms

d'origine grecque : André, Denis, Philippe ; noms d'origine latine : Antoine, Clément, martin, Vincent.

• la société

Noms de métiers : Pasteur, Chabrier (Chevrier), Meunier, Favre ; noms d'états : Lemaître, Leclerc, Lemoine ; parentés : le neveu, Cousin, Legendre.

les mœurs

Sobriquets concernant le physique : Legrand, Leblond, Lebrun, Camus, Bossuet (bossu), ou le moral : Lefranc, Lesage ; sobriquets évoquant des animaux : Labiche, Chevreuil, Corneille ; sobriquets divers : Boivin (=boit vin), Boileau, Lamoureux.

D'autres évoquent une origine étrangère :

3.3 Les Noms de Lieux

Plus anciens que les noms de famille, la plupart des noms de lieux remontent à l'époque gauloise, gallo-romaine ou franque.

A travers eux, on retrouve les couches historiques superposées qui retracent les grandes étapes de la formation de la France.

VI^e av.J.C- Les noms d'origine grecque

Ils rappellent l'antique colonisation grecque sur la cote méditerranéenne. : Marseille (Massalia), Nice (Nike = la victoire).

V^e siècle- Les noms d'origine celtique

Ils constituent le vieux fonds du terroir gaulois, dans les noms de rivières : lsère (isar = sacré), ou dans les noms de montagnes : Jura (juris = hauteur boisée). Ardenne (=élevé).

On retrouve aussi la trace des peuples gaulois dans de nombreux noms de ville Bourges (Bituriges) ; Paris (Parisii), etc.

I^{er} s. après J.C.- Les noms d'origine gallo-romaine

Ils sont de beaucoup les plus nombreux, attestant l'importance de la civilisation urbaine apportée par les Romains : Orléans (Aurelianum), Grenoble (Gratianopolis).

Ils traduisent le présence des eaux (Ax, Aix, Aigues-Mortes), des bains (Bagnères, Bagnoles), d'une grptte (Baume, Balme), d'une source (Fontenay), d'un culte (Portum Veneris> Port-Vendres), d'un camp (Castres), ou évoquent un paysage : Fayet (hêtres), Rouvre (robur = chêne), Verneuil (verna=aulne).

V^e s.- Les noms d'origine germanique

Ils sont plus rares et marquent l'avènement d'une nouvelle société rurale (La Fère, de fara = domaine ; Ham = village).

IX^e s- Les noms d'origine normande

Ils rappellent sort des particularités naturelles (Dieppe = profond), souvent exprimées dans un suffixe : Caudebec (bec = ruisseau), Honfleur, Barfleur (flodh > fleur = golfe) ; soit un habitat très primitif : Quillebeuf (de budh = cabane) ; Yvetot (toft = masure).

XI^e s- Les noms d'origine religieuse

Mais, dès l'époque carolingienne, et durant tour le Moyen Age, c'est le christianisme qui laisse le plus de traces dans la toponymie : monastères (Moutiers, Monestiés, monasteriolum> Montreuil) ; noms de sains : Saint-Jean, Saint-Martin, etc, parfois précédés de dom (-inus) : Dompierre, Dommartin, Domremy.

XVIes-Les noms modernes

Enfin des noms plus récents de localités rappellent tel personnage célèbre (Richelieu, Enghien), telle demeure aristocratique historique (Malakoff).

3.4 Langues, Ethnies Cultures

Lorsqu'on franchit la frontière pour entrer en France, on a l'impression que la langue française y règne partout en souveraine liée à un ensemble de comportements et de traits de caractère. Mais on constate vite que sous cette apparente unité, officielle et codifiée, existe une diversité ethnique, linguistique, psychologique et culturelle qui s'est affirmée, ces dernières années, souvent en réaction contre les excès de la centralisation.

Une diversité linguistique

La langue française est issue du latin, par l'ensemble du peuple de Gaule (pp.22-23)).

Dans les régions limitrophes, vers le V^e siècle s'étaient introduites diverses langues (basque, breton, flamand, alsacien) qui subsistent encore aujourd'hui à l'état de parlers régionaux.

A l'époque féodale, le roman se morcelle en dialectes : dialectes d'oil au Nord, dialectes d'oc au Sud. Le dialecte de l'Île-de-France devient peu à peu la langue nationale. Depuis lors, sous l'effet de la centralisation politique et administrative entre le dialecte primitif et la langue nationale.

Ethnies et cultures

Depuis 1789, la diversité ethnique a eu tendance à s'effacer, comme la diversité linguistique, devant les progrès de la conscience nationale, le sentiment d'appartenance au « peuple français » et le processus d'intégration politique, économique sociale et culturelle qui s'est développé durant un siècle et demi.Or, surtout depuis la dernière guerre, un mouvement inverse se dessine.

Devant la nécessité de revitaliser la « province » et de développer une politique de régionalisation, on prend mieux conscience du fait qu'il existe en France de véritables « sub-cultures » faites d'un ensemble de coutumes, de mode de vie, de trait psychologiques spécifiques et aussi de témoignages littéraires et d'œuvres d'art. Dans certaines régions, cette prise de conscience s'accompagne de mouvements revendicatifs importants. On évoquera brièvement ici les plus significatifs.

La Bretagne

La Basse-Bretagne (départements du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan) reste en France le dépositaire unique d'un type de langue et de culture antérieures à la conquête romaine, et qui furent sans doute réimportées vers le V^e s. par des immigrants bretons venus d'Outre-Manche. Issue du celtique, la langue bretonne est parlée actuellement par plus d'un million d'habitants. Cette population, tournée vers l'avenir et qui revendique sa part de l'activité nationale, reste toutefois fidèle à sa tradition de particularisme familial et à sa culture, d'inspiration profondément religieuse, comme en témoignent églises, calvaires et pardons, culture qui s'exprime, en breton, par une littérature très vivante, de journaux, des manifestations populaires et de puissants mouvements d'opinion.

Le Pays basque, la Catalogne

Communauté ethnique et linguistique partagée en deux par la frontière franco-espagnole, la « nation » basque (Euzkadi) conserve un sentiment très vif de son unité et de sa différence : les Basques parlent une langue agglutinante, d'un type unique en Occident, sont attaches à leurs traditions, à leur sol, à leur religion (catholique). Volontiers aventureux, tenaces, ils luttent (avec violence en Espagne) pour la reconnaissance de leurs droits et la réunification de leur 7 « provinces ».

A l'autre extrémité des Pyrénées, la Catalogue est l'exact pendant du pays basque, divisée elle aussi par la frontière en deux parties, très inégales, entre lesquelles la langue catalane, branche de parlers occitans, constitue un lien puissant.

L'Occitanie

La langue d'oc, fractionnée en dialectes, illustrée au XII^e S. par le troubadours, remise en honneur à la fin du XIXe par le poète Mistral et le groupe du Félibrige, s'est conservée dans une partie du Centre et du Midi de la France. Elle est parlée, en même temps que le français, par 4 millions de personnes. Divers organismes et mouvements s'efforcent, par-delà les diversités régionales, de rendre leur unité à cette langue et à

cette culture qui ont joué un rôle important tout au long de l'histoire de France.

La Corse

Bien que française depuis 1768 (p.92), la Corse s'est toujours sentie différente du « continent », tant par la langue (encore parlée par la moitié de la population concurremment avec le français) que par le caractère, fier et prompt aux accès de violence. Le retard économique et le sous-équipement de l'île, l'émigration d'éléments dynamiques, l'installation, après 1962, de « pieds-noirs » venus l'accroissement du tourisme, ont développé dans certains milieux un vif sentiment d'inquiétude et suscite des mouvements parfois très violents (Front de Libération nationale de la Corse) de revendications en faveur de l'autonomie ou même de l'indépendance. Malgré l'existence d'une assemblée régionale élu et dotée de véritables pouvoirs la violence n'a pas disparu de l'île de Beauté et continue de préoccuper tant les habitants que les pouvoirs publics.

SELF ASSESSMENT EXERCISE

Attempt all the questions(Indiquez vrai ou faux)

- 1. Le français est une langue universelle
- 2. Le français n'est pas une langue codifiée
- 3. André est un nom d'origine grecque
- 4. Aragon est un nom de pays d'origine
- 5. Saint-Martin est un nom d'origine religieuse.

4.0 CONCLUSION

You have learnt about the origine of French language. The origines of French names of places and family.

5.0 SUMMARY

In this unit you have learnt about what makes French language distinct from other European and world languages. The official French language is regulated by codes and conventions. You have also learnt the sources of most French names of family e.g. Dubois has it origne from trees. You also seen the sources of French names of places.

The diverses ethniques culture of France also affected the spoken French

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

- 1. Mentionnez cing noms de famille française et leurs origines.
- 2. Mentionnez cing nom de famille française d'origine gallo-romaine.
- 3. Expliquez la diversité ethnique influence la langue française.
- 4. Pourquoi dit-on que la français est une langue universelle.
- 5. En quoi le français est-il différent de l'anglais.

7.0 REFERENCES/FURTHER READING

Lagarde et Michard (1985). *Collection Littéraire XVII*^e siècle. Paris : Bordas.

Ginestier, Maillet (1972). Culture et Civilisation Françaises. Paris.

Larousse (1992). Larousse de poche. Paris : Editions françaises inc.

C.F.T.D (1999). Les Models. Jos: Education Ressource Centre.

Michaud, Kimmel (1996). Le Nouveau Guide France. Paris : Hachette.

MODULE 2

Unit 1 La Renaissance

Unit 2 Louis XIV: Le Roi Soleil

Unit 3 Le Classicisme

Unit 4 Le Siècle Des Lumières

UNIT 1 LA RENAISANCE

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objective
- 3.0 Main Content
 - 3.1 La Renaissance?
 - 3.1.1 L'Humanisme
 - 3.1.2 Contre-reforme et libertinage
 - 3.1.3 Art et poesie: La pleiade
 - 3.1.4 Le Baroque
 - 3.1.5 Les grandes dates de la Renaissance
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignment
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

In this unit you will be taught the meaning of renaissance. We shall also see the main features of renaissance in France mainly: l'Humanisme and the Baroque

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- explain the meaning of renaissance
- define and state the features of Humanisme
- explain the meaning of "courtisan" and Baroque.

3.0 MAIN CONTENT

3.1 La renaissance

Selon Larousse de Poche "Renaissance veut dire action de renaître, renouvellement, retour : La renaissance des lettres et des arts".

A partir du XIII^{eme} siècle les rois vont essayer de rétablir leur autorité face à la multiplicité des pouvoirs féodaux. Avec la renaissance la paix s'installe peu à peu dans le royaume français, l'unification, le retour et la reconstruction poursuivent.

Epoque prospère, le mercantilisme est à son apogée : l'agriculture, l'artisanat et l'imprimerie se development. Sur le plan politique la monarchie absolue est à son zénith. La France domine déjà l'Europe sur le plan militaire, économique, littéraire et artistique.

Cette période a cependant le mérite de révéler un siècle qui ne se prête guerre a des schémas simples et réducteurs Elle permet d'évoquer une période qui a eu conscience – trop? -d'apporter la lumière et la résurrection. Au sortir d'une époque (le Moyen Age) supposée barbare et obscure.

3.1.1 L'Humanisme

Selon le dictionnaire Larousse : l'humanisme est une morale qui place la personne humaine et ses valeurs au-dessus de toute autre valeur . Au cœur de la renaissance s'épanouit l'humanisme issu d'un double retour aux sources : chrétienne, avec l'évangélisme et la reforme ; antique avec la renaissance des belles lettres. Les humanistes selon Larousse sont : 'partisans de l'humanisme, qui sont verses dans la connaissance des langues et littératures anciennes.'

3.1.2 Contre-réforme et Libertinage

La reforme a provoqué le réveil de l'Eglise catholique. Les Jésuites se répandent en France et fondent de nombreux collèges d'un style nouveau ou l'éducation chrétienne se fonde sur un enseignement en latin, et qui vont jouer jusqu'en 1789 un rôle de premier plan dans la formation de la jeunesse française.

Mais les guerres de religion ont provoqué aussi une vague d'incrédulité qui se rencontre avec le développement de l'esprit scientifique : la cabale des libertins professe le scepticisme.

Cependant, protègés et aidés par Marguerite de la Navarre, la sœur de François 1^{er}, les humanistes, grâce au développement de l'imprimérie, restaurent le goût des lettres antiques et fondent le collège des Lecteurs royaux, futur collège de France. Rabelais exalte la nature et la vie. Peu à peu, l'humanisme va s'opposer à l'esprit de la Reforme.

3.1.3 Art et Poésie : La Pléiade

Sous l'influence des princes d'Italie, les rois de France tentent d'introduire les bonnes manières à la cour. Clément Marot crée le type du poète courtisan.

Tandisque les artistes rivalisent pour construire aux rois et à leur entourage de somptueuses demeures, la poésie s'épanouit avec *la Pléiade*, que Ronsard entouré des poètes Jodelle, Baïf, Belleau et surtout Joachim du Bellay, dont la défense et illustration de la langue française (1549) fait figue de manifeste.

Les contributions du Bellay à la renaissance

Au moyen age, la littérature française était appauvrie. Le soucie de la perfection du style, l'idéal artistique sont devenus les préoccupations des écrivains de ce temps. La pléiade était enthousiasmée de développer la langue française.

Joachim du Bellay le dirigeant de ce groupe était excellent latiniste et très courant de la littérature italienne. La préface de son premier recueil : L'olive « Défense et illustration de la langue française » fut le manifeste de la pléiade. Savant ambitieux, il a montré l'insouciance des français et l'orgueil des latinistes. Grâce à sa connaissance il décide de porter la langue française à un nivau supérieur et recommande de l'enrichir et la rendre plus copieuse et plus riche par les procédés suivants :

- 1) Invention et dérivation de thèmes nouveaux par la multiplication des syllabes de mots.
- 2) Formation des mots composes : c'est à dire appartir de deux mot positifs on peut former un autre mot.
- 3. Il proposa aussi la restauration des mots vieillis pour enrichir davantage le vocabulaire
- 4. l'emploi de mots rares et techniques
- 5. Tournures grammaticales et syntaxiques : appartir d'un adjectif on peut créer un adverbe.

Exemple : prudent - prudemment Manger - le manger Du Bellay propose aussi la rénovation complète de la poésie. Il s'y adonne a la réalisation de ses principes en pratiquant l'imitation – en empruntant aux italiens. selon lui la poésie doit être classique et inspirée des grecque et latins. D'après lui une œuvre doit être savante et travaillée.

Il donne les définitions aux mots suivants :

Le Sonnet : pièce de poésie de 14 vers alexandrins composée de deux quatrains et de deux textes et soumise aux règles

La Satire: pièce de poésie ou l'auteur s'attaque aux vices et les ridicules.

Ses trois œuvres sont : <u>L'Olive</u> (1549), <u>Les Regrets</u> (1557), <u>Les Antiques</u> <u>de Rome</u>, ont servi de modèles a beaucoup d'auteurs. Jusqu'a nos jours les procédés proposées par Du Bellay sont adoptées par L'Académie Française.

3.1.4 Le Baroque

Selon le Dictionnaire Larousse : le Baroque est un style artistique et littéraire (bizarre, originale) qui s'est développe en Europe et en Amérique au XVI^e et XVII^e siècles '. Sous Louis XIII, l'esprit moderne, qui se dresse contre les règles, l'ordre, la logique, la mesure se traduit en Europe par un art nouveau, *le Baroque*.

Le Baroque transparaît en France moins dans les arts plastiques que dans la poésie et surtout au théâtre ou le goût du décor, de l'illusion, de la métamorphose triomphe avec le ballet de cour, l'opéra et se retrouve jusque chez Corneille.

3.1.5 Les grandes dates de la Renaissance

- 1498 Avènement de Louis XII
- 1515 Avènement de François 1^{er}
- 1549 Avènement d'Henri II
- 1588 Assassinat du duc de Guise
- 1589 Assassinat de Henri II
- 1593- Henri IV entre à Paris
- 1598 Edit de Nantes
- 1610 Henri IV assassine par Ravaillac
- 1624 Richelieu devient premier ministre de Louis XIII
- 1642 Mot de Richelieu
- 1643 Mort de Louis XIII

SELF ASSESSMENT EXRSCISE

Attempt all questions (Indiquez Vrai ou faux)

- 1. A partir du XIII^e siècle les rois vont essayer de rétablir leur autorité face à la multiplicité des pouvoirs féodaux.
- 2. Le premier collège de France s'appelle collège des lecteurs royaux
- 3. Baïf est leader de la pléiade
- 4. La date de la mort de Louis XIII est 1642
- 5. Le Baroque se dresse pour la règle, la logique et la mesure.

4.0 CONCLUSION

In this unit you have learnt about the meaning of renaissance, and all that happened during this period in France.

5.0 SUMMARY

This unit has equipped you with the knowledge of the era of Renaissance, the period that succeeded the middle age in France. Renaissance is the first part of L'Ancien Régime (the ancient regime).

You have learnt about the socio-educative and artistique developments that took place there with the Humanisme and the Baroque. You can also identify the important dates of this period.

ANSWER TO SELF ASSESSMENT EXRSCISE

1)Vrai (2)vrai (3) faux (4)faux (5)faux

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

- 1. Definisez brievement la renaissance?
- 2. Qu'est-ce que c'est la Baroque?
- 3. Ou'entendez vous par l'humanisme?
- 4. Quelle a été l'influence de la Reforme/
- 5. Mentionnez les membres de la Pléiade

7.0 REFERENCES/FURTHER READING

Larousse (1992). Larousse de Poche. Paris. Editions françaises inc.

C.F.T.D (1999). Les Modules. Jos: Education Ressource Centre.

Michaud, Kimmel (1996). Le Nouveau Guide France. Paris : Hachette.

UNIT 2 LOUIS XIV LE 'ROI SOLEIL'

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 Main Content
 - 3.1 Le Gouvernement personnel de Louis XIV
 - 3.1.1 Absolutisme et Religion
 - 3.1.2 L'industrie et le Commerce
 - 3.1.3 La ville Versaille
 - 3.1.4 Le roi et la société
 - 3.1.5 La Gloire des Armes
 - 3.1.6 Louis XIV et le Classicisme
 - 3.1.7 Louis XIV et les Beaux Arts
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignment
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

In this unit you will learn about the reign of the Absolute King XIV. You will see how he personalised and controlled all the activities of his government. Under him the aristocracy was at its peak. The people and even the first two orders of the society (the nobility and the clergy) were directly under his "divin" authority.

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- give a full account of the personal government of Louis XIV
- explain the ways and manners he imposed himself on the society at large
- explain the King's influence in the areas of religion, fine arts, industries, commerce and classicisme
- explain the reason Versailles and particularly the palace became the centre of attraction and influence.

3.0 MAIN CONTENT

3.1 Le Gouvernement Personnel de Louis XIV

Pendant plus d'un demi-siècle, tout s'ordonne donc autour du souverain : la religion, les lettres, les arts, l'industrie, et la France atteint à l'apogée de sa puissance et de sa gloire. Mais les guerres épuisent peu à peu le royaume, et ce règne magnifique s'achève dans la misère et les deuils.

Louis XIV entend gouverner seul. II se substitut aux ministres, concentre entre ses mains tous les pouvoirs, redut le rôle des Conseils, surveille toutes les provinces grâce au réseau des « intendants de justice, police et finance » qu il nomme et révoque à volonté à l'mage de Dieu il est la source de toute justice, peut à tout moment juger en dernier ressort et, par les lettres de cachet, faire emprisonner ou exiler qui bon lui semble.

En fait, il délègue ses pouvoirs aux bails, sénéchaux et prévôts et aux cours de justice. Son entourage est d'ailleurs limitée par les distances et par les contrats et coutumes innombrables qui remontent au Moyen Age.

3.1.1 Absolutisme et Religion

Une partie du siècle est marquée par les conflits religieux : lutte entre Jésuites et Jansénistes. Ceux-ci, groupés à l'abbaye de Port-Royal, défendus par Pascal dans ses Provinciales (1957), sont finalement persécutes sur l'ordre de Louis XIV, qui entend établir sa toute-puissance sur la religion. Bossuet se fait le champion de l'orthodoxie et de la monarchie de droit divin : « Le trône royal n'est pas le trône d'un homme mais le trône de Dieu même ».

3.1.2 L'Industrie et le Commerce

Colbert place l'économie sous le signe du « mercantilisme » et exalte le travail industriel, source de revenue pour l'Etat. Il fonde les manufactures royales des Gobelins et de Beauvais (tapisseries) et développe le commerce en créant un réseau routier conçu comme une vaste toile d'araignée qui rayonne à partir de la capitale.

3.1.3 Versaille: la Ville

Une ville de 30,000 habitants, construite pour le palais et a sa mesure : une place immense, d'où rayonnent en éventail de larges avenues.

Le Palais Royal

Sous la direction personnelle de Louis XIV, une armée d'artistes et d'architectes, commandant 36000 ouvriers, édifie en 50 ans un magnifique palais **centre d'une étoile** que forment **la ville et le parc,** selon un symbolisme où tout évoque le soleil.

Tracé par Le Nôtre, prototype des jardins à la française : terrasses, parterres, escaliers, bassins, bosquets, statues et vases se combinent harmonieusement, de part et d'autre d'une immense perspective formée par le Tapis Vert et le Grand Canal.

La vie des nobles se partage donc entre l'armée et la cour. A versalites, la subtile hiérarchie de l'étiquette leur donne des satisfactions d'amourpropre, ainsi que les charges honorifiques qu'ils conservent. Mails la personne du roi est entourée d'un tel culte, qu'autour de lui tous les rangs sont en quelque manière égalisés, et la noblesse de cour, parmi toutes sortes d'égards et de privilèges, se trouve en fait domestiquée. Or un noble soucieux de maintenir son rang ne saurait vivre loin de la cour : Versailles est le centre d'attraction ou convergent tous les regards, toutes les ambitions, toutes les talents. Pour être quelque chose en France, il faut avoir été présenté au roi, remarqué par lui. C'est la cour qui impose la mode, le goût, le bon ton. Si l'on n'a pas « l'air de la cour », on est un ridicule. Mais la cour, c'est avant tout le roi lui-même que les courtisans, « peuple singe du maître » LA FONTAINE, s'efforcent d'imiter en tout point.

3.1.4 La loi et la Société

Le sort du peuple ne change guère, qu'il soit soumis à l'arbitraire des grands ou à l'autorité inflexible des agents du pouvoir royal : Bossuet, La Fontaine et, à la fin du siècle, La Bruyère, Fenelon et Vauban diront la tragique misère des paysans. Mais le nouveau système politique a des répercussions profondes sur lar condition des classes plus élévées, se et bourgeoisie riche. Pour affirmer la dépendance des grands

seigneurs, Louis XIV s'entoure, dans ses conseils, de bourgeois comme Colbert. N'en déplaise a M^{me} De **Sevigné**, si le roi choisit des bourgeois comme historiographes, ces bourgeois se nomment **Racine** et **Boileau**, La noblesse cesse de jour un rôle politique de premier plan, mais Louis XIV lui réserve les charges militaires et les puis hautes dignités ecclésiastiques : **Bossuet**, qu'il admire, fera parfois figure de chef de Eglise gallicane, mais ne sera jamais archevêque, à la différence de **Francois de Salignac de la Mothe Fenelon.**

3.1.5 La Gloire des Armes

Artistes et poètes célèbrent à l'envi la gloire des armes. L'avènement de Louis XIV (1643) est marqué par l'éclatante victoire de Rocroi. Cinq ans plus tard, par les traités de Westphalie qui mettent fin à la guerre de Trente ans, la France s'agrandit de l'Alsace. En 1659, la paix des Pyrénées lui donne le Roussillon et conclut le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse. La guerre de Dévolution nous vaut l'annexion de la Flandre (trait d'Aix-la-Chapelle, 1668); la guerre de Hollande, celle de la Franche-Comté; la paix de Nimègue, en 1678, marque l'apogée du règne et le triomphe définitif de lar France sur l'Espagne : Louis XIV est alors l'arbitre de l'Europe. La guerre de la Ligue d'Augsbourg (Paix de Ryswick, 1697) voit les victoires de Fleurus et de la Steinkerque. Mais, pendant la guerre de la succession d'Espagne (1701-1714), la France envahie connaît des moments difficiles et une misère extrême. Cependant Villars sauve la situation par la victoire de Denain (1712), qui permet à notre pays de maintenir ses positions lors des traités d'Utrecht et de Rastadt; mais la vraie triomphatrice est cette fois l'Angleterre.

Durant ce siècle, deux grands capitaines dominent notre histoire militaire, Condé et Turenne. Le parallèle entre ces deux figures si contrastées a tenté les écrivains du temps : Bossuet, Saint-Évremond ; le fait est que Condé et Turenne sont particulièrement représentatifs de deux types d'humanité supérieure qui se partagent la prédilection du XVII° siècle. Brillant, fastueux, galant, orgueilleux, génial, Condé est un héros : il ressemble à plus d'un égard au héros cornélien ; et surtout il incarne, avec ses qualités et ses défauts, car il est aussi violent et parfois irréfléchi ; l'idéal héroïque de la génération de la Fronde. Quoiqu'il soit son aîné, Turenne réalise plutôt l'idéal de la seconde moitié du siècle : réfléchi, simple et modeste, calme et presque austère, il unit à la grandeur la discrétion de l' « honnête homme » c'est un grand homme plus encore qu'un héros.

3.1.6 Louis XIV et le Classicisme

Une heureuse fortune a permis que Louis XIV ait le goût aussi bon que l'élite des « honnêtes gens ». Son orgueil lui fait aimer tout ce qui est et majestueux, mais il sait apprécier aussi le franc comique de Moliere. Celui-ci ne peut se permettre certaines audaces que grâce à la protection du roi, qui intervient personnellement en sa faveur. Louis XIV consacre également la renommée de RACINE, de BOILEAU et de BOSSUET. Les louanges que lui adressent les ecrine prétend pas imposer une ligne à la littérature et la muer en propagande. Il sent que le génie est incompatible avec la servilité et tolère même une certaine indépendance

frondeuse : s'il n'aime guerre LA FONTAINE, ce que l'on conçoit aisément, sa vengeance se borne a retarder l'élection du fabuliste a l'Académie française. Le triomphe du classicisme est lie au règne de Louis XIV et à la personne même du roi. Ce souverain épris de gloire a compris que la postérité l'admirerait d'avoir été le protecteur lucide et libéral de lettres et des arts.

La littérature et les arts sont également consacres a la dévotion du souverain. Colbert, ministre de louis XIV, organise le mecenar royal, et chapelain est charge de distribuer les pensions aux artistes. On crée les Académies de peinture et de sculpture (1663), des sciences (1666), d'architecture (1971).

3.1.7 Louis XIV et les Beaux-Arts

Ses goûts fastueux sont également propices à l'epanouuissement des beaux-arts. La magnificence du règne trouve en particulier son expression dans une architecture grandiose. La première moitié du siècle avait déjà vu l'édification du Palais du Luxembourg, du Palais Cardinal (Palais Royal) et de la chapelle de la Sorbonne. Sous Louis XIV, Claude Perrault édifie la colonnade du Louvre. En 1665, François Mansart achève le Val-de-Grace. Son neveu Jules Hardouin-Mansart, à qui l'on doit aussi les Invalides, dirige, après le Vau, les somptueux agrandissements du Palais de Versailles, qui ne sera achevé qu'en 1695, après trente ans de travaux ; le pare est dessiné par le Nôtre.

Avec Pierre Puget, Girardon et Coysevox, la sculpture traduit cette même aspiration à la noblesse. A la fin du régime, des tendances nouvelles, plus théâtrales, apparaissent dans les chèvres de Nicolas et Guillaume Coustou.

En peinture, le style Louis XIV est un peu moins heureux: Lebrun nous parait aujourd'hui un peu trop pompeux, et Mignard, à qui nous devons d'ailleurs d'excellents portraits, est parfois maniéré. Les tempéraments les plus puissants et les plus originaux s'étaient épanouis ou formés avant le règne de Louis XIV: les génies classiques de la peinture française sont Nicolas Poussin, Claude Gelée, dit le Lorrain, poète de la lumière, Eustache le Sueur et Philippe De Champaigne.

SELF ASSESSMENT EXERCISE

Attempt all the questions (Répondez vrai ou faux)

- 1. Louis XIV était un roi absolu
- 2. L'Académie de peinture et de sculpture est crée en 1662
- 3. Le Palais du roi se situe à Paris

- 4. La France atteint l'apogée de sa puissance et de sa gloire pendant le règne de Louis XIV
- 5. Racine, Molière, Boileau ont vécu pendant le règne de Louis XIV

4.0 CONCLUSION

In this unit you learnt about the paramount ruler Louis XIV, his reign his influence on culture, industry, literature, arts and society at large

5.0 SUMMARY

This unit has equipped you with the knowledge about the reign of King Louis XIV in France. You have learnt about his influence on religion, culture, literature, industry and the society at large and even Europe. He was able to conquer many countries and enlarge the regions of France. Many historic monuments in France today, were built by him. Examples of these are the Palace of Versailles Les Invalids etc.

ANSWER TO SELF ASSESSMENT EXERCISE

(1) vrai (2) faux (3) faux (4) vrai (5) vrai

7.0 REFERENCES/FURTHER READING

Lagarde et Michard (1985). Collection Littéraire XVII^e siècle. Paris : Bordas.

Ginestier, Maillet. (1972). Culture et Civilisation françaises. Paris.

Larousse (1992). Larousse de Poche. Paris ; Editions françaises inc.

C.F.T.D (1999). Les Models. Jos: Education Ressource Centre.

Michaud, Kimmel (1996). Le Nouveau Guide France. Paris : Hachette.

UNIT 3 LE CLASSICISME

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 Main Content
 - 3.1. Evolution Des Idées Morales
 - 3.1.1 La Raison
 - 3.1.2 Lucidité sans désespoir
 - 3.2 Evolution Des Idées Littéraires
 - 3.2.1 La Préciosité
 - 3.2.2 L'influence du roi : "L'honnête homme"
 - 3.2.3 Les Règles du théâtre
 - 3.2.4 La Querelle des Anciens et des Modernes
 - 3.2.5 Dates Importantes
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignment
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

In this unit you will learn about the major development that took place in the areas of literature arts and even morals in the XVII century in France

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- define Classicisme
- identify and explain the moral ideologies of Classicisme
- identify and explain the moral ideologies of Classicisme
- identify and explain the literary ideas of this age
- state important dates of the age of Classicisme.

3.0 MAIN CONTENT

3.1 Evolution Des Idées Morales

Le classicisme est un humanisme. Pour nos grands classiques comme pour Montaigne, le véritable object de la littérature est l'analyse et la peinture de Phomme; telle est aussi la leçon qu'ils tirent de l'étude des anciens. Lorsqu'ils parlent de la nature humaine, c'est de la nature

humaine qu'il s'agit. Ainsi leur esthétique est inséparable d'une éthique ; pour pénétrer vraiment leurs œuvres, il faut discerner les

principaux courants moraux qui traversent le siècle. De la conception de l'homme particulière à leur génération dépendront, dans une large mesure, l'art et l'idéal psychologique des génies créateurs.

3.1.1 La Raison

Le XVII^e siècle naissant hérite du XVI^e siècle une ardeur conquérante, optimiste et fougueuse, un idéal de vie romanesque et héroïque. Mais la sagesse sans illusions de Montaigne est venue tempérer l'enthousiasme débordant de la Renaissance. Le stoïcisme se fait moins impulsif, plus réfléchi. Descartes affirma la primauté de la raison. La grandeur de l'homme serra désormais fondée sur d'autres bases, mais, en définitive, elle s'en trouve accrue et affermie. L'idéal de cette génération sera le généreux de Descartes, le héros cornélien, et aussi le seigneur chevaleresque, galant et téméraire, de la Fronde. Les passions sont dominées par la raison, mais non point humiliées par elle : Corneille croit aux passions nobles comme il croit en l'homme.

Dans ce siècle chrétien, une doctrine théologique autorise la foi dans la liberté et la grandeur de l'homme; c'est le **molinisme**, conçu par le Jésuite espagnol MOLINA (1535-1600). En dépit de la faute originelle, l'homme peut quelque chose pour son salut. Il n'y a pas lieu, par conséquent, de désespérer de l'homme; le stoïcisme est conciliable avec la foi chrétienne.

3.1.2 Une Lucidité Sans Désespoir

A cet optimisme va succéder, vers le milieu du siècle, une attitude morale bien différente. La Fontaine et Molière ne croient plus au stoïcisme, sans tomber pour autant dans le pessimisme : ils ne pensent pas qu'on puisse beaucoup compter sur l'homme, ni beaucoup lui demander. Ce serait naïveté de croire qu'il est naturellement bon ou raisonnable. « La raison du plus fort est toujours la meilleure », constate la Fontaine ; à la fin de la comédie les maniaques mis en scène par Molière ne sont pas guéris de leur folie. Au lieu de revers d'héroïsme, pratiquons une sagesse modeste : « La parfaite raison fuit toute extrémité. Et veut que l'on soit sage avec sobriété ». Molière

Ces deux écrivains ont subi l'influence du courant libertin qui, après des audaces durement reprîmées, devient en quelque sorte souterrain, mais demeure important et agissant. Ils ont tenté, chacun selon son tempérament, une conciliation de la philosophie sceptique et d'un christianisme mondain, indulgent aux faiblesses humaines. Chez La

Fontaine, le goût de l'indépendance, l'épicurisme moral et intellectuel finirent par rejoindre le thème chrétien de la méditation dans la solitude. La vertu trop austère ne déplait pas moins à Molière que la fausse dévotion. Tous deux sont plus sensibles aux travers ou aux vices des hommes qu'a leurs vertus ; ils ne croient pas cependant que l'espèce humaine soit foncièrement corrompue.

3.2 L'Evolution Des Idées Littéraire

3.2.1 La Préciosité

Considérée comme une pointe extrême ou déformation du Baroque, La préciosité veut dire « forme extrême du besoin de plaire » D. Mornet. C'est une résurgence moderne de l'esprit courtois, préparé par l'hôtel de rambouillet.

La préciosité s'est épanomit entre 1650 et 1660 dans les salons mondains, dont le plus brillant est celui de la marquise de Rambouillet. Les traits de la préciosité sont :

- Galanterie
- Raffinement dans les sentiments
- Raffinement du langage of des manières
- L'art de la conversation
- Les modes littéraires sont : Lettres, portraits...

Favorises par le me'ce'nat, la littérature e l'art ont trouvé un equilibre inspire de l'Antiquité. Les artistes de cette ère sont mansartet le. Brun en architecture et en peinture ; au théâtre avec Molière er Racine, dans le roman avec Mme de la Fayette et la Fontaine avec la fable. Lungu aujourd'hui ces ceuvres contimentá nous inspirer.

3.2.2 L'influence Du Roi : "L'honnête Homme"

Ainsi la cour éclipse peu à peu les salons, qui jouaient jusque là le rôle d'arbitres du bon ton. Leur influence sur les mœurs de la littérature a été considérable. Une fois passée la mode de la préciosité compliquée ou pédantesque, c'est dans l'ambiance de la cour et des salons que se forme, vers le milieu du siècle, le bel idéal de « l'honnête homme ». Cultivé sans être pédant, distingué sans être précieux, réfléchi, mesuré, discret, galant sans fadeur, brave sans forfanterie, l'honnête homme se caractérisé par une élégance à la fois extérieure et morale qui ne se conçoit que dans une société très civilisée et très disciplinée. Homme de cour, il ne ressemble pas aux courtisans que raille La Fontaine, ni aux petits marquis de Molière. Peu importe qu'il soit bourgeois ou grand seigneur : si son origine est roturière, il doit posséder la seule vraie

noblesse, celle du cœur qu'ignore le parvenu ; s'il est gentilhomme, il ne doit montrer aucune morgue, et il sait distinguer le mérite personnel. L'écrivain classique est un honnête homme qui écrit pour les honnêtes gens ; communiant avec son public dans un même idéal humain, il respecte ce public comme il respecte son art. Conscient de son génie, il a l'élégance de ne pas étaler son orgueil, la pudeur de ne pas étaler son moi. Ouvert à toutes les questions qui peuvent intéresser un esprit distingué, il ne veut point passer pour un spécialiste ; en revanche, il ne se donne pas pour un prophète ou pour un mage.

3.2.3 La Règle des trois

Il y a des règles qui guident le théâtre de XVII^e siècle. Elles sont les trois unités d'action, de temps et de lieu.

L'unité d'action : L'intérêt doit être centré sur une seule intrigue, dépouillée de tout épisode secondaire. L'unité d'action entraîne l'unité de temps. On doit exclure donc tout mélange de genre : pas d'intermèdes comique dans la tragédie. Dans le <u>Cide</u>, l'amour de l'infante pour Rodrigue peut paraître contraire á l'unité d'action. Dans <u>Andromaque</u>, l'attention est concentrée sur un problème unique.

L'unité de temps : l'action doit se dérouler en un jour.

L'unité de lieu : il doit avoir un seul lieu pour le théâtre. L'unité de lieu est tout le spectacle que l'œil peut embrasser sans peine.

3.2.4 La Querelle des Anciens et des Modernes

Vers la fin du classicisme un esprit nouveau s'est fait jour qui s'est développé en même temps que s'affaiblissait le prestige royal. Cet esprit nouveau était une « crise de conscience » qui s'est traduit en querelle entre les fidèles aux anciens au latin et à l'esprit classique comme Boileau et les défenseurs de la supériorité du français et l'esprit modern comme Poerrault et Fontenelle.

Le dédat s'est étendu : la critique des institutions (la Bruyère, Fénelon), l'idée de progrès de (Bayle) annoncent déjà le siècle des lumières.

3.2.5 Dates Importantes

1648-1653 – La fronde : Résistance des Ronsard – noble et du Parlement 1560-157.

Racine -La Fontaine -Edit de Nantes -1598

SELF ASSESSMENT EXERCISE

Attempt all the questions (Répondez vrai ou faux)

- 1. Molière et Corneille sont des écrivains du classicisme.
- 2. Rabelais est un écrivain du classicisme.
- 3. Louis XIV a régné pendant le classicisme.
- 4. L'esprit de la courtois est préparé par l'hôtel de Rambouillet.
- 5. Fontaine a écrit les fables.

4.0 CONCLUSION

In this unit you learnt about the development in the areas of literature, morals and arts which is known as classicisme in the XVII^e century in France.

5.0 SUMMARY

The age of classicisme is also known as the age of Louis XIV. Through the influence of this king there were improvements in the areas of morals, literature and even arts. The new spirit of XVII century was known as classical spirit, it was based on the respect of the ancients. A new spirit that emerge towards the end of the century fueled a debate between the conservatives and the progressives that gave birth later to the 'age enlightment'.

ANSWER TO SELF ASSESSMENT EXERCISE

(1) vrai (2) faux (3) vrai (4) vrai (5) vrai

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

- 1. Expliquez le molinisme : la doctrine de Molina.
- 2. Pourquoi est-ce que La Fontaine dit que : ''la raison du plus fort est toujours la meilleure'' ?
- 3. Qui est ''L'honnête homme''?
- 4. Expliquez brièvement les trois règles du théâtre pendant le classicisme.
- 5. Qu'est-ce que la "Préciosité"?

7.0 REFERENCES/FURTHER READING

Lagarde et Michard (1985). *Collection Littéraire XVII^e siècle*. Paris : Bordas.

Ginestier, Maillet (1972). Culture et Civilisation françaises. Paris.

Larousse (1992). Larousse de Poche, Editions françaises inc, Paris.

C.F.T.D (1999). Les Models. Jos: Education Ressource Centre.

Michaud, Kimmel (1996). Le Nouveau Guide France. Paris : Hachette.

UNIT 4 LE SIECLE DES LUMIERES : XVIIIe SIECLE

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 Main Content
 - 3.1 Les lumières
 - 3.2 Science et techniques
 - 3.3 Le philosophe : Apôtre de la liberté
 - 3.4 Encyclopédisme et universalisme
 - 3.5 Jean Jacques Rousseau
 - 3.6 Dates Importantes
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignment
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

The victory of the moderns at the end of XVII^e century gave way to another battle against all forms of authorities (religion, knowledge and monarchy).

The philosophers influence this age with their discoveries in the area of sciences and technology, politics and encyclopedisme. You will therefore learn about their discoveries and discourses. You will also learn about important dates and event of the enlightment (Lumières) era.

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit you should be able to:

- define the meaning of "les lumieres"
- briefly explain the development in the area of sciences and technology
- name the philosophies and explain how they influenced people of that age in France.

3.0 MAIN CONTENT

3.1 "Les lumières"

A l'austérité de la fin du règne de Louis XIV a succedé brusquement avec la régence, le règne de Louis V, une atmosphère de frivolité joyeuse : on voulait vivre et jouir de la vie. Le siècle de Louis XIV était une époque de fête et de divertissements où triomphaient l'amour et la

vie de société. C'était aussi le « Siècle des lumières » où la civilisation française rayonne sur l'Europe entière.

D'après le dictionnaire Larousse lumières veut dire 'ce qui éclaire l'esprit, et aide à comprendre : la lumière de la raison'.

3.2 Science et techniques

Les penseurs de l'age des 'lumières' étaient d'abord des savants : d'Alembert était mathématicien, Bufflon naturaliste.

A la suite des travaux de Newton et de Leibniz, l'esprit scientifique fondé sur la raison, l'observation et l'expérimentation, se développe en France et les Académies se multiplient

En même temps s'amorce une révolution dans le domaine technique et dans l'économie. Sous l'influence anglaise, les savants se passionnent pour les arts mécaniques. L'industrie française occupait le second rang en Europe, le commerce extérieur se quadruple en trente ans, la France était en pleine expansion.

3.3 Le philosophe : Apôtre de la liberté

« Chaque siècle, écrit Diderot à son esprit qui le caractérise ; l'esprit de notre temps semble être celui de la liberté ». C'était pour elle qu'a lutté le philosophe.

Liberté Spirituelle : bon nombre de philosophes se sont attaqués à la religion chrétienne au profit du scepticisme (Bayle), et du déisme (voltaire) ou simplement à la libre pense (Diderot).

Liberté Politique : Des philosophes comme Jean Jacques Rousseau, se sont attaqués aux fautes de la monarchie, plus particulièrement ils ont critiqués les inégalités dans la société. (Privilège de la mobilité). Les guerres incessantes, les prodigalités de la cour n'étaient pas épargnes par les attaques des philosophes.

Le philosophe était aussi apôtre des "lumières". Il prêchait un esprit (nouveau) de civilisation : foi dans le progrès, sécularisation, idées de tolérance, d'égalité et de justice, le bonheur humain en général. La critique contre les institutions a conduit à l'esprit révolutionnaire qui transforma l'opinion publique et aboutira à la révolution française.

3.4 Encyclopédisme et universalisme

Selon le dictionnaire Larousse « Encyclopédie est ouvrage où l'on expose méthodiquement l'ensemble des connaissances universelles ou spécifiques d'un domaine du savoir ».

La curiosité pour toutes les formes d'activité de l'esprit, le goût pour l'histoire et pour les voyages, l'esprit cosmopolite qui en resulte se sont retrouvés dans l'encyclopédie. Ce vaste ouvrage collectif qui sous la direction de Diderot constitue à la fois la somme philosophique et le miroir du siècle.

Ainsi au moment même ou la monarchie allait s'effondrer.

La France, par sa langue, sa littérature, son art, ses idées exerçaient une sorte de souveraineté intellectuelle sur l'Europe et le monde. Les autres encyclopédistes étaient D'Alembert, d'Holbach, Helvétius sous la direction de Diderot ont incarné l'esprit nouveau acharné à la destruction de la vieille société, ses préjugés et ses abus.

3.5 Jean Jacques Rousseau

Jean Jacques représentait à lui seul le coté constructeur. Il a esquissé la cause de la corruption dans la société, la déhumanisation de l'homme par la culture dans ses premiers discours : <u>Discours sur les Sciences et les Arts.</u>

Il a aussi écrit une thèse politique du contrat social où il a suggéré une solution (un pacte entre les hommes) au problème que pose la société. Jean Jacques Rousseau ne s'est pas arrêté aux problèmes de la société. Dans l'une de ses œuvres, il ramène l'attention à l'antiquité, le sentiment de la nature renaît. Avec lui, l'émotion et le sentiment sont devenus à la mode, le goût du mystère, du surnaturel, la poésie renaît. Rousseau était l'annonciateur du romantisme.

3.6 Dates Importantes

1715 - Régence du duc d'orleans

1743 – Début du règne personnel de Louis XV

1774 – avènement de Louis XVI

1778/82 – Intervention de la France dans la guerre de l'indépendance américaine

1781 -1789 – difficultés financières sous le régime de Louis XVI

SELF ASSESSMENT EXCERCISE

Répondez Vrai ou Faux

- 1. Les lumières veut dire 'Enlignement' en anglais
- 2. D'Alembert était encyclopédiste
- 3. Louis XIV a commencé son règne en 1740
- 4. J.J. Rousseau était annonciateur du romantisme
- 5. Les philosophies défendaient la religion chrétienne.

ANSWER TO SELF ASSESSMENT EXERCISE

1) Vrai 2) Vrai 3) faux 4)vrai 5) Faux

4.0 CONCLUSION

In this unit you have learnt about the age of the enlightenment. This age was characterised by developments in the area of science and technology and general knowledge i.e. Encyclopedisme. The philosophe was the main actor of the progress.

5.0 SUMMARY

In this unit you have learnt about the influence of the philosophies in the society of France during the ancient regime. Philosophers like Jean Jacques Rousseau, Voltaire, Montesquieu, through their writing, affected the mentality of that era which later led to the uprisings of 14th July1789 and culminated to the French revolution. The philosophers were against the absolute monarchy that set up the two orders: the Nobility and the Clergy above the Third Estate (the masses). Consequently they attacked the church and the king and advocated natural right liberty for every member of the society. The impact of the philosophes on the society will be discussed better in the next module. There were also development in the area of science and technology

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

- 1. Qu'est-ce que "les lumières"?
- 2. Quelle était l'impact des philosophes sur la société de l'ancien regime ?
- 3. Qu'est-ce que (Encyclopedisme)?
- 4. Qui est Jean Jacques Rousseau?
- 5. Identifiez le deux formes de liberté. ?

7.0 REFERENCES/FURTHER READING

Lagarde et Michard (1985). Collection littéraire XVII^e siècle. Paris : Bordas.

Ginestier, Maillet (1972). Culture et civilisation françaises. Paris.

Larousse (1992). Larousse de poche. Paris : Editions françaises inc.

C.F.T.D (1999). Les Models. Jos Education Ressource Centre.

Michaud, Kimmel (1996). Le Nouveau Guide France. Paris : Hachette.

MODULE 3

Unit 1	Les Origines de la Révolution Française
Unit 2	Le Caractère de la Révolution
Unit 3	L'Impact de la Révolution
Unit 4	L'exclavage et le colonialisme

UNIT 1 LES ORIGINES DE LA REVOLUTION FRANÇAISE

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 Main Content
 - 3.1 La Révolution Française/French Revolution
 - 3.2 Les Origines de la Révolution
 - 3.2.1 La Mauvaise governance
 - 3.2.2 L'Inégalité
 - 3.3 L'Etat d'esprit en France au XVIII siècle.
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignment
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

In this unit you will learn about the major causes that let to the French Revolution. You will also learn the reason why the revolution is termed the first modern revolution.'

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- give the reason why French revolution is called the first modern revolution
- state the causes of the French revolution
- name the "philosophies" whose writings incited people to rise against the despotism of their king.

3.0 MAIN CONTENT

3.1 La Révolution Française/French Revolution

The French Revolution was the first modern revolution. The modern meaning is inextricably bound up with the notion that history has taken a new course, that a new beginning is about to take place. What was called revolution before the modern age did not change the course of history, far from starting a new beginning, always fell back into a different stage of its cycle.

It was during the French revolution that the word revolution would be used with irresistibility without a corresponding backward revolving movement.

The notion of freedom is important or any modern revolution.

The American Revolution is not considered modern because there was no notion of a new beginning inherent in it, though there was the idea of freedom. The difference between the American and the French revolution is that the former was limited in objectives i.e. limited to liberation from British government; the latter was from the beginning unlimited. Another modern revolution is the Russian revolution, which is also known as the October revolution.

3.2 Les Origines de la Révolution/The origines of the Révolution

Les causes de la Révolution Française sont multiples et multiformes, mais les plus importantes sont :

3.2.1 La mauvaise gouvernance/Bad Gouvernance

a. La centralisation

La mauvaise gouvernance était inhérente en France depuis le régime de Louis XIV, le « roi soleil ». Il y régnait pendant son régime une centralisation sans pareille. Les provinces étaient sans industries, les manufactures abandonnées, le secteur agricole s'engouffrait dans le sombre, la population et les productions dimuniaient. Seul Paris s'enrichissait. Il y régnait en France une sorte de lithargie. Cette centralisation continua avec le règne de Louis XVI. L'état ne créait rien de nouveaux pour améliorer la condition de la population.

b. La corruption /corruption

Les intendants et les contrôleurs généraux sous Louis XVI étaient trop corrompus. Ils ne s'occupaient point d'apercevoir la taille et de maintenir leurs provinces dans l'obéissance. Ils se souciaient au contraire d'accroître la richesse personnelle. Le système de perception de taxes, d impôts conservait des vices inhérents.

L'administration financière gardait des vices qui tenaient au gouvernement absolu lui-même. Le règne de Louis XVI était caractérisé par une des plus mauvaises gestions à cause de sa nature secrète et sans garantie. De là, même la bourgeoisie considérée plus amie du gouvernement a commencé à montrer son impatience et finit par se révolter.

3.2.2 L'inégalité

L'inégalité dans la société s'accentua á tel point où le tiers état (la classe dominée) s'est révolté. Les nobles et le clergé jouissaient plus que jamais des privilèges merveilleuses. Ils ne payaient pas de taxes.

Le tiers-état (les misérables) souffrait des coutumes diverses et des douanes intérieures. Mis á part les taxes qui pesaient sur eux, ils payaient aussi des droits seigneuriaux.

Additional Information

The nobles enjoyed freely most of the social amenities of the state. They provided the mills, wine-presses, slaughter houses and the ovens for the use of the peasants. The peasants paid the services provided for them; they also paid for the land they used. The money paid for land use is known as seigneurial dues (droits seigneraux).

The powers of the nobles were tremendous, and this and other reasons mentioned annoyed the peasants who constituted the masses in France and organised uprisings to fight for their natural rights.

• Another factor responsible for the outbreak of the revolution was hunger. As a result of bad harvest, many people could not afford to eat due to lack of bread.

3.3 L'Etat d'esprit en France à la fin du XVIII^e Siècle.

L'état d'esprit en France au XVIII^e siècle est le plus récent facteur qui a determiré la naissance et même le caractère de la Révolution française.

a. Jean Jacques Rousseau

J.J. Rousseau contented that man is basically free but he has been enslaved by the evils of the society and demanded that the system should be examined. In his book: **The Social Contract**, Rousseau argued that the King was bound to the people by a contract which could be broken if either refused to cooperate.

b. Voltaire

In his: Letters on the English "Voltaire criticized the church (clergé). He declared: "the most absurd of empires, the most humiliating for human nature is that of priests and of all Christian religion".

c. Baron de Montesquieu

Montesquieu, in his book <u>Espirit des Lois</u> argued that a good government must practice the principle of "separation of powers". He condemned the system of government in France which concentrated the power of the Executive, legislative and judiciary in the hands of an individual (the king).

He argued that the system of government in England where there was division of power between the king, the assembly and the judiciary could not make room for despotism.

SELF ASSESSMENT EXERCISE

Attempt all the questions (Indiquez Vrai ou faux)

- 2. La Révolution Française a commencé avec la prise de la bastille
- 3. Jean Jacques Rousseau est un philosophe.
- 4. La Révolution américaine est une révolution moderne.
- 5. Le clergé payait le taxe pendent l'ancien régime.
- 6. L'une des causes de la Révolution française était la corruption.

4.0 CONCLUSION

In this unit, you have learnt about the concept of a modern revolution and the main factures that led to the outbreak of the French Revolution.

5.0 SUMMARY

This unit has equipped you with the knowledge of what made the French Revolution the first modern Revolution. You have learnt about the origins of the French revolution. You can enumerate and explain the major causes of this event. You can also name the philosophes whose revolutionary writings incited people to demand for a change.

ANSWER TO SELF ASSESSMENT EXERCISE

(1) vrai (2) vrai (3) faux (4) faux (5) vrai

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

- 2. Expliquez pourquoi la Révolution française est considerée la première Révolution moderne.
- 3. Expliquez comment est-ce que la mauvaise gouvernance a causé la Révolution française.
- 4. Comment est-ce que l'inégalité a susuté la Révolution en France ?
- 5. Qui a changé l'état d'esprit en France au XVIII^e Siècle ?
- 6. Qu'est-ce que les droits seigneuriaux ?

7.0 REFERENCES/FURTHER READING

Lagarde et Michard (1985). *Collection Littéraire XVII^e siècle*. Paris : Bordas.

Ginestier, Maillet. (1972). Culture et Civilisation Françaises., Paris.

Larousse (1992). Larousse de Poche. Paris : Editions françaises inc.

C.F.T.D (1999). Les Models. Jos: Education Ressource Centre.

Michaud, Kimmel (1996). Le Nouveau Guide France, Hachette, Paris.

Omolewa Michael (1978). *History of Europe*, 1789-1919. Ibadan: Aramolaran Publishing Co Ltd.

Dartford, Geralid (1972). Independent School Presses. Massachusetts

UNIT 2 LE CARACTERE DE LA REVOLUTION

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 Main Content
 - 3.1 La manière des révolution religieuses
 - 3.2 Les Dispositifs antilibéraux
 - 3.2.1 La tutelle administrative
 - 3.2.2 La garantie des fonctionnaires
 - 3.3 L'irréligion
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignment
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

In this unit you will learn about the distinct nature of the French RevolutionThe manner in which it was carried out and what were the main factors that influenced the French revolution.

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- state how the French Revolution resembled the religious Revolution in nature
- explain how the centralization inherent during the monarchy continued during the Revolution
- explain the despotic nature of the French Revolution
- define **la Terreur** and state the reason why the revolutionarists destroyed the church.

3.0 MAIN CONTENT

3.1 La manière des Révolutions religieuses

Si on fouille toutes les anales de l'histoire, on ne trouvera pas une révolution du même caractère que la Révolution française. Elle ressemble plutôt aux révolutions religieuses. Toutes les révolutions civiles et politiques ont opéré au sein d'une patrie et sont limitées en termes d'objectifs.

Tout comme les révolution religieuses, la Révolution française n'a pas de territoire propre. Elle a pénétré tous les hommes par la prédication et

la propagande. Les révolutionnaires ont prêché ardemment aux étrangers les vertus de la Révolution. Il n'y avait pas eu au monde une révolution qui ait eu un tel caractère. Elle était devenue elle-même une sorte de religion nouvelle.

Alexis de Tocqueville qualifie la révolution française de religion imparfaite puisqu'elle était sans Dieu, sans culte et sans l'au-delà. Il faut aussi attribuer ce caractère extraordinaire de la Révolution aux changements déjà survenues dans les mentalités, les coutumes et les mœurs. La révolution était pour eux une autre religion. Ils ont été influencés par les écrits de Jean-Jacques Rousseau, qui avait préconisé de la religion civile. Les révolutionnaires se sont servis d'expressions à connotation religieuse pendant leurs réunions. Par exemple, le deuxième registre Bergerac et la Marseillaise sont connus sous les noms du Registre sacré et la Cantique respectivement. Le Club de Montauban est appelé "le sanctuaire du temple." A Aix, seuls des gens purs et honnêtes étaient admis au sanctuaire. Des expressions comme "saints" "notre constitution sacrée", 'mauvaise foi' étaient fréquentes dans le langage révolutionnaire et psychologique des jacobins. C'est le zèle religieux de la Révolution qui a permis le slogan 'liberté, égalité, fraternité' d'avoir un impact universel avant la fin du 18^e siecle.

3.2 Les Dispositifs antilibéraux

3.2.1 La Tutelle administrative

Depuis l'ère féodale jusqu'à l'ancien régime, les villes en France ont conservé leur liberté. En effet le système féodal donnait aux villes la liberté. En effet le système féodal donnait aux villes la liberté de s'administrer elles-mêmes et malgré la chute de l'ancien régime cet état de choses continuait. Cette forme d'administration donnait aux villes la possibilité de choisir librement leurs magistrats à travers des élections libres et populaires.

La liberté électorale, basé sur le système de paroisse était démocratique. En France, en Angleterre et en Allemagne, la fin de la féodalité avait mis en place cette forme d'administration. Des assemblées de tous les habitants, réunis de temps à autre en un seul organe, choisissaient les autorités pour régler les principales affaires du village.

Lorsqu'au XVIII^e siècle l'état s'est ingéré et a écrasé l'organisation administrative des villages, la paroisse était devenue moribonde. Là où jadis, la vie locale 'était animée et les fonctionnaires nombreux, il ne sont restés que deux agents de l'état : le collecteur et le syndic.

Tous les deux, auparavant des élus locaux, n'étaient plus que des auxiliaires du gouvernement central totalement asservis à sa cause. Le

collecteur, comme l'indique son nom, percevait les impôts et taxes sous la vigilance de l'intendant. Le syndic dirigeait la milice, les travaux de l'état et exécutait tous les lois générales. Il effectuait toutes les opérations de sécurité et administration publique. Il faisait cela sous le contrôle quotidien du subdélégué de l'intendant.

Pour ajouter l'injure à la blessure ainsi faite au peuple, l'officier subalterne, le dernier du gouvernement, traitait les fonctionnaires communaux de la façon la plus ignoble. Il les emprisonnait ou bien il les forçait à payer une amende. Les victimes ne pouvaient ni se plaindre ni se défendre tout comme les simples citoyens.

Tocqueville a remarqué que les fonctions paroissiales étaient considérées moins des postes honorables que des charges auxquelles on cherchait à se dérober. Toutes ces formes d'administration qui existaient durant l'ancien régime ont continué même après la Révolution. Tocqueville à travers cette narration historique de l'administration française a prouvé bien que la Révolution française n'avait pas beaucoup innovée. Pour finir, il a rajouté que :

« Sous l'ancien régime comme de nos jours (pendant la révolution), il n'y avait ville, bourg, village ni si petit hameau en France, hôpital, fabrique, couvent ni collège, qui avait volonté indépendante dans ses affaires particulières, ni administrer à sa volonté ses propres biens, alors comme aujourd'hui l'administration tenait tous les Français en tutelle. »

3.2.2 La Garantie des fonctionnaires

Pour bien expliquer la continuité de l'ancien régime à la Révolution sous le plan administratif, Tocqueville ne s'est pas arrêté uniquement sur la tutelle administrative. Il a aussi défendu que la garantie des fonctionnaires qui découle de la séparation entre juridiction administrative et juridiction civile, en cours après la Révolution était un dispositif de l'ancien régime.

Géné par cette indépendance, où ni la peur ni l'ambition ne pouvait les soumettre, à son contrôle, le roi a trouvé bien vite qu'il serait mieux de leur soustraire les affaires ou son pouvoir sur l'administration serait compromis.

Cela l'a porté à créer pour son usage particulier, auprès d'eux une espèce de tribunal plus indépendant. La justice en ce moment est devenue bicéphale, d'une part on trouve désormais les tribunaux ordinaires qui jugeaient les citoyens et les affaires privées et d'autre par les tribunaux administratifs spécialement mis sur pied pour juger les affaires concernant le pouvoir du roi. Ainsi le roi leur avait soustrait tout

ce qui ressortait de son pouvoir et son autorité, à savoir le gouvernement et l'administration des mains de juges ordinaires. Par ce moyen le roi s'était dérobé de tout contrepoids à son pouvoir, même au détriment de l'intérêt, de son peuple.

Cette initiative du roi, bientôt se révélera devastractrice : par toutes sortes d'actes arbitraires de supercherie, d'abus d'autorité. L'agent de l'administration le plus ridicule à échelon le plus bas pouvait oppresser le peuple. Par exemple, un simple ouvrier chargé de diriger une corvée maltraite un paysan qui à son tour le poursuit en justice. L'affaire répréhensible en tribunal ordinaire est rapidement transformée en affaire d'état par l'ingénieur qui a conseillé confidentiellement à l'intendant de soustraire l'affaire au tribunal ordinaire. Dans un autre cas, un entrepreneur d'état poursuivi par son voisin pour avoir pris dans son champ du matériel dont il s'était servi sans permission, se voit défendu par l'intendant lui-même.

Une affaire de droit public, relevant du code pénal, se voit transformé de bon gré selon l'humeur en affaire administrative.

On voit bien là, l'usage que l'administration, a fait de cet appareil qu'est le tribunal administratif. Il est d'ailleurs tout à fait évident qu'une affaire soustraite ainsi au tribunal ordinaire s'éteigne et la poursuite s'arrête comme elle a commencé, c'est-à-dire, sans suite. Le renvoi d'une affaire concernant le tribunal ordinaire, devant un tribunal d'exception, donc administratif, se faisait par ce principe nouveau que je viens d'expliquer; ce principe est appélé: "Evocation". Par le processus d'évocation de l'autorité illimitée du roi et l'existence des tribunaux d'exception dits tribunaux administratifs, les fonctionnaires de l'ancien régime se sont taillés une immunité et une impunité sans faille.

Malgré le changement du régime et la Révolution, une différence insignifiante est ajoutée. Sous l'Ancien Régime l'évocation permettait au gouvernement d'établir l'arbitraire et l'injustice. On couvrait des agents et fonctionnaires indélicats et répréhensibles pas des mesures illégales. Mais sous le nouveau régime jusqu'après la Révolution, il leur est permis légalement de violer les droits toujours grâce à l'existence constitutionnellement établie de l'Evocation et de la justice administrative.

Le lien et le rapport dès lors établis entre les administrateurs de l'ancien régime et ceux du régime révolutionnaire donnent l'impression que les fonctionnaires de l'ancien régime soient nos contemporains. C'est ainsi que cette Révolution à caractère trop radical a laissé intact les dispositifs antilibéraux de l'ancien régime.

3.3. L'irréligion

L'irréligion a non seulement contribué à hâter la Révolution, mais aussi elle a eu une sorte d'influence sur son caractère.

Au XVIII^e siècle le christianisme a beaucoup souffert sur le continent européen. Comme l'a remarqué Mirabeau en 1787, le phénomène était un préjugé répandu globalement en Aliemagne. Pour Tocqueville l'irréligion n'a été embrassée nulle part ailleurs, avec une telle passion générale ardente et intolérante comme en France. La religion chrétienne a été attaquée avec force sans même essayer de la remplacer avec une autre. Les âmes se sont trouvées vides de la foi qui auparavant les remplissait.

Il faut rappeler le rôle joué par plusieurs écrivains dans cette ingrate et ignoble entreprise. Tous ces écrivains philosophes en général, étaient unanimes sur ce fait, aucun d'eux n'a choisi à défendre la thèse contraire. Mais l'on doit se demander pourquoi l'église et pas les institutions politiques, a subi tant d'attaques par les philosophes.

L'église était contre les philosophes par les principes mêmes de son gouvernement. Ils la méprisaient parce qu'elle s'appuyait sur la tra dition. Elle était entrée dans le collimateur des philosophes parce qu'elle reconnaissait une autorité supérieure à la raison individuelle.

Notons que ces philosophes se sont faits porte-parole de la misons contre la tradition et de l'unique pouvoir du gouvernement politique contre les autorités variées de l'ordre social.

En outre, l'église était plus opposée aux écrivains comparativement aux autres institutions. Elle était chargée de surveiller les démarches de la pensée et de censurer les écrits. Voilà l'une des raisons pourquoi, les écrivains avaient jugé utile et nécessaire de se débarrasser de cette institution s'ils voulaient atteindre le public et l'appareil gouvernemental.

La chute des croyances religieuses au 18 siècle a marqué la plus grande influence sur la Révolution radicale. Cela en a marqué ce que quelques uns ont décrit comme le caractère satanique de la Révolution. Voilà bien ce qui explique le caractère inhumain exhibé par les Révolutionnaires, si l'on pense aux atrocités perpétrées pendant la Terreur.

Mais sur un autre plan, Tocqueville a remarqué que c'est le caractère irréligieux des Révolutionnaires qui les a menés à se débarrasser de la servitude et de l'oppression.

Se référant au caractère irréligieux de la Révolution française, Robert Nisbet dans son livre <u>The Social Philisophers</u>, a précisé que, dans la pensée occidentale, depuis les lumières et la Révolution, rien de pareil n'a été ajouté a l'attaque sur les religions. Même les mouvements ultérieurs comme : le positivisme, le Marxisme et l'utilitarianisme ou les doctrines de Sigmund Freud n'ont autant attaqué la religion comme l'ont fait les philosophes des Lumières et les Jacobins.

Dans les rangs de leaders des jacobins on compte parmi les plus radicaux : l'incorruptible Robespierre et son allié Saint-Just parmi les philosophes des Lumières, le plus irréligieux le plus radical n'est autre que Voltaire.

- La terreur: les révolutionnaires modérés, (les Girondins) s'opposaient aux ultras (les Montagnards), partisans d'une révolution totale et rapide.
- L'économie et les structures sociales étaient gravement perturbées.
- Les pays voisins de la France, craignaient de voir la révolution se propager chez eux, s'allièrent et lui déclarèrent la guerre.

En 1793, sous la conduite du révolutionnaire Robespierre, le gouvernement instaura la dictature, exécutant les opposants : cette période est appelée la **Terreur**. Pendant ce temps les lois religieuses en même temps que les lois civiles ont été renversées. Durant la Terreur aussi, les lois sur la déchristianisation ont vu le jour. A partir de 1794, le pouvoir revint à des hommes plus modérés. L'un d'eux, le général **Bonaparte**, prit le pouvoir à titre personnel en 1799 et mit fin à la Révolution. Il restaura l'ordre, gagna la guerre contre les ennemis de la France et conquit un immense territoire. En 1804, il se fit proclamer empereur sous le nom de Napoléon 1^{er}

SELF ASSESSMENT EXERCISE

Attempt all the questions (Répondez Vrai ou faux)

- 1. La Révolution française a ressemblé aux révolutions religieuses
- 2. La centralisation était laissée intact pars les révolutionnaires
- 3. Robespierre a été guillotiné.
- 4. La Terreur était un parti politique.
- 5. Les révolutionnaires ont supporte l'église.

4.0 CONCLUSION

In this unit you have seen how the French Revolution took the form of religions revolutions. You have also learnt about la "Terreur"

5.0 SUMMARY

In this unit you have learnt the form taken by the French Revolution. The Revolutionaries especially the Jacobins went about preaching the virtus of the Revolution. They win many people to their side against the enemies of the revolutions. The critics of the French Revolution later discover, in the judicial documents, that the Revolutionaries left untouched some antiliberal practices of the ancient regime. With la "terreur" the Revolution took a satanic form by killing with "guillotine" the enemies of the Revolution.

ANSWER TO SELF ASSESSMENT EXERCISE

(1) vrai	(2)vrai	(3)faux	(4)faux	(5)vrai

(1) vrai (2) faux (3) vrai (4) faux (5) faux

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

- 1. Quelles sont les raisons pour lesquelles la Révolution a pris la forme des révolutions religieuses
- 2. Expliquez ce qui s'est passé pendant la Terreur
- 3. Comment est-ce que la Révolution a laissé intact des dispositifs antilibéraux.
- 4. Oui sont les Jacobins?
- 5. Quelle opinion faites-vous du caractère de la Révolution française

7.0 REFERENCES/FURTHER READING

Lagarde et Michard (1985). Collection Littéraire XVII^e siècle. Paris : Bordas.

Ginestier, Maillet (1972). Culture et Civilisation Françaises. Paris.

Larousse (1992). Larousse de Poche. Paris : Editions françaises inc.

C.F.T.D (1999). Les Models. Jos: Education Ressource Centre.

Michaud, Kimmel (1996). Le Nouveau Guide France. Paris : Hachette.

Omolewa Michael (1978). *History of Europe*, 1789-1919. Ibadan: Aramolaran Publishing Co Ltd.

Dartford Geralid (1972). Independent School Presses. Massachusetts.

UNIT 3 L'IMPACT DE LA REVOLUTION

CONTENTS

1.0 Introduction

- 2.0 Objectives
- 3.0 Main Content
 - 3.1 La Déclaration des Droits de l'Homme
 - 3.2 L'impact Universellel
 - 3.3 Les Evènements importants
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignment
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

In this unit you will learn about the impact of the French Revolution in France and in the world especially the francophone countries.

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit you should be able to:

- state some articles of the Universal Declaration of Human Rights
- explain the impact of the French Revolution on the socio-political life of France and francophone countries
- identify important events that took place during the French Revolution.

3.0 MAIN CONTENT

3.1 La Déclaration des Droits de l'Homme.

Issue de la Révolution française a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à Paris, le 10 décembre 1948. Elle est aujourd'hui connue sous le non de : La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.

Article 1 : Tours les êtres naissent égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dan un esprit de fraternité.

Article 2 : Tout individu a droit à la vie et à la sûreté de sa personne.

Article 3 : Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude, l'esclavage et la traite des esclaves sont interdites sous toutes les leurs formes.

3.2 L'impact Universelle

La Révolution française a porté ses fruits au delà des frontières de la France. Tocqueville se référant aux Révolutionnaires a indiqué que.

'Il ne faut pas croire que ces êtres nouveaux aient été la création isolée et éphémère d'un moment, destinée à passer avec lui ; ils ont formé depuis une race qui s'est perpétuée et répandue dans toutes les parties civilisées de la terre, qui partout a conservé la même physionomie, les mêmes passions,... Nous l'avons trouvée dans le monde en naissant, elle est encore sous nos yeux'.

Il est vrai que ce radicalisme révolutionnaire n'a pas pu résoudre le problème que la révolution a posé; celui de la réalisation politique concrète de la liberté. Mais notons qu'elle n'en a pas moins une portée universelle, car c'était à cause d'elle que pour la première fois la liberté politique fut élevée au rang de droit et par là le pouvoir qu'a l'homme d'être soi était devenu universel.

Aujourd'hui on voit, partout l'héritage laissé par la Révolution française. L'actuelle répartition géométrique de la structure administrative de la France en départements, arrondissements et cantons date de la Révolution. On note bien que cela se rencontre non seulement sur le territoire français, mais aussi dans les anciennes colonies de la France. C'était bien la Terreur qui a rendu possible l'abolition des provinces et communes qui constituaient l'ancien ordre social.

Notons aussi que la fameuse distinction **droite gauche** qui aura après tant d'implications date de la distribution des sièges dans la première assemblée générale de la France. Ceci est vrai dans la mesure où c'était la Révolution qui a causé la division au sein des nouveaux députés conservateurs élus à la chambre de la troisième république.

Aujourd'hui l'expérience révolutionnaire est devenue une source de la tradition parlementaire qui inspire les républicains. Elle est aussi la source d'inspiration qui anime les mouvements travaillistes et les courants socialistes. En effet les deux conceptions de la démocrate moderne qui se partagent le monde d'aujourd'hui, dont l'antagonisme affecte notre univers, datent elles aussi de la révolution.

Dans son livre qui vient de paraître intitulé **The Roots of the West:** Louis J. Munoz a souternu que la Révolution n'a pas uniquement affecté les institutions est la pratique provenant de son temps, elle a aussi influencé notre mentalité politique et ce - plus que tout autre phénomène.

Pendant plus de deux siècles cet événement, continue à susciter bon nombre de débats dans l'histoire du monde. Cela est vrai dans la mesure où elle représente la base de la vie politique moderne. Dans le domaine des rapports entre religion et société civile, elle marque également un moment clef, en ouvrant la voie au processus qui aboutit à la séparation du religieux et du politique, de l'église et du pouvoir public.

Du point de vue économique et social, le tournant s'avère plus radical dans le sens qu'en détruisant les cadres de la société d'Ancien Régime, les Révolutionnaires ont instauré un ordre nouveau, fondé sur l'égalité civile et l'individualisme qui seront les piliers du XIXe siècle bourgeois et de l'essoir du capitalisme en France.

Jusqu'aujourd'hui la vérité qui se situe autour de cet événement mystérieux qu'est la Révolution française demeure toujours insaisissable, malgré tant d'information : des tas de journaux, records de réunions et discours. Cela a prouvé qu'aucun mouvement dans l'histoire ne peut être compris par l'accumulation des faits uniquement. 'Un mouvement est un esprit et même l'esprit humain défie tous nos efforts en vue d'une compréhension totale' **Voegelin**.

'De nos jours deux révolutions contradictoires sont entrain de se dérouler. D'une part il y a celle qui continue d'affaiblir le pouvoir suprême et d'autre part celle qui continue à la rendre puissant'. Tocqueville.

3.3 Evénements Importants

- 1789 1799 La Révolution Française
- 14 Juillet 1789 Prise de la Bastille symbolise le renversement de la monarchie absolue.
- 4 août 1789 : Révolution sociale par l'abolition des privilèges. La France bourgeoise succède à la France aristocratique.
- 26 août 1789 : Révolution juridique, déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen
- 22 décembre 1789 : révolution administrative, les départements remplacent les provinces.
- Juin 1791 : La fuite du roi Louis XVI
- 1791 1792 : L'Assemblée législative
- 1792 : La Convention abolit la royauté et substitut le calendrier grégorien, le calendrier révolutionnaire. 1792 sera l'an de la République dont la devise sera désormais ; Liberté, Egalité, Fraternité.
- 1793 1794 : la Terreur qui prendra fin avec le 9 thermidor
- 1795 1799 : le Directoire
- 9 novembre 1799. Coup d' Etat du 18 Brumaire.
- 1804 : Napoléon Bonaparte se proclame empereur sous le nom de Napoléon 1^{er}

SELF ASSESSMENT EXERCISE

Attempt all the questions (Répondez vrai ou faux)

- 1. La Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen date de 1848.
- 2. La Révolution Française a porte ses fruits au de la de la France.
- 3. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme date de 1789.
- 4. La date de l'exécution de Louis XVI est le 21 janvier 1793.
- 5. Napoléon Bonaparte fait le coup d'Etat le 9 novembre 1799

ANSWER TO SELF ASSESSMENT EXERCISE

(1) faux (2) vrai (3) faux (4) vrai (5) vrai

4.0 CONCLUSION

In this unit you have learnt about the impact of the French Revolution on the socio-political activities of France and the rest of the world.

5.0 SUMMARY

According to Claude Ake "French revolution is the midwife of the modern world." The spirit of dissent expressed all over the world today emerged from the single act of upturning the monarchy on 14th July 1789 in France. The Universal Declaration of Human Right, the political system, and socio-educative institutions of most francophone countries emanated from the French Revolution.

6.0TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

- 1. Quelle est la relation entre la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et la Déclaration Universelle de Droits de l'Homme?
- 2. Expliquez brièvement l'article 4 de la Déclaration universelle des Droit de l'homme.
- 3. Expliquez l'article premier
- 4. Parlez-nous de l'impact politique de la Révolution Française dans les pays francophones.
- 5. Citez les évènements importants de la Révolution Française.

7.0 REFERENCES/FURTHER READING

Alexis de Tocqueville (1967). *L'Ancien Régime et la Révolution*. Paris : Gallimard.

Munoz, Louis J. (2001). The Roots of the West. Ibadan: Bookcraft.

Nisbet, Robert (1982). *The Social Philosophers*. New York: O Poket Books.

UNIT 4 L'EXCLAVAGE ET LE COLONIALISME

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives

- 3.0 Main Content
 - 3.1 La Traite Négrière
 - 3.1.1 La Révolution Française et L'esclavage
 - 3.1.2 De Napoléon Bonaparte à L'abolition
 - 3.2 De L'abolition A La Colonisation
 - 3.2.1 La Conférence De Berlin
 - 3.2.2 Conquêtes Militaires et Traités
 - 3.2.3 Bilan De L'exploitation Esclavagiste et Poste Esclavagiste
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignment
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

In this unit you will learn about the slavery and slave trade, how it started in France in the 16th century and how it was sustained by the various imperial leaders of France, till when it was finally abolished in 1848. You will also learn about the reason for the French colonisation and ways and manners it was carried out. This unit will teach you the consequences of the French exploitation and you will learn various important dates of the French colonisation

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- identify the two type of French colonisation / exploitation
- explain how the slave trade was carried out
- state the reason for the French colonisation and how it was imposed on Africans
- state negative effects of the French exploitation
- identify important dates of the French colonization.

3.0 MAIN CONTENT

3.1 La Traite Négrière

Le commerce des être humains plus particulièrement celui des africains commence des le début du XV^e siècle. Toutes les grandes puissances

européennes s'engagent dans ce commerce honteux. La France crée, en 1635, la compagnie des îles d'Amérique pour gérer ses colonies aux Caraïbes. La France est installée en Guadeloupe et en Martinique depuis 1635, et à Saint – Dominique à partir de 1642.

Des 1670, les négriers français traitent officiellement 1000 Africains par an, auxquels il faut ajouter la traite illégale. De la Rochelle d'abord, puis de Saint-Malo, Bordeaux, Dieppe, Honfleur, Rouen et Nantes partent des bateaux négriers.

La traite négrière connue aussi sous le nom du commerce triangulaire (France – Afrique - Amérique) continue à partir du XVII^e siècle par la vente des esclaves et de produits exotiques (soie, les épices le poivre, les cotonnades et l'or). L'économie coloniale française se développe à partir des premiers comptoirs conquis par la France.

D'après Jean Major (1986) dans son ouvrage Esclave et Négriers « au XVIII° siècle, la France dépasse de loin la Hollande et devient après l'Angleterre, la deuxième nation de traite ». L'Afrique livre 300.000 esclaves au XVI° siècle, plus de 1.700.000 au siècle suivant, plus 6.100.000 au XVIII° siècle et sans doute plus de 3.300.000 au XIXe siècle. L'Afrique a perdu de 50 à 100 millions de personnes avant l'abolition explicite de la traite en 1848.

3.1.1 La Révolution Française et L'esclavage

Lors de la Révolution Française, l'abolition de l'esclave et de la traite est revendiqué par bon nombre de députés des Etats généraux, comme l'Abbe Grégoire la Fayette, Condorcet, Marat, la Rochefoucauld ou Mirabeau. Ces députés exigent que les principes de 1789 soient appliqués aux colonies puisque l'article 1^{er} de la déclaration des droits de l'homme interdit implicitement l'esclavage. Il faut attendre le 4 février 1795 pour que l'assemblée abolisse explicitement l'esclavage. Le 22 août 1795, les colonies sont soumises aux mêmes lois constitutionnelles que la métropole

7.1.2 De Napoléon à L'abolition

Au lendemain du coup d'état du 9 novembre 1799, Napoléon Bonaparte « le colonial » rétablit la situation prérévolutionnaire. Il exclut ainsi les colonies de la « loi commune » pour les faire revenir sous les « lois d'exception ». Napoléon Bonaparte décide alors de rétablir l'esclavage et remet en vigueur, le 20 mai 1802, le code noir qui réglemente la vie des esclaves (des objets). Il n'interdira la traite qu'en mars 1815.

Il faut attendre 27 avril 1848 à la veille de la 2^e république pour que l'esclavage soit définitivement abolit. Cette même année la France conquit l'Algérie et l'organise en trois départements français. Tocqueville alors ministre des affaires étrangères critique cette conquête "nous fier au bon vouloir des indigènes pour nous maintenir en Afrique, c'est une pure illusion à laquelle il serait insensé de s'attacher"

3.2 De L'abolition à la Colonisation

Suite à l'abolition de la traite négrière et l'esclavage, les français justifient moralement la conquête coloniale. Selon eux les noirs sont des 'animaux' il s'agit alors d'abolir l'esclavage interafricaine, d'aller sauver les populations asservies par une monarchie féodale (comme en Algérie, Tunisie) ou abandonnées la barbarie (comme en Afrique noire).

Napoléon III va Autoriser par décret, en 1852, le rachat d'esclaves sur les côtes africaines. L'église catholique rejoint aussi la cause abolitionniste pour mieux justifier sa politique d'évangélisation des indigènes.

3.2.1 La Conférence De Berlin

Convoquée par le Chancelier allemand Bismarck du 15 novembre 1885 au 26 février 1885, la conférence de Berlin réunit 14 nations : Allemagne, Autriche, Hongrie, Belgique, Danemark, empire Ottoman, Espagne, Etats-Unis, France, Grand Bretagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Russie et Suède.

L'acte général de cette conférence précise les modalités de l'occupation de l'Afrique. Il s'agit d'étendre la conquête des terres africaines et toute terre conquise doit être occupée. Les Métropoles doivent y installer une administration (civile ou militaire), matérialiser les nouvelles frontières par des postes militaires et signés avec les autorités indigènes (par paix ou par force) des traités. Mais l'entreprise coloniale française fait face à une forte résistance

3.2.2 Conquêtes Militaires et Traités

La politique de conquêtes s'accompagnent d'une politique des traites à fin d'attribuer des 'terres habitées pars des tributs barbares' à la France. Ces épisodes se caractérisent souvent par des guerres : combat contre Samory Touré (Guinée 1886 - 1998), campagnes militaires contre le roi Béhanzin (Dahomey, 1892-1894) ou Cheik Ahmadou Bamba (Sénégalconquête malgache contre la reine Ranavalona III (1883-189), protectorat français en Tunisie (1881-1883). Il y avait aussi la création de l'A.O.F en 1895 : l'Afrique Occidental Française regroupant les pays

de l'Afrique de l'Ouest (francophone) actuelle. Le protectorat du Maroc conquit entre 1906 et 1912 vient compléter l'édifice colonial en Afrique du nord.

D'abord le système d'assimilation a été adopte par la métropole pour administrer les colonies. Ce système a pour but d'assimiler, de transformer les indigènes en français par la langue française, la culture, la religion française etc.

Entre 1946-1956 le système d'assimilation a été remplacé par le système d'association par lequel la métropole gouverne à travers les chefs traditionnels bien sûr sous la domination des colons français.

3.2.3 Bilan de l'Exploitation esclavagiste et post esclavagiste

Le bilan est négatif pour l'Afrique, il y a parmi d'autres :

- Perte de vies humaines
- Beaucoup de noirs vivent aujourd'hui en Amérique ne peuvent plus retrouver leur sources africaines
- Choque psychologique des noirs partout dans le monde
- Bouleversement des liens familiaux
- Bouleversement de la culture africaine
- Exploitation humaine par le travail forcé
- Sous développement économique
- Les guerres intertribales

SELF ASSESSMENT EXERCISE

Attempt all the questions (Indiquez vrai ou faux)

- 1. La traite négrière commence au début du XVII^e siècle
- 2. Mirabeau fait partie des députés des Etats généraux qui ont revendiqué l'abolition de l'esclavage et la traite négrière
- 3. La France conquit l'Algérie en 1848
- 4. L'A.O.F regroupe les pays de l'Afrique du nord
- 5. Le premier système d'administration pendant la colonisation était l'association.

4.0 CONCLUSION

You have learnt in this unit the various ways and time the French dominated the African continent. The countries known today as

francophone countries were part of the colonies of France during the French colonisation

5.0 SUMMARY

In the unit you have learnt about French domination of African through slavery and slave trade in the first two instances and thirdly with colonisation. You have learnt that the slave trade that was abolished during the French Revolution was instituted again by Napoleon Bonaparte. He abolished it in 1815 but in the second Republic, Napoleon III ordered by decree to go back to Africa to buy slaves. When slavery was finally abolished in 1848, a fresh round of French occupation in form of colonisation with invasion of Algeria started. French occupation finally came to an end in 1960, with the independence of African countries.

ANSWER TO SELF ASSESSMENT EXERCISE

(1) faux (2) vrai (3) vrai (4) faux (5) faux

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

- 1. Brièvement expliquez comment l'esclavage a commencé au XVII^e siècle
- 2. Pourquoi l'esclavage a été aboli pendant la Révolution Française
- 3. Mentionnez 10 pays membres de l'A.O.F
- 4. Mentionnez trois résistances organisées contre l'occupation française en Afrique noire.
- 5. Faites le bilan de l'occupation française et de l'esclavage pour l'Afrique

7.0 REFERENCES/FURTHER READING

Bancelle, Blanchard, Verges (2006). La Colonisation Française, Les Essentiels. Paris : Milan.

MODULE 4

Unit 1 La France Bourgeoise

Unit 2 La vie Politique

Unit 3	Les institutions Françaises
Unit 4	Système Educatif Français

UNIT 4 LA FRANCE BOURGEOISE

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 Main Content
 - 3.1 Crépuscule de la monarchie
 - 3.2 La bourgeoisie triomphante
 - 3.3 Le Romantisme
 - 3.3.1 Imagination et lyrisme
 - 3.3.2 Liberté et révolution
 - 3.3.3 Histoire, Roman, Epopée
 - 3.4 La troisième républiques
 - 3.4.1 Les luttes politiques
 - 3.4.2 Progrès Scientifique et technique et le capitalisme
 - 3.4.3 Le mouvement Ouvrier
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignement
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

In this unit you will learn about the political development as well as the Romantic Movement in France after the revolutions.

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- •state the main features of Romantisme
- •tate the causes of political upheavals in the third republic
- •explain the developments that took place in the areas of sciences, technologies and capitalism
- •identify the main labour movements in the third republic.

3.0 MAIN CONTENT

3.1 Crépuscule de la Monarchie

Après 1815, la bourgeoisie triomphe. Capitaliste et libérale, elle suscite une civilisation matérialiste et sans grandeur, qui le développement du romantisme

Ni Louis XVIII, ni Charles X ne parviennent à concilier la restauration des valeurs traditionnelles de l'Ancien Régime et les exigences de l'esprit nouveau. Après la révolution de 1830, la monarchie bourgeoise de Louis Philippe ne se révèle pas plus capable trouver un équilibre entre l'ordre social et le libéralisme. La révolution de 1848 signe la condamnation définitive du régime.

3.2 La Bourgeoisie Triomphante

En fait, malgré la naissance d'une nouvelle noblesse sous l'Empire, le grand vainqueur de la Révolution fut la bourgeoisie. Tenant en main les leviers de commande, le bourgeois façonne la France à son image : banquier ou négociant, il développe un capitalisme commercial très protectionniste ; libéral plus que démocrate, il s'assure sous tous les régimes le contrôle de la politique, intellectuel, il donne ses soins à l'organisation de l'enseignement secondaire, qui devient en fait un enseignement de classe ; timoré, les chemins de fer l'inquiètent, et la révolution industrielle et technique qui transforme l'Angleterre le laisse longtemps indifférent.

3.3 Le Romantisme

Le Romantisme marque un tournant dans la culture européenne. Né dans les pays du Nord, il pénètre en France au début du XIXe siècle et s'affirme peu à peu comme un prolongement de la Révolution : une révolution dans l'art et la littérature, et jusque dans la conception même de la vie.

Préparé par chateaubriand, dont le héros René (1802) incarne le « mal du siècle », importé d'Allemagne par Mme de Staël, le Romantisme est d'abord une rupture et une révolte :rupture avec la tradition classique et le culte de l'Antiquité, révolte contre un rationalisme desséchant, rupture avec la société du temps, révolte contre les conventions et la médiocrité bourgeoises. Cette révolte conduit tout naturellement à l'évasion : évasion dans la nature ; Vers un Moyen Age de légende ; vers des paysages étranges et exotiques ; enfin dans le rêve intérieur.

3.3.1 Imagination et Lyrisme

L'imagination romantique suscite d'abord des modes littéraires : le macabre, qui s'épanouit avec le mélodrame et le roman noir ; le

fantastique, qu'on retrouve aussi bien en musique avec Berlioz (Symphonie fantastique) qu'en littérature avec Nodier (Contes fantastiques) et en peinture. Mais ces modes éphémères trahissent un état d'âme nouveau : la revanche de la sensibilité sur la raison, l'exaltation du moi, et surtout l'ennui, le vide ou l'inquiétude métaphysiques d'êtres avides d'infini et de mystère : le coeur s'épanche alors dans un lyrisme souvent débordant, comme chez Lamartine et Musset, ou plus concentré comme chez Vigny ou Nerval. Le Romantisme est la revanche de puissances poétiques longtemps refoulées.

3.3.2 Liberté et révolution

Partout le mot d'ordre est : liberté ! Liberté dans l'art, surtout au théâtre, où le drame détrône la tragédie, et en peinture, où Géricault, puis Delacroix se dressent contre l'académisme ; liberté du moi, et bientôt liberté des peuples. C'est au nom de cette liberté que les Romantiques, de cénacles en manifestes, mènent autour du jeune Victor Hugo un combat qui s'achève en 1830 par la bataille d'Hernani. Dès lors, tandis que certains, comme Théophile Gautier, épris de pittoresque et de beauté formelle, fondent l'école de l'Art pour l'art, les autres, touchés par la grâce socialiste, prennent le parti du peuple, proclament la mission sociale du poète et se tournent vers l'avenir.

3.3.3 Histoire, roman, épopée

Le Romantisme a le goût des grandes synthèses : l'histoire devient avec Michelet « résurrection intégrale du passé », le roman, d'abord historique, devient avec Stendhal la chronique du siècle et avec Balzac la Comédie humaine, la poésie retrouve un souffle épique avec Lamartine et le Victor Hugo de la Légende des Siècles. Les ambitions du Romantisme sont aux dimensions de l'univers.

3.4 La Troisième République

Après 80 ans de troubles et de révolutions, la France a connu sous la Troisième République une période de stabilité politique au moins apparente qui lui a permis de constituer un vaste empire colonial et d'accroître son influence dans le monde. Mais les sacrifices imposés par la guerre de 1914-1918, l'évolution de l'industrie et des techniques, les luttes sociales, minent secrètement le régime, qui ne résiste pas à la Seconde Guerre mondiale.

3.4.1 Les luttes politiques

Au cours de la IIIe République, l'esprit civique s'est développé en France et le pays est devenu profondément républicain et démocrate.

République où la grande bourgeoisie tend à céder le pas à la petite bourgeoisie des employés, des fonctionnaires et des commerçants, république laïque et souvent anticléricale, où la lutte des partis bat son plein et où le radicalisme, soutenu par la franc-maçonne, tient le plus souvent les leviers de commande, république enfin qui, dans les années 30, voit l'irruption du monde ouvrier sur la scène politique.

L'histoire de la IIIe République est jalonnée de scandales, d'« affaires », d'accès de nationalisme et de crises ministérielles. Et pourtant la France, grâce surtout à la solidité de son administration, n'avait pas connu depuis un siècle de régime aussi stable.

3.4.2 Progrès scientifique et technique/capitalisme

Au moment même où triomphe le positivisme, la science va connaître des bouleversements profonds, pour lesquels la France joue souvent le rôle d'initiatrice : en biologie avec Pasteur, en physique et en chimie avec P. et M. Curie qui découvrent la radio –activité (1895), P. Langevin, jean Perrin, L. de Broglie et la mécanique ondulatoire (1925), enfin Fr. Joliot-Curie et la fission de l'atome d'uranium (1938). Les techniques se transforment non moins vite, et le développement de l'électricité, de l'automobile, du cinéma, de l'aviation modifie profondément le genre de vie des Français.

En retard sur la Grande-Bretagne, la révolution industrielle en France s'affirme avec le Second Empire. Le mouvement s'amplifie sous la Troisième République, accélérant l'exode rural et la concentration urbaine, au profit principalement de quatre régions; la région parisienne, le Nord, la région lyonnaise, l'Est (Alsace et Lorraine revenues à la France par le traité de Versailles en 1919). Par ailleurs, l'évolution économique est marquée par les progrès de l'outillage et des méthodes qui permettent des gains de productivité et par l'accroissement de la concentration technique et financière. Derrière les gouvernements, les puissances d'argent, celles qu'on nomme les « 200 familles » tirent les ficelles : c'est l'apogée en France du grand capitalisme, qui est lié à la haute France internationale, ce qui ne l'empêche pas de susciter de solides barrières douanières pour défendre ses intérêts et ses profits.

L'expansion économique, vigoureuse dans les années 20, est brisée par la crise des années 30.

3.4.3 Le mouvement ouvrier

Dans ce pays de tradition agricole et où l'agriculture conserve durant toute la durée de la III^e République une importance économique de

premier plan, la révolution industrielle accélère pourrant la formation d'un prolétariat urbain. Longtemps réduite à la misère, la classe ouvrière qui, jusqu'à dans les années 30 du XX^e s., constitue un monde à part, isolé de la bourgeoisie, prend peu à peu conscience d'elle-même. Elle s'organise au sein de deux mouvements nés du problème ouvrier : le socialisme, le syndicalisme.

Le mouvement socialiste : après des dizaines d'années de division, les socialistes créent en 1905 un parti unifié rattaché la II^e Internationale : la S.F.I.O (Section Française de l'Internationale Ouvrière) qu'aux élections de 1914, avec 1.4 million de voix, obtient 101 siéges de députés.

En 1920, au Congrès de Tours, s'opère une scission : la majorité se rallie à la IIIe Internationale et forme avec M. Cachin et L.O. Frossard le Parti Communiste S.F.I.C. (Section Française de l'Internationale Communiste) ; la minorité, avec Léon Blum et F. Faure, reste fidèle à la IIe Internationale et décide le maintien de la S.F.I.O. En 1936, communistes et socialistes s'unissent au sein du Front Populaire.

Le mouvement syndical: le syndicalisme ouvrier est officiellement organisé à partir de 1884 (loi Waldeck-Rousseau). La Confédération Générale du Travail (C.G.T) est créée en 1895. Elle est, au début du XX° siècle, fortement marquée par la tendance du syndicalisme révolutionnaire (charte d'Amiens, 1906). Divisé (la scission gagne la C.G.T. en 1922, avec la création de la C.G.T.U, de tendance communiste), minoritaire, le syndicalisme est néanmoins très actif et obtient une grande amélioration des conditions de vie de la classe ouvrière.

SELF ASSESSMENT EXERCISE

Attempt all questions (Indiquez Vrai on faux)

- 1. Voltaire est un écrivain romantique.
- 2. Victor Hugo est un écrivain romantique.
- 3. L'histoire de la III^e République est jalonnée de scandales d'affaires.
- 4. Pierre et Marie curie découvrent la radio activité en 1895
- 5. La Révolution industrielle en France s'affirme avec le premier empire.

4.0 CONCLUSION

In this unit you have learnt about the political development as well as the romantic and labour movements in France after the revolutions.

5.0 SUMMARY

In the political scene when the bourgeoisie took over power in France, there was industrial scientific, techniological revolutions. The new spirit that emerged gave birth to the labour mouvements in the third Republic. In the area of literature and art a new movement called romantisme emerged.

ANSWER TO SELF ASSESSMENT EXERCISE

(1) Faux (2) Vrai (3) Vrai (4) Vrai (5) Faux

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

- 1. Mentionnez cinq auteurs du Romantisme
- 2. Quelle a été l'effet de la révolution industrielle en France
- 3. Expliquez les deux mouvements ouvriers pendent la troisième République.
- 4. Mentionnez deux congrès ouvriers
- 5. Qui est Delacroix?

7.0 REFERENCES/FURTHER READING

Michaud, Kimmel (1996). Le Nouveau Guide France. Paris : Hachette.

Lagarde et Michard (1985). *Collection Littéraire XVII*^e siècle. Paris : Bordas.

Ginestier, Maillet (1972). Culture et Civilisation Françaises. Paris.

Larousse (1992). Larousse de Poche. Paris: Editions françaises inc.

C.F.T.D (1999). Les Models. Jos: Education Ressource Centre.

Michaud, Kimmel (1996). Le Nouveau Guide France. Paris : Hachette.

UNIT 2 LA VIE POLITIQUE

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 Main Content
 - 3.1 Les grands principes
 - 3.2 Les élections
 - 3.2.1 Le système électoral
 - 3.3 Les Forces Politiques
 - 3.3.1 La multiplicité des partis
 - 3.3.2 Les partis de gauche Le parti socialite (P.S.)
 - 3.3.3 Les partis de droite et du centre
 - 3.3.4 Autres formations
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignment
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

In this unit you will be introduced to the main political principles as well as the electoral system and political parties of France.

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- •state the main principles that regulate the political life of France
- •explain the French electoral system
- •name all the political parties.

3.0 MAIN CONTENT

3.1 Les grands Principes

La vie politique en France a toujours reposé sur des principes. La monarchie absolue se fondant sur le principe du droit divin. La Révolution lui a substitué de nouveaux principes (souveraineté du peuple) formules dans la Déclaration des Droits de l'Homme set résumés dans les trois mots inscrits sur ses édifices publics liberté, égalité, fraternité.

Liberté : La Déclaration des Droits de l'Homme affirme : « Les hommes naissent et demeurent libres.... » Par là les Français restent fidèles à un individualisme issu des profondeurs de leur personnalité mais qu'ils ont érigé en principe philosophique. Au cours du XIX^e

siècle, la passion de la liberté s'est traduite par des conquêtes successives dans tous les domaines : la pensée, la religion, la presse...

Le libéralisme en a été la première expression dans le domaine de l'idéologie.

Égalité: La Déclaration ajoute : « et égaux en droit ». Chaque homme est aussi un être social, un citoyen, et la société doit assurer non seulement le bonheur individuel, mais le bien commun. Or celui-ci repose sur la justice, et la volonté de justice sociale s'est traduite par l'égalité des droits et des devoirs : suffrage universel (1848), égalité de tous devant l'impôt, devant le service militaire, etc.

Le radicalisme a exalté simultanément la liberté et l'égalité, se référant sans cesse aux « immortels principes de 89 ».

Fraternité: Héritiers de Rousseau, les Français de 1789 et leurs descendants voient dans le « contrat social » l'affirmation d'une solidarité. Traduction laïque de la charité chrétienne, la fraternité est le complément naturel de l'égalité.

Le socialisme propose d'unir étroitement l'égalité et la fraternité exprimées pas les citoyens dans le désir de vivre ensemble, de mettre en commun les grands moyens de production de la nation.

Ainsi se sont constituées, depuis plus d'un siècle, les grandes familles politiques françaises, à partir des principes de 1789 qui les uns et les autres, définissaient la démocratie.

Actualité de la démocratie: Mais il y a loin des principes à l'application. Si la France, à travers régimes et révolutions, est parvenue en un siècle et demi à inscrire dans la réalité son idéal de liberté, l'égalité comme la fraternité n'ont été souvent que des mots d'ordre ou des espoirs.

Actualité de la démocratie: Mais il y a loin des principes à l'application. Si la France, à travers régimes et révolutions, est parvenue en un siècle et demi à inscrire dans la réalité son idéal de liberté, l'égalité comme la fraternité n'ont été souvent que des mots d'ordre ou des espoirs.

Au reste, depuis la Première Guerre mondiale, les excès du capitalisme, la montée des fascismes, la naissance et le développement des Etats socialistes, puis les transformations profondes qu'ils connaissent vers la fin des années 80, le bouleversement des techniques et des conditions d'existence n'ont cessé d' « actualiser » la notion de démocratie. Depuis

1945, la France, à travers ses régimes successifs, s'est efforcée de l'adapter à son évolution et à celle du monde.

3.2 Les Elections

Dans toute démocratie, le choix des gouvernants est entre les mains des citoyens. La vie politique se concentre donc autour des élections. Le nombre des électeurs inscrits est passé de moins de 10 millions en 1848 à plus de 36 millions en 1981.

3.2.1 Le système électoral

Le suffrage universel a été institué pour la première fois en France en 1848; il était alors réservé aux hommes. Les femmes n'ont acquis le droit de vote qu'en 1945. En 1974, l'âge minimum des électeurs et des électrices a été ramené de 21 à 18 ans.

- •Élection présidentielle : voir ...
- •Élections législatives: l'élection des députés à l'Assemblée nationale était assurée sous la IVe République au scrutin de liste à la représentation proportionnelle: le système traduit le plus fidèlement l'opinion des électeurs. La Ve République a institué le scrutin uninominal majoritaire à deux tours: chaque électeur doit voter, non pour une liste, mais pour un candidat; si l'un des candidats de la circonscription réunit plus de la moitié des suffrages exprimés (majorité absolue) au premier tour, il est élu; sinon, on procède à un second tour à la majorité relative. Seuls, les candidats déjà inscrits au premier tour et ayant obtenu au moins 12.5% des suffrages exprimés peuvent se présenter au deuxième tour. Après un bref retour à la « proportionnelle », appliquée aux élections législatives de mars 1986, le gouvernement Chirac a fait voter par le Parlement le rétablissement du scrutin majoritaire. L'élection des sénateurs s'effectue au suffrage universel indirect.
- •Élections régionales : depuis 1886, les conseillers régionaux sont élus au scrutin proportionnel de liste.
- •Élections cantonales : le Conseil général est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

Élections municipales : le Conseil municipal est élu au scrutin de liste à deux tours, assurant en tour état de cause plus de la moitié des sièges à la liste arrivée en tête répartissant les autres proportionnellement aux suffrages obtenus. Paris, Lyon et Marseille font l'objet d'un statut particulier.

3.3 Les Forces Politiques

La situation politique en France depuis 1958 se caractérise par une bipolarisation durable gauche/droite, ce qui n'exclut pas, au sein de chacune des deux grandes familles politiques qui s'affrontent, l'existence de clivages, de divergences, voire de dissensions.

3.3.1 La multiplication des partis

Outre l'individualisme national et le mode de scrutin, les circonstances historiques ont favorisé la multiplication des partis. Pendant la première moitié du XIX^e siècle, l'opinion se partageait dans l'ensemble entre la droite et la gauche (selon la place occupée par les députés à l'Assemblée par rapport au président), autrement dit entre les conservateurs et les libéraux, ceux-ci se confondant peu à peu avec les républicains.

Mais sous la IIIe République, la droite se fractionna, tandis qu'on voyait se constituer successivement à l'extrême gauche les radicaux, puis les socialistes, enfin les communistes (1920), qui chaque fois repoussaient les précédents vers la droite. Ce glissement progressif des partis vers la droite caractérise la vie parlementaire française, tout autant que l'alternance des scissions et des regroupements.

Aujourd'hui en France, tout le monde accepte, au moins officiellement, les « principes de 89 ». On peut donc dire que les idées et les valeurs démocratiques propagées par la gauche libérale au cours du XIX^e siècle se sont imposées. Il n'en a pas moins subsisté deux attitudes opposées, qui ont longtemps caractérisé l'homme de gauche et l'homme de droite. Toutefois, ce clivage idéologique semble actuellement s'amenuiser.

Aujourd'hui

Après la période 1986-1988 qui a vu, à coté de la gauche socialiste et de la droite gaulliste et libérale, le Parti communiste et le Front national contester la bipolarisation, celle-ci a repris ses droits après les élections législatives de 1988. Elle a de nouveau éclaté avec les élections législatives de 1993 qui ont vu s'installer et s'enraciner, dans le paysage politique français, les écologistes et le Front national.

3.3.2 Les partis de gauche, Le parti Socialiste (P.S.)

L'actuel Parti Socialiste est l'un des héritiers des multiples courants qui ont traversé le mouvement socialiste en France. Il est le résultat de l'évolution de sa principale composante, la Section Française de l'Internationale Ouvrière (S.F.I.O.), et représente le courant du socialisme démocratique, membre de la IIe internationale. Fondée en

1905 (union du Parti socialiste français et du Parti socialiste de France) et dirigée successivement par J. Jaurès, L. Blum, G. Mollet, la S.F.I.O a connu de nombreuses scissions. Elle a été au pouvoir de 1936 à 1938, puis de 1944 à 1951 et enfin de 1956 à 1958. En juillet 1969 (à Issy-les Moulineaux), un « nouveau Parti Socialiste » se crée par l'entrée à la S.F.I.O, de l'Union des clubs pour le renouveau de la gauche (U.C.R.G.) et de l'Union des groupes et clubs socialistes (U.G.C.S.).

En juin 1971 (Congrès d'unification des socialistes à Épinay-sur-Seine), la fusion de la Convention des Institutions Républicaines, que dirige François Mitterrand, avec le « nouveau parti socialiste », donne naissance au parti Socialiste actuel au sein duquel s'expriment plusieurs tendances, parmi lesquelles le C.E.R.S. (Centre d'Études, de Recherches et d'Éducation Socialistes), et la « tendance Rocard »

Après le Congrès d'Épinay, le Parti Socialiste réalise, sous la direction de F. Mitterrand, des progrès spectaculaires. Son audience grandit sans cssse. En 1981, il accède au pouvoir : présidence de la République (F. Mitterrand), gouvernement (Pierre Mauroy), Assemblée nationale, où ses députes disposent de la majorité absolue des sièges.

Il perdra cette majorité en 1986, mais retrouvera en 1988 une majorité relative (avec seulement 5 sièges de plus que la droite), avant de subir une lourde défaite en 1993 (70 sièges sur 577).

Fin 1995, L Jospin, fort de son bon résultat à l'élection présidentielle, prend la tête du PS.

- •Radical: Succédant au Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G), lui-même issu du Parti radical (le plus ancien parti de France, fondé en 1901), Radical a soutenue L. Jospin lors de l'élection présidentielle de 1995.
- •Le Parti Communiste Français (P.C.F): Né en 1920, le P.C.F. fonde son action sur le marxisme-léninisme. Son mode d'organisation est basé sur le « centralisme démocratie » qui tente de concilier une certaine démocratie dans l'élaboration des décisions et une stricte discipline dans leur application.

Sous la direction de Maurice Thorez (de 1930 à 1964), puis de MM. Waldeck-Rocher et G. Marchais (depuis 1972), le P.C.F s'est attaché à justifier son titre de parti de la classe ouvrière et d'organisation de masse.

En 1936 il soutient, sans y prendre de responsabilités le gouvernement de Front Populaire. Clandestin sous l'Occupation, il prend une part active à la Résistance. A la Libération et jusqu'en mai 1947, il participe

à l'exercice du pouvoir. Depuis cette date et jusqu'en 1981, le P.C.F. est dans l'opposition.

En 1972, il se prononce pour l'élaboration d'un programme commun de la gauche qui sera abandonné en 1977. Le XXe Congrès, en 1976, décide l'abandon de la notion de dictature du prolétariat.

En 1981 (élection présidentielle et élections législatives, le P.C.F enregistre une grande perte de son électorat. La même, il devient parti du gouvernement.

En 1986, son déclin se précipite : aux élections législatives, il tombe audessous du seuil des 10%.

En 1988, à l'élection présidentielle, son candidat, André Lajoinie, n'obtient que 6.7% mais, quelques semaines plus tard, aux législatives, il remonte à 11.3%.

En 1993, aux législatives, il recueille 9,1%, soit moins qu'en 1986, son score le plus bas.

En 1994, après vingt-deux ans à la tête du P.C.F., G. Marchais cède la place à Robert Hue, qui devient secrétaire national, tandis que le Parti abandonne le « centralisme démocratique » et adopte une réforme de ses statuts.

Candidat à l'élection présidentielle de 1995, R. Hue recueille 8.6% des voix.

3.3.3 Les Partis de droite et du centre

Majoritaires de 1958 à 1981, puis entre 1986 et 1988, les forces de droite et du centre ont retrouvé la majorité après les élections législatives de 1993. Disposant de plus de 80% des sièges à l'Assemblée nationale,, ces forces, souvent divisées, semblent être parvenues à une union, souhaitée depuis longtemps par leur électorat.

•Le Rassemblement Pour la République (R.P.R): Héritier du mouvement gaulliste, le R.P.R est issu de plusieurs groupements qui, depuis la Libération, se sont successivement réclamés d'une « certaine idée de la France » forgée par le général de Gaulle. II a été présidé jusqu'en 1994 par J Chirac, et, depuis octobre 1995 par le Premier ministre, A juppé.

Attaché au rassemblement de tous les Français, le RPR s'efforce de réunir un électorat représentant les diverses couches sociales du pays. Soucieux de l'indépendance et de la souveraineté nationales, il

comprend des personnalités réserves ou hostiles à «l' Europe de Maastricht ».

- •L'Union pour la Démocratie Française (U.D.F) créée en 1979 :Pour soutenir l'action de V. Giscard d'Estaing, alors président de la République. Jusqu'en 1996, elle est présidée par V.Giscard d'Estaing et fédère plusieurs formations :
- Le Parti Républicain (P.R). Fondé en 1977, il milite en faveur d'une « démocratie moderne libérale et généreuse ». Président : François Léotard.
- **Force démocrate** (FD). Présidé par Français Bayrou, il se prononce pour une « démocratie sociale, pour la construction d'une Europe politique, pour une société de responsabilité et de solidarité ».
- Le Parti Radical. Parti d'appoint de l'U.D.F., il est à la droite ce que le M.R.G est à la gauche.
- •L'U.D.F. est second groupe parlementaire de la majorité avec 213 députés. L succession en 1996 du président Giscard d'Estaing devrait donner lieu à une lutte sévère entre F. Léotard et Alain Madelin, éphémère ministre des Finances du premier gouvernent Juppé.

Au-delà de la présidence de l'UDF, c'est certainement la représentation du mouvement « centriste, libéral, européen ».

3.3.4 Autres Formations

Extrême-droite

Sa réapparition sur la scène politique française, avec le Front National (F.N.), a probablement été le fait politique le plus marquant de ces dernières années. Fondé en 1972 par Jean-Marie Le Pen, qui en est toujours le Président, F.N. est resté pendant longtemps un « petit » parti ne dépassant guère 1% des voix aux diverses élections. Mais, à partir de 1984, le nombre des suffrages qu'il obtient oscille entre 10 et 15% chiffre atteint par J.M. Le Pen à l'élection préférence nationale ».

A coté du F.N. existent de nombreux mouvements ou groupuscules qui se réclament soit du royalisme, soit du nationalisme plus ou moins fascisant.

Extrême-gauche

Le courant trotskiste se compose de :

- La Ligue Communiste Révolutionnaire (L.C.R), « section française de la IV^e Internationale ». Dirigée par Alain Krivine, qui fut candidat à l'élection présidentielle en 1969 et 1974.
- Lutte Ouvrière (L.O) se réclame du « communisme révolutionnaire et internationaliste ». Animée par Arlette Laguiller qui s'est présentée quarte fois à l'élection présidentielle, depuis 1974, franchissant le seuil des 5% en 1995.
- Comme à l'extrême-droite, de nombreux petits groupes vivent ou survivent aux marges de l'extrême-gauche.

•Les verts

Issu en 1984 de la fusion de deux groupes écologistes, ce mouvement se donne pour objectif d'élaborer un projet de société écologiste et d'œuvrer pour sa réalisation. Mais son principal « cheval de bataille » est la lutte contre le nucléaire.

Si le Verts n'ont obtenu que 0.35% des voix aux législatives de 1988 (2,4% en 1978, 1,21 en 1986), leur nouveau responsable, Dominique Voynet, n'a obtenu que 3,3% à l'élection présidentielle de 1995. Elle a remplacé A.Waechter qui a créé le Mouvement écologiste indépendant (M.E.I).

•Génération Écologie

Autre mouvement, plus modéré, créé par l'ancien ministre de l'Environnement, Brice Lalonde et qui s'oppose souvent aux Verts.

SELF ASSESSMENT EXERCISE

Attempt all the questions (Indiquez vrai ou faux)

- 1. Le parti socialiste est un parti de gauche
- 2. Le parti communiste français est un parti de d'extrême droite.
- 3. Les français voient dans le « contrat social » l'affirmation d'une solidarité.
- 4. Le suffrage universel a été institué pour la première fois en France en 1848.
- 5. Le parti Radical est un parti de gauche

ANSWER TO SELF ASSESSMENT EXERCISE

1) Vrai (2) Faux (3) Vrai (4) Vrai (5) Faux

4.0 CONCLUSION

In this unit you have learnt about the political principles that regulate the French democracy. You have also learnt about the electoral system as well as the political parties of France.

5.0 SUMMARY

As you have learnt, France is a democratic country. The three principles/concepts around which revolve the political life are "liberty Equality and Brotherhood". The viable electoral system of France makes it one of the strong democracies in the world. There are many political parties in France unlike in the United States of America where there are only two.

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

- 1. Expliquez les trois grands principes de la vie politique française.
- 2. Le parti socialiste est un parti de gauche : expliquez
- 3. Mentionnez cinq partis politiques en France
- 4. Décrivez le système électoral français
- 5. Mentionnez deux autres formations politiques outre celles de droite et de gauche.

7.0 REFERENCES/FURTHER READING

Michaud, Kimmel (1996). Le Nouveau Guide France. Paris : Hachette.

Lagarde et Michard (1985). *Collection Littéraire XVII*^e siècle. Paris : Bordas.

Ginestier, Maillet (1972). Culture et Civilisation Françaises. Paris.

Larousse (1992). Larousse de Poche. Paris : Editions françaises inc.

C.F.T.D (1999). Les Models. Jos: Education Ressource Centre.

UNIT 3 LES INSTITUTIONS FRANÇAISES

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 Main Content
 - 3.1 La Constitution
 - 3.2 L'organisation des pouvoirs
 - 3.2.1 Le Pouvoir Exécutif

- 3.2.2 Le Pouvoir Législatif
- 3.2.3 Le Pouvoir Judiciaire
- 3.3 Les Conseils
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignment
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

This unit centres on the constitution as well as the democratic institutions of the 5th republic of France.

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- •identify the main features of the French constitution
- •explain the separation of powers between the executive, the legislative and the judiciary
- •identify and explain the roles of the three councils mainly: (1) constitutional council, (2)economic and social council and (3) council of magistrates.

3.0 MAIN CONTENT

3.1 La Constitution

La Constitution du 4 octobre 1958 régit le fonctionnement des institutions de la V^e République. Elle a été révisée à plusieurs reprises :

- élection du président de la République au suffrage universel direct (1962),
- introduction d'un nouveau titre relatif à la responsabilité pénale des membres du gouvernement (1993),
- instauration d'une session unique du Parlement, extension du champ du référendum (1995),
- dispositions transitoires relatives au statut de Nouvelle-Calédonie (1998),
- établissement de l'Union économique et monétaire, égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et fonctions électives, reconnaissance de la juridiction de la Cour pénale internationale (1999),
- réduction du mandat présidentiel (2000),+

réforme de la responsabilité pénale du chef de l'État, inscription dans la Constitution de l'interdiction de la peine de mort, réforme sur l'autonomie de la Nouvelle-Calédonie (2007).

3.2 L'organisation Des Pouvoirs

3.2.1 Le Pouvoir Exécutif

Le Président De la République: Le Président de la République est le chef de l'État, le premier personnage de la nation. Sous la III^e et la IV^e République, il était élu par les membres du Parlement réunis en Congrès du Parlement. La constitution de 1958 a élargie le nombre des électeurs présidentiels et une réforme de la Constitution (référendum du 28 octobre 1962) a établi l'élection du Président de la République au suffrage universel direct.

Le mandat présidentiel, renouvelable, est de 7 ans, Le Président travaille au palais de l'Élysée à Paris; le château de Rambouillet (Yvelines) et le fort de Brégançon (Var) sont mis à sa disposition.

Ses Pouvoirs: Le Président de la République avait, sous les précédents régimes constitutionnels, surtout des fonctions représentatives. La Constitution de 1958 lui confère de nouvelles attributions et ses pouvoirs se trouvent renforcés par son élection au suffrage universel direct Le pouvoir exécutif, en la personne du Président de République, est devenu prépondérant.

Le Président de la République :

- •Veille au respect de la constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État. Il est garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords et des traités.
- •Nomme le Premier Ministre nomme le Premier ministre et, sur proposition de celui-ci, les membres du gouvernement (article 8 de la Constitution). Il préside le Conseil des ministres.
- •Promulgue les lois et signe les ordonnances et les décrets délibérés en Conseil des ministres qu'il préside.
- •Peut soumettre à référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics. Peut, après consultation du Premier Ministre et des présidents des Assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale.
- •Négocie et ratifie les traités
- •Nomme aux emplois civils et militaires de l'État accrédite les ambassadeurs.
- •Est le chef des armées

- •Dirige en fait la politique extérieure
- •Dispose de pouvoirs exceptionnels en cas de menace grave et immédiate.

Nicolas Sarkozy, sixième président de la V^e République, a été élu le 6 mai 2007.

Le Premier ministre et le gouvernement: Sous la direction du Premier ministre, le gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation. Il est responsable devant le Parlement (article 20).

Fonctions du Premier Ministre:

- Le Premier Ministre dirige l'action du Gouvernement.
- Il est responsable de la Défense Nationale.
- Il assure l'exécution des lois.
- Il peut déléguer certains de ses pouvoirs aux ministres.
- Il supplée, le cas échéant, le Président de la République dans la présidence des conseils.

3.2.2 Le Pouvoir Législatif

Le Parlement

Il est composé de deux assemblées :

- Le Sénat, élu depuis 2003 pour six ans (contre neuf ans auparavant) au suffrage universel indirect et renouvelable par tiers tous les trois ans. La dernière élection a eu lieu en septembre 2004.
- L'Assemblée nationale, dont les députés sont élus au suffrage universel direct pour cinq ans. La dernière élection a eu lieu en juin 2007. Les deux assemblées, outre leur fonction de contrôle du gouvernement, élaborent et votent les lois. À cet égard et en cas de désaccord, l'Assemblée nationale statue définitivement.

Le Sénat comprend 331 sénateurs se répartissant ainsi suite aux élections de septembre 2004 :

- Groupe Union pour un Mouvement Populaire : 158
- Groupe socialiste: 96
- Groupe de l'Union centriste :30
- Groupe communiste, républicain et citoyen :23
- Groupe du rassemblement démocratique et social européen : 16
- Non inscrits: 7

L'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale comprend 577 députés, se répartissant ainsi suite aux élections des 10 et 17 juin 2007 :

- Groupe Union pour un Mouvement Populaire : 314 (+ 6 apparentés)
- Groupe de la gauche démocrate et républicaine : 24 (+ apparentés)
- Groupe nouveau centre : 20 (+ 2 apparentés)
- Députés n'appartenant à aucun groupe : 7

3.2.3 Le Pouvoir Judiciaire

La justice

Gardienne de la liberté individuelle (article 66 de la constitution), l'autorité judiciaire de la France est organisée selon une distinction fondamentale entre, d'une par les juridictions judiciaires chargées de régler les litiges entre les personnes, et d'autre part les juridictions administratives pour les litiges entre les citoyens et les pouvoirs publics.

L'ordre judiciaire comporte deux types de juridictions

Les juridictions civiles

Juridiction de droit commun (le Tribunal de grande instance) ou spécialisée (le Tribunal d'instance, le Tribunal de commerce, le

Tribunal des affaires de sécurité sociale et le Conseil des prud'hommes qui règle les litiges entre salariés et employeurs).

Les juridictions pénales

Oui traitent trois niveaux d'infractions :

- les contraventions jugées par le Tribunal de police,
- les délits jugés par le Tribunal correctionnel,
- les crimes par la cour d'assises.

Il existe enfin une juridiction particulière qui traite du civil et du pénal, le Tribunal pour enfants.

La Cour de cassation, la plus haute instance judiciaire, est chargée d'examiner les recours en droit formés contre les arrêts des cours d'appel.

Au sommet des juridictions administratives se situe le Conseil d'État qui juge en dernier recours de la légalité des actes administratifs. Il est également consulté, pour avis, par le gouvernement sur les projets de loi et sur certains projets de décret.

3.3 Les Conseils

La Constitution de 1958 a créé ou maintenu un certain nombre d'organes secondaires en apparence, mais essentiels pour le bon fonctionnement du régime : le Conseil Constitutionnel, le Conseil Economique et Social, le Conseil Supérieur de la Magistrature, la Haute Cour de Justice Mais elle en a modifié les compétences et les attributions.

Le Conseil Constitutionnel

Créé pour assurer le respect de la Constitution, il comprend 9 membres, désignés pour 9 ans (et non renouvelables), un tiers par le Président de la République et un tiers par le Président de chaque Assemblée. Il comprend, en outre, de droit, les anciens Présidents de la République, qui sont nommés à vie. Il a trois catégories de pouvoirs :

- Il veille à la constitutionnalité des lois, au cours de leur élaboration ou avant qu'elles soient promulguées, ainsi que des règlements des Assemblées.
- Il contrôle la régularité des élections et des référendums.
- Il décide souverainement, si le Président de la République est « empêché d'exercer ses fonctions ».

Enfin, en cas d'application des pouvoirs exceptionnels par celui-ci (art. 16) (p.238) il doit être consulté sur toutes les mesures prises.

Le Conseil Économique et Social

Il est composé de 230 membres, dont deux tiers sont désignés par les organisation professionnelles (salariés, entreprises, agriculteurs, classes moyennes, activités sociales) et un tiers par le Gouvernement:

- Il donne son avis sur les projets de loi, d'ordonnance ou de décret, ainsi que les propositions de loi, qui lui sont soumis.
- Il peut être consulté par le Gouvernement sur tout problème de caractère économique ou social. Tout plan ou tout projet de

programme à caractère économique ou social lui est soumis pour avis.

Le Conseil supérieur de la Magistrature

Il est présidé par le Président de la République. Le ministre de la justice est vice président de droit. À la suite d'une réforme de la Constitution de juillet 1993, le Conseil supérieur de la Magistrature comprend désormais deux formations, l'une compétente à l'égard des magistrats siège (elle comprend 10 membres) et une compétente à l'égard des magistrats et statue comme conseil de discipline des magistrats de siège (p.256).

La Haute Cour de Justice

Composée de 24 juges (12 députés et 12 sénateurs élus par leur Assemblé), elle se réunit pour juger le président de la République, s'il est accusé de « haute trahison »

La Cour de Justice de la République

Créée à la suite de la révision constitutionnelle de juillet 1993, elle est chargée de juger les membres du gouvernement accusés de crimes ou délits accomplis dans l'exercice de leur fonction.

SELF ASSESSMENT EXERCISE

Attempt all questions (Indiquez vrai ou faux)

- 1. Le président de la République française s'appelle Nicolas Sarkozy
- 2. Le premier ministre français François Fillon
- 3. Il n'y a pas de séparation de pouvoirs en France
- 4. En France le président la république nomme les sénateurs
- 5. En France le premier ministre nomme les ministres.

ANSWER TO SELF ASSESSMENT EXERCISE

(1) Vrai (2) Vrai (3) Faux (4) Faux (5) Vrai

4.0 CONCLUSION

In this unit, you have learnt about the organization of government of the 5th republic of France as well as the role of councils.

5.0 SUMMARY

This unit has equipped you with the knowledge of the separation of powers between the executive, the legislative and the judiciary. The first thinker who insisted on the separation of powers was Montesquieu, the Drench philosophe of the 18th century. Today this tenet of democracy (separation of powers) has become a necessity for all democracies not only in France but every where in the world.

6.0 TUTOR MARKED ASSIGNMENT

- 1. Mentionnez trois rôles due président de la France
- 2. Quelles sont les fonctions du premier ministre français
- 3. Mentionnez deux rôles du conseil constitutionnel.
- 4. Quelles sont les fonctions du conseil économique et social.
- 5. Mentionnez deux fonctions du conseil magistrature.

7.0 REFERENCES/FURTHER READING

www. conseil- constitutionnel.fr

www. premier- ministre.gouv.fr

www.elysee.fr

www.senat.fr

www.assemblee.nationale.fr

UNIT 4 LE SYSTEME EDUCATIF FRANÇAIS

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 Main Content
 - 3.1 Les Principes
 - 3.2 L'Enseignement Primaire
 - 3.3 L'Enseignement Secondaire
 - 3.4 L'Enseignement Supérieur
 - 3.5 Les Grandes écoles
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignment
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

In this unit you will learn about the French system of education from the primary to the tertiary level.

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- state the principles guiding the French systeme of Education
- identify the two levels of the French primary education
- explain the 3 cycles of secondary school
- describe the French higher education.

3.0 MAIN CONTENT

3.1 Les Principes

L'enseignement joue dans un état moderne un rôle essentiel : préparer la jeunesse toute entière aux fonctions multiples de la société, donc être largement ouvert sur l'avenir. Mais en même temps il est l'héritier de toute une tradition qui, en France, remonte pour l'essentiel à la Révolution de 1789.

Les principes directeurs français ont été fixés par la Révolution française :

- •L'instruction est publique, c'est-à-dire « commune à tous les citoyens » (Constitution de 1793).
- •L'enseignement comporte trios degrés : primaire, secondaire et supérieur (décret du 15 Septembre 1973).
- •La culture s'étend aux sciences et à l'instruction civique : la convention crée à cet effet en 1795 des Écoles Centrales et des Grandes Écoles.
- •Le Premier Empire détermine les structures administratives des enseignements secondaire et supérieur selon une hiérarchie fortement centralisée et donne à l'État, dans ces deux domaines, le monopole de l'enseignement.
- •La loi Guizot (1833) crée une école primaire dans chaque commune
- •La loi Falloux (1850), en proclamant la liberté de l'enseignement secondaire, tend à favoriser l'enseignement confessionnel.
- •La Troisième République achève de réaliser les promesses de la Révolution les lois 1881-1882 (Jules Ferry) déclarent l'enseignement primaire laïque, gratuite obligatoire. Elles créent les écoles normales d'instituteurs.

Mais la société bourgeoise du XIXe siècle a soigneusement maintenu la distinction entre l'enseignement primaire, ouvert à tous, et l'enseignement secondaire, réserve en fait aux enfants de la bourgeoisie, destinés à constituer les « élites » dirigeantes.

L'opposition entre l'esprit « primaire » et l'esprit « secondaire » a marqué de son sceau l'histoire de la Troisième République.

L'enseignement français présente un certain nombre de caractères qui résultent directement de cette évolution historique.

Gratuité

L'enseignement pré-élémentaire et élémentaire public est gratuit depuis 1881 : l'enseignement secondaire est devenu progressivement gratuit depuis 1933 ; dans l'enseignement supérieur les droits exigés des étudiants sont modiques, sauf dans certaines écoles privées de Commerce. Dans le primaire et les quatre premières années du secondaire, les manuels sont fournis gratuitement. Des bourses d'études et des aides diverses peuvent être octroyées aux élèves et aux étudiants.

Obligation

L'obligation scolaire est imposée par la loi : jusqu à l'âge de 13 ans (1882), 14 ans 1936), 16 ans (1959).

Liberté

L'enseignement est un service public mais non un monopole d'État. A coté des écoles publiques existent des establishments d'enseignement privés qui peuvent être créés, sous certaines conditions, par des particuliers, des groupements, des institutions religieuses.

Certains de ces établissements reçoivent une aide financière de l'État.

En 1984, le gouvernement d'union de la gauche avait conçu le Project d'un grand service public laïc et unifié de l'Éducation nationale, intégrant ainsi l'enseignement privé. Mais, devant l'opposition de millions de défenseurs du privé descendus dans la rue, il a dû renoncer à ce projet.

Neutralité

Dans les établissements publics, l'État assure aux enfants et aux adolescents la possibilité de recevoir un enseignement conforme à leurs aptitudes de recevoir un enseignement conforme à leurs aptitudes dans un égal respect de toutes les croyances. Dans les établissements secondaires et les établissements primaires ayant un internat, l'instruction religieuse peut être donnée, à la demande des parents, en dehors des horaires officiels.

Collation des grades

Les grades et les diplômes ne sont accordés que par l'État Toutefois certaines écoles techniques reconnues par l'État peuvent, sous certaines conditions, délivrer des diplômes.

3.2 L'enseignement Primaire

L'enseignement primaire, dispensé à 7 millions d'enfants, comporte deux cycles : un cycle pré-élémentaire (écoles maternelles) et un cycle élémentaire (écoles primaires).

L'enseignement Pré-élémentaire

Plus de 2.5 millions d'enfants de moins de 6 ans fréquentent quelque 18000 écoles maternelles. Les élèves y sont admis dans la mesure des places disponibles. Si tous les enfants âgés de 6, 5 et 4 ans sont

scolarisés, la proportion tombe à 95% pour les enfants âgés de 3 ans et a 35% pour ceux âgés de 2 ans.

Les activités de ces classes sont éducatives au sens large : initiation à la vie de groupe, activités d'éveil, travaux manuels ; l'apprentissage de la lecture n'est abordé qu'en fin de période.

L'enseignement élémentaire

Il accueille les enfants de 6 ans (scolarité obligatoire) à 11 ans et dure 5 ans :

- un an de cours préparatoire (C.P),
- deux ans de cours élémentaire (CE1 et CE2),
- deux ans de cours moyen (CM, et CM2).

Environ 4,5 millions d'élèves sont scolarisés dans quelque 40000 écoles primaires créées et entretenues par les communes (l'État assure la rémunération des instituteurs), L'enseignement, mixte, porte sur la lecture, l'expression orale et écrite, le calcul, de dessin, l'histoire, la géographie, l'instruction civique, les sciences (biologie, technologie), l'éducation physique et sportive, le chant, le dessin.

3.3 L'enseignement Secondaire

Longtemps réservé à une minorité issue des classes sociales les plus favorisées, l'enseignement du second degré est devenu un enseignement de masse dispensé aujourd'hui à plus de 5,6 millions d'élèves.

Les diverses formes d'enseignement sont réparties en trois groupes.

Le premier cycle Du second degré

Au terme des études élémentaires tous les élèves sont dirigés vers un enseignement dit du premier cycle du second degré qui dure 4 années, en principe de 11 à 15 ans. Cette formation, assurée dans 4900 Collèges, est fondée sur l'étude de disciplines dites « de base » (français, mathématiques, langues vivantes étrangères) et « d'éveil » (histoire et géographie, économie, éducation civique sciences expérimentales, éducation artistique, manuelle et technique), elle est complétée par une éducation physique et sportive.

Les 4 années de scolarité au Collège sont réparties en deux cycles.

- •le cycle d'observation (classes de 6^e et de 5^e) tous les élèves reçoivent enseignement commune ;
- •le cycle d'orientation (classes de 4^e et de 3^e) à côté des enseignements communs, les élèves choisissent des enseignements complémentaires appelés « options » (générales ou technologiques).
- •Le brevet des collèges est un examen qui s'ajoute au contrôle continu des connaissances.

Le second cycle court

Le second cycle de l'enseignement secondaire est organisé dans 1 400 Lycées professionnels (L.P.)

- Les élèves des classes de 5° ou de 4° des Collège orientés vers les L.P. peuvent y prépare en trois ans .

Certificat d'Aptitude professionnelle (C.A.P).

- Ceux issus des classes de 3^e des collège peuvent, dans un L.P., obtenir en deux ans un Brevet d'Études Professionnelles (B.E.P). (Des L.P. agricoles préparent en deux ans à un B.E.P. agricole.)

Le second cycle long

L'enseignement du second cycle long prend en charge les élèves des collèges qui, après orientation, sont admis à préparer en trois ans (de 15 à 18/19 ans) un Baccalauréat professionnel. Cet enseignement est dispensé dans 1160 lycées où, comme dans le premier cycle, la mixité est généralisée.

A l'exception de quelques sections particulières, tous les élèves des classes de seconde des lycées (devenues « secondes de détermination ») suivent dans les disciplines fondamentales des enseignements identiques auxquels s'ajoutent des enseignements optionnels. Cet aménagement est destiné à ne décider de la spécialisation des études qu'au moment où cela est indispensable.

Les lycéens entrant en terminale sont orientés vers différentes sections :

Depuis la rentrée 1993, il n'y a plus que trois sections pour l'enseignement général : ES (économique et social ; L (littéraire) ; S (scientifique) et quatre pour l'enseignement technologique : STT (sciences et technologies tertiaires) ; SMS (sciences médico-sociales) ; STI (sciences et technologies industrielles) et STL (sciences et technologies de laboratoire).

•Brevet de technicien (B.T.) du secteur industriel (mécanique, électricité, verrerie, céramique, bâtiment et travaux publics, chimie, industries alimentaires, industries de l'habillement...) ou B.T. divers (B.T. des Transports, ameublement, tourisme....).

En 1986, des baccalauréats professionnels ont été créés : on en compte une quarantaine.

3.4 L'Enseignement supérieur

L'enseignement supérieur – qui, au sens large, englobe les diverses formations post-baccalauréat – rassemble 1,7 million d'étudiants. Aux universités au Moyen Age – s'ajoute un réseau très diversifié d'Etablissements spécialisés et de Grandes Ecoles.

Les universités

La loi d'orientation de l'Enseignement supérieur (novembre 1968) a substitué aux anciennes facultés de droit, de médecine, de sciences, de lettres et de pharmacie des établissements publics à caractère scientifique et culture : les universités. Une nouvelle loi se propose de mieux adapter les structures et le fonctionnement des universités aux exigences d'une recherche et d'une société en pleine mutation.

On compte plus de 80 universités (dont 13 dans la région parisienne) regroupant en leur sein 800 Unités de Formation et de recherche (U.F.R), cellules de base des universités. L'U.F.R. est gérée par un Conseil élu, composé de représentants, des membres du personnel non enseignant et éventuellement de personnalités extérieures.

On distingue trois types d'études universitaires:

•Les études technologiques en I.U.T.

Les Instituts Universitaires de technologie (I.U.T.) rattachés aux universités, dispensent en deux ans une formation générale etTechnologique, sanctionnée par le Diplôme Universitaire de Technologie (D.U.T).

•Les études universitaires générales

L'enseignement est organisé an trois cycles d'études successifs, chacun d'eux étant sanctionné par un ou plusieurs diplômes nationaux.

- le premier cycle (deux ans est un cycle de formation générale et d'orientation sanctionné par le Diplôme d'Études Universitaires Générales (D.E.U.G) qui comporte de très nombreuses options :

- le deuxième cycle (un ou deux ans) est un cycle d'approfondissement et de spécialisation qui offre des formations fondamentales et des formations à finalité professionnelle. Les études du second cycle sont sanctionnées par la licence et la maîtrise; il existe des maîtrises plus spécialisées: maîtrise de sciences et techniques (M.S.T); maîtrise des méthodes informatiques appliquées à la gestion (M.I.A.G.E), etc.
- le troisième cycle (un à cinq ans) est un cycle de haute spécialisation et de formation à la recherche. Il sanctionne des formations à finalité professionnelle : diplôme d'études approfondies (D.E.A) ; diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S) ; diplôme de docteur ingénieur ; des formations orientées vers la recherche : doctorat du 3^e cycle, doctorat d'État.

•Le études universitaires conduisant aux professions de santé

Études de médecine, études odontalgiques, études pharmaceutiques, études de biologie humaine.

Formation des enseignants

La loi du 4 juillet 1990 a créé des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Les futurs enseignants (professeurs des écoles, collèges et lycées) doivent suivre deux ans de formation à l'université et deux ans dans le IUFM.

Les établissements Spécialisés

Ben que faisait partie des filières post-baccalauréat, les sections de Techniciens supérieurs- qui en deux ou trois ans permettent d'obtenir un Brevet de Technicien Supérieur (B.T.S)- fonctionnent dans les lycées. Il en est de même des classes préparatoires aux Grandes Écoles.

Par ailleurs de très nombreux établissements spécialisés (instituts et écoles) dispensent une formation professionnelle de haut niveau. Le recrutement propre a chaque établissement se fait souvent sur concours. Les études (en général deux ou trois ans) recouvrent divers secteurs d'activité : le secteur industriel et scientifique ; l'architecture, la gestion, l'administration des entreprises, l'information ; la santé et les carrières sociales ; les carrières artistiques; la fonction publique et l'enseignement ; le secteur militaire.

3.5 Les grandes écoles

Parmi les Établissements d'enseignement supérieur, les grandes Écoles ont acquis une place privilégiée. Assurant un enseignement de très haute

qualité, destinées à fournir les cadres supérieurs de la nation, elles offrent une voie très recherchée. On y accède par concours

SELF ASSESSMENT EXERCISE

Attempt all the questions (Répondez vrai ou faux)

- 1. L'enseignement comporte trois degrés : primaire secondaire et supérieur
- 2. L'enseignement primaire comporte l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- 3. Le cycle d'observation est 5^{e} et 4^{e}
- 4. Le C.A.P veut dire certificat d'Attitude professionnelle
- 5. D.E.A veut dire : Diplôme d'études approfondis

4.0 CONCLUSION

In this unit you have learnt about the French system of education.

5.0 SUMMARY

In this unit you have learnt about the French system of education which is obviously different from the Anglophone as you have observed.

ANSWER TO SELF ASSESSMENT EXERCISE

1) Vrai (2) Vrai (3) Faux (4) Faux (5) Vrai

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

- 1. Décrivez les trios cycles de l'enseignement supérieur.
- 2. Expliquez les trois principes de l'éducation ; Gratuité, Obligation, Neutralité.
- 3. Expliquez le cycle court de l'enseignement supérieur
- 4. Mentionnez cinq diplômes universitaires
- 5. Mentionnez les trois formes d'enseignement secondaire.

7.0 REFERENCES/FURTHER READING

www. conseil- constitutionnel.fr

www. premier- ministre.gouv.fr

www.elysee.fr

www.senat.fr

www.assemblee.nationale.fr

MODULE 5

Unit 1 Economie De La France

Unit 2 Culture Et Loisirs

- Unit 3 Francophonie Et Relations Internationales
- Unit 4 Aperçu Geographique La France

UNIT 1 ECONOMIE DE LA FRANCE

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives
- 3.0 Main Content
 - 3.1 Agriculture
 - 3.2 Industries
 - 3.3 Transport
 - 3.4 Secteur Tertiaire et Commerce Extérieur
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignment
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

In this unit you will learn about the economy of France. The Agricultural, Industrial and Transport sectors will be discussed.

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- state the main production and revenues of France in terms of agriculture
- state the most performing sectors of France in terms of industry
- state and explain the transportation system of France in terms of road, railway and irline.

3.0 MAIN CONTENT

Introduction

Par son produit intérieur brut (PIB), la France est la sixième puissance économique mondiale. Ses atouts sont divers : transports, télécommunications, industries agro-alimentaires, produits pharmaceutiques, mais aussi le secteur bancaire, l'assurance, le tourisme, sans oublier les traditionnels produits de luxe (maroquinerie, prêt-à-porter, parfums, alcools...).

La France est le cinquième exportateur de biens (principalement biens d'équipement) dans le monde, le quatrième en ce qui concerne les services et le troisième pour l'agriculture (notamment céréales et agroalimentaire).

La France reste le premier producteur et exportateur agricole européen.

Par ailleurs, la France réalise 66% de ses échanges commerciaux avec ses partenaires de l'Union européenne (50% avec la zone euro).

La France se situe au deuxième rang mondial des pays d'accueil des investissements directs provenant de l'étranger.

En effet, les investisseurs apprécient la qualité de la main-d'œuvre française, le haut niveau de la recherche, la maîtrise des technologies avancées, et une bonne maîtrise des coûts de production.

- Production intérieur brut PIB (2006) : 1744,2 milliards d'euros
- Taux de croissance du PIB (2006) : 2%
- Inflation (2006): 1,6%
- Déficit commercial (2006) : 25,8 milliards d'euros

3.1 Agriculture

- Exploitations agricoles: 545000
- Population active agricole: 1100000
- Surface agricole utilisée : 27470000 hectares, soit 50,3% du territoire métropolitain.

Principales Productions Françaises

Céréales :48,5 millions de tonnes, dont 34.8 millions de tonnes de blé tendre et 13,7 millions de tonnes de mais en grain, cinquième producteur de l'UE, cinquième producteur mondial.

Vin : 53.2 millions d'hectolitres, deuxième producteur mondial et de l'UE, après l'Italie.

Lait :22,6 milliards de litres, deuxième rang de l'UE après l'Allemagne et cinquième rang mondial.

Betteraves sucrières : 26,1 millions de tonnes, premier rang de l'UE et premier rang mondial.

Graines oléagineuses : 5,7 millions de tonnes, premier rang de l'UE.

Cheptel

Bovins: 18,3 millions de têtes
Porcins: 14,4 millions de têtes
Ovins 7,9 millions de têtes
Caprins: 1,2 million de têtes

Production de viande

- Bovins: 1,8 millions tec (Tonne-Equivalent-Carcasse)

Porcins: 2,3 millions tecOvins-caprins: 1,4 million tecVolailles: 1,9 million tec

Forêt

Les sols boisés occupent environ 15 millions d'hectares, soit 29% du territoire national. Au deuxième rang sur le plan de la superficie au sein

de l'UE, le massif forestier français a progressé de 46% depuis 1945 et s'accroît chaque année d'environ 74000 hectares. Il est majoritairement constitué de feuillus (2/3), les résineux représentant le tiers restant.

L'Office national des forets (ONF) est chargé de la gestion des forêts domaniales (1750000 hectares) ainsi que bois et forets appartenant aux collectivités publiques (2700000 hectares).

Les 10600000 hectares restants appartiennent à quelques 3500000 propriétaires privés. Richesse biologique et paysagère, lieu de promenade et de détente, la foret française permet aussi une récolte annuelle de 53 millions de mètres cubes de bois.

Elle participe ainsi de manière irremplaçable au développement rural en approvisionnant en matière première plusieurs branches d'activité qui fournissent de nombreux emplois.

Enfin, elle contribue à la lutte contre le changement climatique en stockant le carbone atmosphérique. Les stockage annuel supplémentaire de la forêt française est évalué à millions de tonnes de carbone.

3.2 Industries

Secteurs industriels français les plus performants Bâtiment et travaux publics Chiffre d'affaires annuel : 137 milliards d'euros. Parmi les premiers bâtisseurs européens, on compte 3 groupes français : Vinci, premier groupe mondial de concessions, de constitution et de services associés ;

Bouygues; Eiffage.

Effectifs: 1597000 personnes.

Industries agro-alimentaires

Chiffre d'affaires annuel : 139,7 milliards d'euros.

Effectifs: 390000 personnes.

Principaux secteurs : industries de la viande, du lait, du grain, aliments pour animaux, boissons et alcools.

Premier exportateur et deuxième producteur de l'UE. Excédent commercial : 6.3 milliards d'euros. Nombre d'entreprises de 20 salariés et plus : 3180.

Les principaux groupes : Groupe Danone, Nestlé France, Lactalis, Pernod-Ricard, Altadis et Bongrain.

Industries de la chimie

Chiffre d'affaires annuel: 96,6 milliards d'euros. Effectifs :231400 personnes. Les principales entreprises du secteur : Air Liquide, Rhodia, Hutchinson.

Industries de la mode et du luxe

Chiffre d'affaires annuel : 35 milliards d'euros. Ce secteur regroupe la haute couture, la joaillerie, la bijouterie, la maroquinerie de luxe, la parfumerie, les cosmétiques, la cristallerie.

Les principaux groupes du secteur : KVMH, Chanel, Hermès international. Effectifs : 150000 personnes.

Industrie Pharmaceutique

Chiffre d'affaires annuel:40,6 milliards d'euros. Effectifs:100000 personnes. Premier producteur de l'Union européenne et troisième exportateur mondial. Les principales entreprises: Sanofi-Aventis, Pierre, Pierre Fabre, Servier.

Industrie Automobile

Chiffre d'affaires annuel : 109 Milliards d'euros. La France est le quatrième exportateur mondial de voitures particulières.

En 2005, la balance commerciale dans le secteur a dégagé un excédent de 8,6 milliards d'euros.

PSA (Peugeot-Citroën) et Renault sont les deux principaux groupes du secteur automobile. La production en 2005 s'est élevée à 5955 600 véhicules. Effectifs : 320000 personnes.

Transformation des matériaux (acier, aluminium, verre, plastiques, caoutchouc)

Chiffre d'affaires annuel : 65,1 Milliards d'euros. Les principales entreprises : le groupe Arcelor-Mittal (transformation de l'acier), Saint-Gobain, premier producteur de verre et deuxième exportateur mondial.

Plastic Omnium et Sommier Allibert sont les deux leaders français de la transformation des plastiques et Michelin est le premier producteur mondial de pneumatiques.

Télécommunications et technologies de l'information et de la communication

Chiffre d'affaires annuel : 45 Milliards d'euros. Parc téléphonique : 38,2 millions de lignes. France Telecom représente 47% du marché, Cegetel-SFR 35,8% et Bouygues Telecom 17.2%. La téléphonie mobile connaît un essor important avec 52 million d'abonnés (mars 2007).

Dans le secteur des télécommunications, Alcatel-Lucent est le quatrième fabricant d'équipements de télécommunications, il occupe la première place dans le secteur des systèmes de transmission et il est leader mondial des réseaux câbles sous-marins.

La télévision numérique est représentée par Thomson Multimédia, fabricant de décodeurs de télévision numérique.

En 2006, le commerce électronique représente 9 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Industrie aéronautique et spatiale

Chiffre d'affaires 20006 :32,1milliards d'euros. Effectif :132000 personnes.

Principales entreprises: EADS (Airbus, Eurocopter, Astrium, MBDA...), Dassault Aviation, Snecma, Arianespace.

Création de pôles de compétitivité

Dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle, la France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle qui mobilise les facteurs clefs de la compétitivité, au premier rang desquels figure la capacité d'innovation.

Un pôle de compétitivité réunit, au sein d'un même territoire, entreprises, centres de formation et unités de recherche, engagés dans des projets communs au caractère innovant, et disposant de la taille nécessaire a une visibilité internationale.

On distingue des pôles à dominante technologique où la recherche et le développement sont prééminents, et des pôles à dominante industrielle davantage structurés par la densité du tissu productif et du réseau de commercialisation.

Les pôles de compétitivité marquent la naissance d'un nouvel outil de politique industrielle pour renforcer la compétitivité de l'industrie française. 67 pôles de compétitivité avaient été retenus le 12 juillet 2005 par le Comité interministériel de l'aménagement et du développement du territoire (CIADT). Après la réception de nouvelles candidatures et la fusion de pôles déjà labellisés, les pôles de compétitivité sont 71 depuis le 5 juillet 2007.

3.3 Transport

Réseau routier

Le plus dense du monde et le plus long de l'Union européenne avec 1079072 km (voies communales, chemins départementaux, route nationales et autoroutes), dont 10492 km d'autoroutes (deuxième rang européen).

Si en 2006 la route représente 80% des transports de marchandises, le transport combiné se stabilise après avoir fortement décru au cours des années précédentes.

Réseau Ferroviaire

31000 km de voies (1er janvier 2006). La France détient le record de vitesse (574.8km/h) avec le TGV (train à grande vitesse), lequel circule sur un réseau spécial de 1876 km autorisant une vitesse commerciale égale ou supérieure à 270 km/h.

Trafic annuel en 2006 : 329 millions de voyageurs sur le réseau principal, 83 millions sur le réseau TGV.572 millions sur le réseau Ilede-France et 121 millions de tonnes de fret transportées

Transport aérien

Près de 160 millions de passagers par an et 4.8 milliards de tonnes-km de fret par an. 904 aéronefs (avions et hélicoptères) volent sous pavillon français.

Aéroports de Paris (ADP)

En 2006, 764 000 mouvements d'avions commerciaux, 82,8 millions de passagers et 2,1 millions de tonnes de fret et poste (premier rang européen).

Flotte de commerce

212 navires, jaugeant au total 4,7 millions de tonneaux, transportent annuellement 340 millions de tonnes de marchandises.

La flotte française se situe au vingt-huitième rang mondial pour le tonnage.

Marseille, premier port français et méditerranéen, se place au quatrième rang européen avec un trafic de marchandises s'élevant à 95.5 millions de tonnes.

3.4 Secteur Tertiaire et Commerce Exterieur

Secteur financier et bancaire

La Bourse de Paris, rebaptisée Euronext Paris, est le marché officiel des actions en France. Depuis 2000, Euronext a remplacé, en les fusionnant, les places boursières de Paris, Amsterdam et Bruxelles.

En 2002, cette nouvelle bourse européenne rachète le marché de produit dérivés britannique LIFE (London International Financial Futures and options Exchange) et accueille la Bourse de Lisbonne.

2007 voit la fusion de la bourse paneuropéenne et du New York Stock Exchange. Avec une capitalisation boursière de 21500 milliards d'euros, NYSE Euronext est la première place boursière mondiale.

Les principales banques françaises sont : BNP Paribas, Crédit agricole, Société Générale et LCL.

Assurances

Le secteur français des assurances se place au cinquième rang mondial avec un chiffre d'affaires de 198 4 milliards d'euros

Axa, deuxième société d'assurances européenne, CNP et AGF sont les trois principales sociétés d'assurances françaises.

Les assurances de personnes (vie et santé) poursuivent leur développement (+16,1%).

Les assurances de dommages (biens et responsabilité) sont en croissance de 2,2%. Le secteur de l'assurance emploie quelque 200000 personnes.

Tourisme

Avec 80 millions de touristes étrangers en 2007, la France est le pays le plus visité au monde.

À cette fin, la France dispose de :

- 18284 hôtels,
- 8138 terrains de camping,
- 914 villages de vacances,
- 177 auberges de jeunesse,
- 69700 gîtes ruraux et communaux,
- 34848 chambres d'hôtes.

La France arrive au troisième rang mondial des recettes du tourisme après les Etats-Unis et l'Espagne avec un montant de 66 milliards d'euros.

L'excédent commercial dans ce secteur s'élève à plus de 8,9 milliards d'euros.

Commerce extérieur

Les exportations françaises ont atteint un montant de 481,2 milliards d'euros.

Quant aux importations, elles se sont élevées à 507 milliards d'euros. Le déficit commercial a atteint 25,8 milliards d'euros.

L'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni, la Belgique, le Luxembourg, l'Espagne ainsi que les Etats-Unis sont les principaux clients de la France.

SELF ASSESSMENT EXERCISE

Attempt all questions (Indiquez vrai ou faux)

1. La France est le deuxième exportateur pour l'agriculture

- 2. La France est le premier producteur et exportateur agricole européen
- 3. La France est leader mondial des réseaux câblés sous-marins.
- 4. Le TGN (Train à grande vitesse) est un train américain.
- 5. 80 million de touristes étrangers ont visité la France en 2007.

4.0 CONCLUSION

In this unit you have learnt about the economy of France in terms of revenue generation, through industries, agriculture and transportation system.

5.0 SUMMARY

This unit has equipped you with the knowledge of the sixth most developed economy in the world. In terms of what France earns from its production and its services in the areas of agriculture, industry, transportation, exportation France ranks sixth in the world. This makes it one of the world leading economies and by extension one of the developed countries of the world.

ANSWER TO SELF ASSESSMENT EXERCISE

(1) Faux (2) Vrai (3) Vrai (4) Faux (5) Vrai

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

- 1. Mentionnez en détail les principales productions agricoles de la France.
- 2. Mentionnez les deux principaux groupes du secteur automobile et leur production en 2005.
- 3. Décrivez le réseau routier de la France
- 4. Pourquoi est-ce que la France est au cinquième rang mondial dans le secteur des assurances.
- 5. En gros, pourquoi dit on que la France est la sixième puissance économique en termes de produit intérieur brut (P.I.B).

7.0 REFERENCES/FURTHEER READING

www.competitivite .grouv.fr

UNIT 2 CULTURE ET LOISIRS

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives

- 3.0 Main Content
 - 3.1 Culture et Loisirs
 - 3.1.1 Apercu général
 - 3.2 Quelques Musée Français
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignment
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

In this unit you will learnt about culture and leisure of French about culture and leisure of French people and the important museums of France.

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you will be able to:

- •identify the major French medeas and their activities and their level of patronage
- describe the important museums of France.

3.0 MAIN CONTENT

3.1 Culture et Loisirs

En 2007, le ministère de la Culture dispose d'un budget de 3,2 milliards d'euros. Le financement de la culture s'élève à quelque 12,6 milliards d'euros, assuré à 49,7% par l'État et 50,3% par les collectivités locales. Les ménages français dépensent en moyenne 1385 euros par an pour la culture, les loisirs, le sport et les jeux.

Livres

En 2006, 65298 titres de livres ont été édités dont 33460 nouveaux titres et 31738 réimpressions, totalisant 512 millions de livres ont été vendus par 277 maisons d'édition.

Chiffre d'affaires (2006) : 2,9 milliards d'euros.

Journaux

27% des français listent un quotidien tours les jours parmi 10 litres nationaux et 109 titres régionaux.

Tirage global annuel: 4,7 milliards d'exemplaires.

Périodiques

Parmi les cent premiers, huit ont un tirage supérieur à 1 million d'exemplaires et dix tirent à plus de 500000 exemplaires.

Avec 460 exemplaires vendus pour 1000 habitant, les français sont les premiers lecteurs de magazines dans le monde.

Télévision

La télévision reste le premier loisir des Français la durée moyenne d'écoute est de l'ordre de 3 heures 24 par jour et par personne.

3.1.1 Le paysage audiovisuel français compte plusieurs centaines de chaînes de télévision

- •5 chaînes publiques nationales : France 2, France 3, France 4, France 5 (chaîne à vocation éducative) et France ô (première chaîne multiculturelle française).
- Arte (chaîne culturelle franco-allemande).
- •France 24 chaîne française d'information internationale en continu ; diffusée en français, anglais et arabe.
- •3 chaînes privées nationale : TF1, M6 et Canal Plus (chaîne à péage qui compte 5,14 millions d'abonnés sur le marché français international).
- •Plusieurs dizaines de chaînes disponibles sur les réseaux du câble, ADSL et TNT (télévision numérique terrestre). Le nombre de foyers raccordés à la TNT fin 2006 était de 6 millions contre environ 5 millions pour le câble et l'ADSL.
- •Un bouquet innombrable de chaînes captables par satellite (Canal Satellite, TPS...).
- •TV5 MONDE et Canal France International (CFI) sont les deux opérateurs de l'action audiovisuelle extérieure de la France.

Radio

La société Radio France regroupe le chaînes radiophoniques du service public : France Inter, France Info (chaîne d'information en continu),

France Culture, France Musique, France Bleu, FIP et le Mouv' (à destination des jeunes).

Le secteur privé est représenté par RTL (la radio la plus écoutée de France), Europe 1 et Radio Monte Carlo, chaînes généralistes et une kyrielle de radios musicales, thématiques, associatives et régionales émettant en modulation de fréquence.

Radio France International (RFI) (44 millions d'auditeurs dans le monde), Monte-Carlo Doualiya élmettant en direction du proche et du Moyen-Orient, et Medi 1 vers les pays du Maghreb, constituent le dispositif de l'action radiophonique extérieure de la France.

Informatique et multimédia

Si l'ordinateur est considéré avant tout comme un outil professionnel utilisé par 80% des Français, il investit de plus en plus les foyers : 55% en sont équipés et 46% connectés à internet (dont 80% en haut débit). « Nouvelle forme d'accès au savoir », l'internet a rapidement conquis les Français qui sont plus de 20 millions à l'utiliser à l'école, au travail ou à leur domicile.

Le développement d'internent en France a connu en quelques années une croissance rapide et remarquée : chaque institution, quotidien, administration ou entreprise dispose de son site, couvrant une large palette thématique (sport, éducation, services, cinéma...).

Le portails des fournisseurs d'accès (tel Orange du groupe France Telecom) et les sites de services sont les plus fréquentés.

Cinéma

La France, qui a inventé le cinématographie en 1895, reste très dynamique dans ce secteur 203 films y ont été produits en 2006 (deuxième rang mondial pour les investissements cinématographiques). 62,5% des Français vont au cinéma au moins une fois dans l'année et 33% au moins une fois par moi. Équipée de 5366 salles de cinéma – dont 140 multiplexes- la France est un des pays qui dispose du réseau de salles le plus dense.

Musique et danse

La France compte 28841 artistes dramatiques et danseurs, 30415 artistes de la musique et du chant et 285 festivals de musique, d'art lyrique et de danse, 7078 artistes de variétés.

Par ailleurs, les amateurs sont de plus en plus nombreux en raison du récent et important développement de l'enseignement de ces deux disciplines (5108 établissements spécialisés pour le seul domaine musical).

Théâtre

Quelques 33300 représentations par an (théâtres nationaux, centres dramatiques nationaux, scènes nationales et théâtres privés attirent 7,5 millions de spectateurs réguliers.

En marge des grandes scènes de Paris, de sa banlieue, des villes de province et des festivals renommés te celui d'Avignon, on a vu se développer plus d'un millier de compagnies théâtrales indépendantes. 16% des Français de plus de 15 ans vont au théâtre au moins une fois par an.

Musées et monuments

Quelques 1200 musées attirent plus de 41 millions de visiteurs par an. Le Louvre, le château de Versailles et le musée d'Orsay accueillent `a eux seuls prés de 16 millions de personnes chaque année.

La plupart des villes de province possèdent également un ou plusieurs musées.

Par ailleurs, plus de 24000 monuments sont ouverts au public (7 millions de visiteurs par an), la tour Eiffel étant le plus visité d'entre eux par an. Enfin, quelque 42300 bâtiments sont protégés par le ministère de la Culture au titre des monuments historiques.

Sports

La pratique du sport s'est considérablement développée au cours des dernières années.

On compte près de 16 millions de licencies dans les fédérations sportives : le football et le tennis sont les deux sports regroupant le plus de licenciés. Le judo, la pétanque, l'équitation, le badminton et le golf connaissent, ces dernières années, un succès remarqué.

Tout comme les sports de découverte ou d'aventure tels le cyclisme tout terrain, la randonnée, l'escalade, le parapente, le canoë-kayak, etc., qui comptent de plus en plus d'adeptes.

3.2 La culture en fête

Fête de l'internet, journées du patrimoine Fête de la musique, Lire en fête, Fête de la science, sont autant de manifestations culturelles et récréatives que les Français aiment partager. Leur succès est chaque année renouvelé.

- •Les journées du patrimoine ouvrent à la visite des monuments historiques (ministères, ambassades, entreprises, banques qui sont d'ordinaire fermés au public.
- •La fête de la science a pour objectif d'informer de l'évolution de la science et de ses implications pour la société.
- •Événement axé sur le thème du livre et de la lecture, Lire en fête organise des rencontres avec des écrivains, des ateliers d'écriture, des concours de nouvelles et fait découvrir les métiers du livre.
- •La fête de l'internet sensibilise le public aux enjeux de la société de l'information.
- •La semaine du goût permet de découvrir la patrimoine culinaire français tout en valorisant les comportements alimentaires équilibrés.

Musée national du Moyen Age - Musée de Cluny

Les thèmes gallo-romains et l'hôtel des abbés de Cluny (XV^es.)Sculptures antiques et l'une des plus riches collections médiévales du monde. Jardin d'inspiration médiévale.

Cité de ta Musique - Musée de la Musique

Fort d'une collection de 1000 instruments et objets d'art, le musée s'organise autour de 5 espaces de visites : un parcours chronologique du XVII^es. A nos jours pour les musiques occidentales et un parcours géographique pour le musiques extra-européennes.

Crypte archéologique du Parvis - Notre-Dame

Aménagées sous le parvis de la cathédrale Notre-Dame pour présenter les vestiges archéologiques découverts entre 1965 et 1970, la Crypte offre un panorama unique sur l'évolution urbaine et architectural de l'île de la Cité, cœur historique de Paris.

Tours de Notre-Dame

Du haut des tours : une vue exceptionnelle sur la cathédrale et la ville> Évocation Victor Hugo.

Musée nationale de l'Orangerie

En plein cœur de Paris, dans le jardin des Tuileries, le musée entièrement rénové permet au visiteur de découvrir ou redécouvrir à la lumière naturelle le grands ensemble mural des Nymphéas de Claude Monet ainsi que les 144 œuvres de la collection Walter-Guillaume (Renoir, Cézanne, Modigliani, Matisse, Picasso, Derain, Soutine ...).

Musée de l'Ordre de la Libération

Musée de la France Libre, de la Résistance et la Déportation.

Musée d'Orsay

Une prestigieuse collection de peintures impressionnistes et toute le création artistique 1848 à 1914.

Panthéon

Chef-d'œuvre de Soufflot dédié Sainte Geneviève, il fut transformé à la Révolution en un Panthéon des Grands Hommes, "de Voltaire à Dumas père". Vaste panorama sur Paris et sa banlieue.

Musée national Picasso

Œuvres de Picasso présentées dans un hôtel du XVIIes. Collection de l'artiste.

Musée des Plans-reliefs

Une exceptionnelle collection de maquettes de villes fortifiées françaises et leur campagne, commandée par l'Etat depuis Louis XIV jusqu'à Napoléon III.

Musée de la Poste

Toute l'histoire du transport du message écrit : timbres-poste, uniformes, maquettes, boite aux lettres, art postal...

Musée Rodin

Les œuvres et les collections d'Auguste Rodin sont présentées dans un hôtel particulier du XVIIIe s. ainsi que dans le parc qui l'entoure, véritable jardin de sculptures. Une salle est dédiée à Camille Claudel.

Sainte-Chapelle

Joyau de l'architecture du XIIe s. présentant l'un des ensembles les plus complets de l'art du vitrail de cette époque.

Musée de l'Air et de l'Espace

À 10 min. de Paris, le musée présente la plus belle collection au monde de machines volantes, prototypes, avions mythiques d'hier et d'aujourd'hui : Concorde, DC3, Mirage, 747, fusées Ariane...

Nouveauté 2009 :un espace de 1000 m2 dédié aux familles et aux enfants.

Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye

Collections archéologiques recueillies en France : l'histoire de l'Homme de son apparition à Charlemagne.

Musée nationale de

Céramique de Sèvres

Céramiques de tous les pays de toutes les époques (poterie, terre vernissée, grès, porcelaine, ainsi que de l'email, du verre, etc.).

Abbaye royale de Chaalis

Dans un château du XVIIIe s., collection de Nélie Jacquemart-André (6000 meubles, peintures, objets d'art) et collection Jean Jacques Rousseau (objets, manuscrits...). Fresques du Primatice (chapelle). Journées de la rose : 2° week-end de juin.

Musée et domaine nationaux du Château de Compiègne

La visite du palais vous ouvrira les portes des fastueux appartements de napoléon Ier et de Napoléon III. Découvrez aussi les riches collections du musée du Second Empire et explorez l'histoire de la locomotion, du traîneau à la bicyclette, des carrosses à l'automobile, grâce au musée de la Voiture (Pour finir la journée, visitez le parc historique paysager.

Musée Condé - Château de Chantilly

Appartement des princes de Condé (XVIII^e-XVIII^e s.) dans le petit Château (XVI^e s.) et une exceptionnelle collection de peintures dans le Grand Château (XIX^es.). Parcs et jardins des XVII^e, XVIII^e et XIX^es. Réouverture de la « Grande Singerie » dans les grands Appartements.

Rétablissement des jets d'eau et fontaines du Parterre Le Notre en avril 2009.

Musée départemental Maurice Denis-Le Prieuré

Dans la demeure de M.denis (1870-1943), une collection symboliste, nabie et postimpressionniste.

Château de Fontainebleau

Résidence royale de français Ier à Napoléon III. Extraordinaire collection de tableaux, meubles et objets... et un muée consacré Napoléon I^{er}. Nouveaux espaces : les appartements du Pape et des chasses.

Château de Maisons-Laffitte

Construit par François Mansart, entre 1642 et 1651, le château est l'un des plus beaux exemples de l'art classique.

Musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau

Appartements de Napoléon et de Joséphine.

Château de Pierrefonds

Château-fort du XVe s. appartement à la famille d'Orléans, démantelé en 1617 sur ordre de Richelieu, et reconstruit par l'architecte Viollet le Duc à la demande de Napoléon III. Visite des caves. Expositions permanentes : Le Bal des Gisants et Plomberies d'art la collection Monduit.

Musée national de Port -Royal des Champs

Tableaux, gravures, livres et documents divers font revivre l'histoire de Port-Royal et du mouvement janséniste. Ruines de l'Abbaye. Parc de 30 hectares

Château de Rambouillet

Ancien château royal (XIV^e-XVIII^e. S.), devenu l'une des résidences des Présidents de la République. Jardin anglais.

Musée national de la Renaissance Château d'Ecouen

Importante collection d'œuvres de la Renaissance : tapisseries (David et Bethsabée), mobilier, objets d'art...

Maison d'Auguste Rodin à Meudon

Le domaine de Meudon comprend la villa-atelier où vécut Auguste Rodin et un musée qui présente les plâtres et les maquettes de grandes sculptures.

Basilique cathédrale de Saint-Denis

Tombeaux des rois de France. Exceptionnel ensemble de sculptures funéraires et de vitraux.

Villa Savoye

Chef-d'oeuvre de le Corbusier illustrant les principes de l'architecture moderne.

Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon

Demeure des rois de France, de 1661 (Louis XIV) à 1789 (Louis XVI).

Château de Vincennes

Forteresse des rois de France (XIV°S.). Pavillons royaux de le Vau (XVII°S.). Sainte Chapelle (XIV° et XVI° s.). Donjon (XIV°S.). Chemin de ronde et douves.

SELF ASSESSMENT EXERCISE

Attempt all the question (Indiquez vrai ou faux)

- 1) La télévision reste le premier loisir des français
- 2) La radio privée la plus écouté reste la R.T.L
- 3) 40% des français utilisent l'ordinateur
- 4) Il y a 1200 musées en France
- 5) 41 million de visiteurs par on vont en France

4.0 CONCLUSION

In this unit you have learnt about the culture and leisure of the French people. You have seen the description of more than 20 meseums.

5.0 SUMMARY

In summary you can see that France is the most visited countries of the world due to its architectural buildings, 1,200 museums and its cultural diversity. Paris the capital remains the beautiful city of the world.

ANSWER TO SELF ASSESSMENT EXERCISE

1) Vrai (2) Vrai (3) Faux (4) Vrai (5) Vrai

6.0 TUTOR MARKED ASSIGNMENT

- 1. Mentionnez cing station de Radio et deux chaînes de télévision françaises
- 2. Il y a combien de musées en France mentionnez 10.
- 3. Décrivez cing musées français
- 4. Mentionnez cing fêtes de la culture en France.
- 5. En quelques e'écrivez votre opinion sur la culture et loisirs des français.

7.0 REFERENCES/FURTHER READING

www.radiofrance.fr

www.rfi.fr

www.tus org

www.france 24.com

www.culture.gouv.fr

www.jeunesse-sports.gouv.fr

UNIT 3 FRANCOPHONIE ET RELATIONS INTERNATIONALES

CONTENTS

1.0 Introduction

- 2.0 Objectives
- 3.0 Main Content
 - 3.1 La francophonie
 - 3.1.1 Qui sont les francophones ?
 - 3.1.2 Pourquoi parler français?
 - 3.1.3 Qui enseigne le français?
 - 3.1.4 TV5 monde, la télévision Internationale en langue française
 - 3.2 La politique étrangère de la France
 - 3.2.1 La construction européenne
 - 3.2.2 La Sécurité international
 - 3.2.3 L'action au sein de L'ONU
 - 3.2.4 La Coopération Internationale
 - 3.2.5 L'action humanitaire
 - 3.2.6 La lutte contre le terrorisme
 - 3.2.7 Présence française dans le monde
- 4.0 Conclusion
- 5.0 Summary
- 6.0 Tutor-Marked Assignment
- 7.0 References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

In this unit you will learn about "La Francophonie" and the French foreign policies. Their importance, the various humanitarian actions taken by France in the world and the various ways it cooperates with the international community.

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- •state the importance of French Language
- •explain the policies of France vis à vis Europe
- •identify the various humanitarian actions of France in the world.
- •identify the various ways France cooperate with the international community.

3.0 MAIN CONTENT

3.1 La francophonie

Dans son acception la plus large, elle englobe l'ensemble des actions de promotion du français et des valeurs qu'il véhicule. Au sens

institutionnel- on l'écrit alors avec un F majuscule-, elle qualifie l'organisation internationale –OIF-qui rassemble 63 États et gouvernements.

3.1.1 Qui sont les francophones ?

Plus de 200 millions de personnes parlent français dans le monde. Le français compte parmi les grandes langues de communication de la planate. S'il est moins parlé que le chinois ou le hindi, il est, avec l'anglais, la seul langue présente sur tous les continents.

3.1.2 Pourquoi Parler Français?

En Amérique du Nord, c'est affirmer une identité culturelle. En Afrique subsaharienne, le français permet d'accéder à l'éducation de base, Le français y est la langue du développement, de la modernité.

En Europe centrale et orientale, la connaissance du français est associée à l'appartenance à l'Europe unie : ses trois capitales, Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg, sont francophones et au sein des institutions de l'Union européenne, le français est langue de travail avec l'anglais. Le Français est l'une des deux langues de travail à l'ONU, l'une des deux langues officielles du Comité international olympique, a seule langue universelle des services postaux, la langue principale de l'Union africaine.

3.1.3 Qui enseigne le Français?

Les opérateurs de la francophonie, en étroite concertation avec la France et les 850000 professeurs de français dans le monde, évaluent la demande et élargissent l'enseignement à de nouveaux publics.

Les lycées français et les établissements homologués à l'étranger contribuent amplement la diffusion du français. Ce réseau unique de plus de 440 établissements, implanté dans 135 pays, accueille plus de 250000 élèves français et étrangers.

TV5MONDE apporte aussi son soutien aux professeurs de français avec son programme « Apprendre et enseigner avec TV5MONDE ».

3.1.4 TV5MONDE, la télévision internationale en langue française

Avec plus de 176 millions de foyers recevant TV5MONDE sur les cinq continents et 59 liaisons satellitaires, TV5MONDE, deuxième chaîne au palmarès des télévisions internationales, offre 24 heures sur 24, des regards croisés sur le monde.

France 24

Lancée en décembre 2006, France 24 est la première chaîne française d'information internationale en continu. Elle est diffusée en français, anglais, arabe et bientôt en espagnol.

France 24 est distribuée en Europe, au Proche et Moyen-Orient, en Afrique et dans les villes de New York et Washington D.C. Elle étendra ensuite sa couverture au monde entier.

3.2 La politique Etrangère

La politique étrangère de la France repose sur une tradition diplomatique longue de plusieurs siècles et sur quelques principes fondamentaux : droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, respect des droits de l'Homme et des principes démocratiques, respect de l'État de droit et coopération entre les nations. Dans ce cadre, la France s'est attachée à sauvegarder son indépendance nationale tout en oeuvrant au développement de la construction européenne et des solidarités régionales et internationales.

3.2.1 La Construction Européenne

Dès 1945, la construction européenne se trouve au cœur de la politique étrangère française. Plusieurs raisons majeures à cela : restaurer la paix et garantir la sécurité des États, consacrer la forme démocratique de gouvernement, et bâtir un escape économique et monétaire intégré susceptible de garantir la prospérité aux peuples européens.

Depuis lors, la France n'a cessé d'œuvrer à la concrétisation et au développement de ce socle européen pour en faire une puissance économique et une enceinte politique respectée.

Le 1^{er} janvier 2007, deux nouveaux membres. la Roumanie et la Bulgarie, ont rejoint l'Union européenne.

Forte de vingt-sept pays, l'Union européenne forme le troisième ensemble de la planète avec 3% des terres émergées, 7,6% des habitants et le quart de la richesse mondiale. Avec un PIB de 10817 milliards d'euros, l'Union européenne devance les Etats-Unis et l'Asie.

3.2.2 La Securite Internationale

En matière de sécurité, les années de la guerre froide ainsi que la période instable qui leur a succédé ont conféré à l'ensemble des nations démocratiques, dont la France, d'importantes responsabilités.

Partie au traité de l'Atlantique Nord (OTAN), la France est également membre de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) et du Corps européen.

Enfin, étant l'une des cinq puissances nucléaires avec la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la Russie et la Chine, la France assure le maintien et l'adaptation de sa dissuasion aux nouvelles réalités stratégiques et entend prendre en compte la dimension européenne de sa défense, tout en oeuvrant à l'interdiction totale des essais nucléaires et en s'engageant en faveur de la maîtrise des armements et du désarmement.

3.2.3 L'action au Sein de l'ONU

La politique étrangère de la France est conduite dans le respect des buts et principes de l'Organisation de Nations unies. La France a, depuis 1945, défendu cette organisation dont elle est le cinquième contributeur financier, avec un montant de 81,36 millions d'euros, en 2005, versé au budget ordinaire de l'Organisation, et 79,89 millions d'euro attribués aux institution, spécialisées du système onusien.

Membre permanent du Conseil de sécurité la France a participé directement à de nombreuses opérations de maintien de la paix (Proche-Orient, Cambodge, ex-Yougoslavie, RD Congo, Ethiopie Érythrée, Libéria, Cote d'Ivoire, Haïti, Liban...).

Pour l'année 2006, le montant des contributions françaises au titre des opérations de maintien de la paix a été de 240 millions d'euros. La France soutient également l'action de l'Organisation en matière d'aide au développement, notamment par les contributions et l'aide technique qu'elle apporte aux principaux programmes chargés de la lutte contre la pauvreté (PNUD), la protection des enfants (Unicef) ou la lutte contre les drogues (PNUCID).

3.2.4 La Cooperation Internationale

La France fonde sa politique de coopération internationale sur deux vecteurs, l'influence et la solidarité.

La Direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID) assure la mise en œuvre de cette politique autour de quatre axes principaux :

Aide au développement par la coopération

La France entend maintenir l'effort de solidarité à l'égard des pays les plus défavorisés, et devrait consacrer 9,1 milliards d'euros à l'aide publique au développement en 2007. Cette somme représente 0,5% du revenu national brut français, étape vers l'objectif de 0.7% en 2012.

La part la plus importante des crédits français d'aide au développent est consacrée à l'aide bilatérale directement apportée aux pays bénéficiaires par les administrations françaises ou leurs opérateurs.

En 2007, le développement de l'Afrique reste une priorité de la politique étrangère française. La part de l'aide bilatérale à l'Afrique subsaharienne à été de 53%.

Encourager les échanges culturels et l'usage du français

La France dispose de 144 établissements culturels français à l'étranger, installés dans 90 pays, et d'un réseau comprenant 283 Alliances françaises.

La politique de promotion du français touche 110 millions d'apprenants dans 130 pays et s'appuie sur un corps de 850000 professeurs. L'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger coordonne les activités des 252 établissements scolaires français dans le monde.

Promouvoir la coopération scientifique et universitaire

La France entend tout à la fois appuyer l'internationalisation de la recherche installés à l'étranger assurent notamment la mise en œuvre de ce objectifs.

En matière de coopération universitaire, la France gère plus de 200 filières d'enseignement supérieur francophones dans le monde, et renforce en particulier ses relations avec des partenaires tels que l'Allemagne et les Etats-Unis. L'accueil des étudiants étrangers se développe : ils sont aujourd'hui 250000.

Assurer la présence du français dans le paysage audiovisuel mondial La présence audiovisuelle française à l'étranger se renforce, et le soutien aux opérateurs majeurs du secteur tels que la chaîne francophone TV5MONDE, Radio France internationale (RFI) et France 24 est désormais une priorité du gouvernement. France 24 a été lancée en décembre 2006. première chaîne française d'information internationale en continu, diffusant en français, anglais et arabe, elle apporte un regard et une sensibilité française sur l'actualité mondiale.

La France appuie en outre la diffusion du cinéma et du documentaire français.

3.2.5 L'action Humanitaire

La France accorde une place spécifique à l'action humanitaire dans sa politique étrangère, et se montre ainsi fidèle aux valeurs dont elle a été l'inspiratrice. Elle joue en effet un rôle essentiel dans le développement de l'action humanitaire et du droit international humanitaire.

La Délégation à l'Action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes met en œuvre les interventions d'aide humanitaire d'urgence à l'étranger décidées par le gouvernement. À ce tire, elle coordonne l'action de ses différents partenaires institutionnels (Sécurité civile, Santé, ministère de la Defense) et anime un partenariat avec les ONG urgentistes et les entreprises engagée dans l'action humanitaire.

Les crédits réservés à ces actions ont été de 8,8 millions d'euros en 2007 (plus de 10 millions si on compte les crédits supplémentaires). Sur ce total, 75% environ ont été versés sous forme de subventions aux ONG françaises opérant à l'étranger.

Dans ce domaine, la France apporte également son soutien aux activités des organisations multilatérales.

En 2006, environ 50 millions d'euros ont été consacrés aux programmes des organisations internationales et des différentes agences humanitaires de l'ONU:

Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR), Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Programme alimentaire mondial (PAM), Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Enfin, la contribution française aux programmes humanitaires mis en œuvre dans le cadre européens s'élève à plus de 100 millions d'euros. À travers ECHO, l'Offices humanitaire de l'Union européenne, la France apporte son aide aux pays ou aux peuples en détresse subissant les effets de catastrophes naturels ou de crises politiques.

3.2.6 La lutte Contre le Terrorisme

Victime du terrorisme international, sur sol comme à l'étranger, la France a depuis longtemps montré sa détermination à combattre le terrorisme sous toutes ses formes, quels qu'en soient les auteurs.

La France, qui considère que la lutte sans concession contre le terrorisme doit être menée dans le respect des droits de l'Homme et des libertés publiques, est dotée d'une législation anti-terroriste spécifique.

Les résolutions des Nations Unies, adoptées à la suite des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, ont renforcé la coopération internationale contre le terrorisme.

La France participe activement aux travaux du Comité du contreterrorisme des Nations Unies (CCT).

3.2.7 Présence Française dans le Monde

On compte plus de 2 millions de français vivant à l'étranger. La moitié d'entre eux sont des résidents temporaires (durée moyenne du séjour : 4 ans). Il s'agit principalement de cadres et techniciens d'entreprises françaises, d'agents de l'État ou de membres d'organisations humanitaires.

Ils se répartissent géographiquement ainsi en 2006.

L'autre moitié sont des résidents permanents parmi lesquels on compte les Français à double nationalité dont la population s'est accrue de 87% entre 1984 et 2004.

SELF ASSESMENT EXERCISE

Attempt all the questions (Indiquez vrai ou faux)

- 1. Plus de 100 millions de personnes parlent français dans le monde
- 2. Le français est parlé en Amérique du nord
- 3. (3) OSCE) veut dire organisation pour le société et la coopération en Europe
- 4. On compte plus de 2 millions de français vivant a l'étranger
- 5. (C.I.C.R) vent dire comité international de la croix rouge

4.0 CONCLUSION

In this unit you have learnt more about « la Francophonnie ». You have also learnt about the French foreign policies.

5.0 SUMMARY

In this unit you have learnt more about "La francophonie". It is the continuation of what you have learnt ealier (last session) on la « Francophonie". On the French foreign policies, you should retain that France is an important actor on the international scene. France cooperation with Europeen countries and other countries of the world to maintain peace and participate in conflicts resolutions. France also participates in humanitarian actions and fight against terrorisme worldwide

ANSWER TO SELF ASSESMENT EXERCISE

- (1) Faux (2) Vrai (3) Faux (4) Vrai (5) Vrai
- 6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT
- 1. Quelle est l'important da français ?
- 2. Expliquez l'action de la France au sein de l' O.N.U.
- 3. Quelle est la politique de France vis à vis le terrorisme.
- 4. Comment est ce que la France entend promouvoir la coopération scientifique et universitaire.
- 5. En dix liques dites votre opinion sur la politique étrangère de la France.

7.0 REFERENCE/FURTHER READING

www.francophonie.org

www.apffrancophonie.org

UNIT 4 APERÇU GEOGRAPHIQUE LA FRANCE

CONTENTS

- 1.0 Introduction
- 2.0 Objectives

- **2.0** Main Content
 - 2.1 Carte de la France
 - 2.2 Situation et Climats
 - 2.3 Paris :la Capitale
 - 2.4 Quelques monuments et Lieux célèbres de Paris
 - 2.5 Le système de Transport
 - 2.6 Quelques regions touristiques de la France
- **3.0** Conclusion
- **4.0** Summary
- **5.0** Tutor-Marked Assignment
- **6.0** References/Further Reading

1.0 INTRODUCTION

In this unit you will be introduced to the geographical and touristic glimse of France. You will learn about the climates of France. You will also learn about Paris: the touristic city of France, mode of transportation and other regions of France.

2.0 OBJECTIVES

At the end of this unit, you should be able to:

- draw the map of France
- describe the main features of Paris
- name the important regions of France
- name the important modes of transportation of France.

3.0 MAIN CONTENT

3.1 Carte de la France



3.2 Situation et climats

La France est un état de l'Europe occidentale. Elle est située à l'ouest de l'Europe. Elle est le territoire le plus vaste de l'Europe après la Russie mais elle est deux fois plus petit que le Nigeria. La superficie de France est 551692 kilomètre carré. Elle a une population de 58 millions d'habitants (d'après le recensement de 1990). Ils s'appellent les Français et il parle le français.

La France a des frontières avec :

- l'Espagne au sud
- l'Italie, la suisse et l'Allemagne à l'Est
- la Belgique et le Luxembourg au Nord.

La France est bordée par la mer méditerranée au sud et l'océan atlantique et la Manche à l'ouest. Elle a plus de 3000km de cotes. La France est un territoire qui a une forme hexagonale, c'est-à-dire qu'elle à 6 cotes.

Les grande villes sont paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Grenoble, Nice, Nantes etc.

La France a un Climat tempéré. Il y a quatre saisons qui sont :

- 1. l'été (summer) Juin septembre_
- 2. L'automne (autumn) septembre décembre
- 3. l'hiver (winter) décembre mars
- 4. printemps (spring) Mars Juin

Les fleuves

Il y a cinq grands fleuves en France:

- la seine (776km)
- la Loire (980km)
- La Garonne (525km)
- Le Rhône (775km)
- Le Rhin

Les Climats

- climat océanique à l'ouest étés frais, hivers peu rigoureux, pluies douce mais abondante toute l'année.
- Climat continentale (à l'est) étés chaud et sec.
- Climat méditerranéen (au sud) hiver doux et court, étés chauds et secs.
- Climat montagnard (à partir de 1500 mètres d'altitude) hivers longs, étés courts et pluvieux.

La montagne le plus haute est le Mont – Blanc (4807m d'altitude). La France est un pays urbain. Il y a au moins 75% de la population qui habite dans les milieu ruraux.

En ce qui concerne la religion, les français sont des Chrétiens mais la majorité sont des non pratiquants. La France est un pays catholique. Il y a 45 million de catholiques, 5 million de musulmans, 2 million de protestants, 500000 juifs 6.5 million d'athées.

Le drapeau français : bleu, blanc, rouge La devise est : liberté, égalité et fraternité. L'hymne national s'appelle la Marseillais.

Les Montagnes

Les montagnes sons les alpes, le jura' le mont slake et le mont blanc, pyrénée, massif central.

Les bassins sont le bassin parisien et le bassin aquitain.

Les Régions De La France

Alsace

Aquitaine

Auvergne

Bourgogne

Corse

Champagne – Ardenne

France conte

Ile de France

Languedoc – roussilon

Normandie

Limousin

Lorraine

Midi pyreneés

Nord pas de calcacs

Normandie haute

Pays de la Loire

Picardie

Poitou charentes

Provence- Alpes

Rhône Alpes

Cote d'azur

DOM – **TOM** : sont les départements d'outre mer (même législation que le département de le France) et territoire d'outre mer (statut spécifique leur accordant une certaine autonomie)

DOM- Département d'Outre Mer

- 1. Quadeloupe, et Martinique (Antilles Française, les ressources sons de la canne a sucre. Bananes fruits tropicaux, tourisme)
- 2. Ile de la Réunion
- 3. Guyane Française (peu peuplée).

TOM: Territoire d'Outre Mer

- 1. Nouvelle Calédonie (océan pacifique)
 Les ressources sont nickel, plantation, (cacao, café)
- 2. Polynésie (130 îles de climat tropical)
- 3. Terres australes (pole sud)

3.3 Paris la Capitale

Paris, la capitale de la France, est un centre culturel, économique, politique et touristique. C'est une très grande ville qui compte environ 10 million d'habitants (les parisiens) dont 2 millions vivent dans les 20 arrondissements de paris - ville et le reste dans la banlieue.

La ville de paris est situé dans le cœur de l'île de France. Cette région est riche en agriculture et surtout en industrie.

Paris est une ville magnifique qui attire un grand nombre de touristes (la France est d'ailleurs un des pays les plus touristique du monde ; chaque année plus de 50 million de touristes étrange visite la France).

Des hôtels de toute catégorie accueillent les visiteurs. Pour les jeunes gens, les Auberges de Jeunesse ou les cites universitaires (vides en été) offrent des possibilités d'ébergement à des prix modérés

Les touristes viennent à Paris pour :

- se promener dans les quartiers célèbres et historiques ;
- faire des achats dans les excellents restaurants ;
- visiter les nombreux musées, les galeries d'art, les jardins publics ;
- fréquenter les cinémas, les théâtres, l'opéra, les cabarets et les "boites de nuit".

Pour en savoir plus:

A Paris il y a:

- 100 théâtres et cafés théâtres
- 400 sales de cinéma
- 200 salles d'exposition et galeries d'art (peinture et sculpture)
- 80 musées

3.4 Quelques Monument et Lieux Celebres de Paris

Le Marché aux puces: on y trouve des antiquités (marche de la brocante) et des affaires d'occasion (seconde main) comme des blousons de cuir, des blue-jeans, des disques, etc. le marché aux puces est ouvert le samedi, dimanche et lundi.

L'épicerie du coin : c'est ouvert de 8 heure a 22 heure, c'est donc très pratique (achats de dernière minute) mais plus cher que les supermarchés.

La Cathédrale Notre Dame : de Paris : situes dans l'île de la cite,

construite de 1163 a 1345 c'est un chef-d'œuvre de l'art gotique français célèbre par Victor Hugo dans son roman Notre-Dame de Paris.

La Tour Eiffel: c'est une tour toute en métal haute de 320 mètres. Construite par Gustave Eiffel pour l'exposition universelle de 1889, elle est devenue le symbole de Paris. Elle a trois étages (accessibles par ascenseur ou par escalier) et il y a une antenne de télévision au sommet. Au premier et au second on trouve des boutiques et des restaurants.

L'Arc de triomphe : il se trouve sur la place Charles de Gaulle ou place de l'Etoile. Il a été construit de 1806 a 1836 en mémoire de la Grande Armé de Napoléon 1^{er}.

Les Champs-Elysées : c'est une immense avenue avec des boutiques de luxe (haute couture, parfumeries, etc.), de nombreux restaurants et café, des cinémas, des bureaux de compagnies, aériennes...

La Place de la Concorde : c'est une place historique (la reine Marie-Antoinette, Danton, Robespierre y furent guillotines pendant la Révolution). On n'y guillotine plus vu que la peine de mort a été abolie

L'Arc de la défense : c'est révolution spectaculaire située dans le quartier d'affaires ultramoderne de la Défense.

L'Arc a été inaugurée lors des grandes fêtes du bicentenaire de la révolution en 1989.

Le Jardin des Tuileries: avec ses fontaines et ses pelouses, il forme un ensemble harmonieux avec le Louvre (ancienne résidence des rois, actuellement le plus grand musée du monde) qui rassemble des collection d'innombrables antiquités, sculptures du Louvre permet un accès plus facile vers les différents départements du musée.

La Mussée d'Orsay : cette ancienne gare ferroviaire abrite des œuvres de la second moitie du XIX^e siècle et de la première moitie du XX^e siècle (peintures sculptures et mobilier).

Le Centre George Pompidou : Ou C.N.A.C (Centre National d'Art Contemporain) : c'est un bâtiment ultra-moderne (ressemblant á une usine) qui est non seulement un musé d'Art contemporain mais aussi un centre de communication, une bibliothèque, en fait un centre culturel par excellence.

L'Eglise du Sacré Cœur : tout près de cette grande église toute blanche qui domine Paris se trouve la place du Tertre dans le quartier de Montmartre. Cette place célébrissime est le rendez-vous des artistespeintures et naturellement, des touristes.

L'Hôtel des invalides : c'était une hôtel réservé aux blessés de guerre et c'est sous le Dome des Invalides que se trouve le tombeau de Napoléon1^{er}.

3.5 Le Système de Transport

- 1. Le Métro: c'est une sorte de train souterrain. Il fait partie de la vie quotidienne du parisien ("métro-boulot-dodo'). C'est le moyen de transport le plus rapide (sous la terre, il n'y a pas d'embouteillages). Le métro fonctionne de 5H30 à 1H15. Le train s'arrête à chaque station d'où on peut prendre des correspondances pour d'autres directions ou pour prendre le R.E.R. Devant chaque bouche de métro et sur les quais des stations se trouve un plans de Paris avec toute les lignes de métro. Le métro n'est pas gratuit, un trajet en métro ou en R.E.R coûte un ticket. Beaucoup de Parisiens utilisent la carte orange (abonnement mensuel) comme titre de transport.
- 2. Le R.E.R (Réseau Express Régional): Pour répondre aux besoins croissants des transports en commun de masse, la R.A.T.P (Régie Autonome des Transport Parisiens) et la S.N.C.F (Société National des Chemins de fer Français) ont crée le R.E.R., un ensemble de lignes desservant Paris et la région environnante(région île de France) et permettant la correspondance avec certaines lignes S.N.C.F de banlieue.
- 3. Le bus: Les autobus sont moins rapides que le métro (á cause des embouteillages) et plus chers. Le bus permet néanmoins de profiter du paysage urbain et donc de découvrir les quartiers. Il y a 63 lignes numérotées fonctionnant de 6H30 à 20H30 (dernier départ du terminus) et certains jusqu'à 0H30. Le dimanche un nombre limité de lignes sont en service.
- 4. Le taxi :On peut aller partout en taxi. C'est pratique si on est encombré de bagages ou si on se déplace de nuit (pas de métro ni de bus). Evidemment, cela devient assez cher.

Quant on traverse Paris on va sans cesse á la rencontre de l'histoire car les rues, les places, la Seine ou Notre-dame racontent l'histoire de Paris, l'histoire de la France et même l'histoire du mode.

3.6 Quelques Régions Touristiques de la France

La côte d'Azur: des milliers de Français et d'étrangers passent leurs vacances en juillet ou en août sur la côte d'Azur ou le ciel est presque toujours bleu (azur = bleu). Les centres touristiques les plus connus sont

Nice, Cannes St Tropez, Monaco, ou de nombreux touristes s'entassent dans les hôtels et sur les terrains de camping. La plupart d'entre eux passent leurs journées sur la plage où il prennent des bains de mer, de soleil (pour se bronzer) et font des ballades en bateaux.

La Provence: dans le Midi (le sud de la France), il y fait très chaud en été et doux en hiver. On y trouve des montagnes, des plaines (la Crau, en Camarge) et des plages. On y visite de jolis villages pittoresques et des monuments romains (Ex.: les Arènes de Nîmes et D'Arles). Les spécialistes gastronomiques provençales sont, entre autres la Bouillabaisse (soupe de poisson), la soupe au pistou, les salades et les vins comme le "côtes de Provence" ou le 'Château neuf du Pape'.

Les Alpes: c'est dans l'Est de la France. Beaucoup de touristes y viennent se promener sur les sommets et au bord des lacs en été et skier en hiver. Des remontées mécaniques permettent un accès rapide au sommet des hautes montagnes. Sur les glaciers, on peut même pratiquer du ski d'été, une attraction particulière est le Mont Blanc, plus haute montagne d'Europe.

Les Pyrénées : les Pyrénées se trouvent dans le sud-ouest de la France. C'est un massif montagneux qui forme une frontière naturelle avec l'Espagne. On y pratique toute les activités de montagne (ski et sports de glisse en hiver, randonnées et escalade en été). De plus, la proximité de la mer Méditerranée et de l'océan Atlantique attirent beaucoup de touristes.

Le Massif Central et l'Auvergne: les montagnes y sont moins hautes que dans les Alpes et les Pyrénées (massif plus ancien donc plus erronde). C'est une région très variée. Il y a volcans (éteints), des grottes et des vallées pittoresque et des bassins fertiles. On s'y baigne dans les lacs et les rivières et on y profite d'une gastronomie réputée. Il y a aussi de nombreuses sources d'eau minérale.

La Bretagne et la Normandie : beaucoup de parisiens y passent leur fin de semaine. Le trajet dure de 2 à 3 heures par la route. On y pratique toute les activités de plage (bronzage, natation, plongée, voile...) et on y mange des fruits de mer (coquillages et poissons), du fromage, des crêpes en buvant du cidre et du Calvados.

L'Alsace et la Lorraine : ces 2 régions sont situées près de la frontière allemande. Quelques spécialités : la choucroute garnie, les charcuteries, les vins blancs d'Alsace (Riesling, Tramine...). Strasbourg, ville la plus importante d'Alsace, est un centre industriel et commercial.

La Bourgogne: paysages varies et charmants. Gastronomie très appréciée (coq au vin, bœuf bourguignon, escargots de bourgogne,

fondue bourguignonne...) et vins de prestige (Meursau, côtés de Beaune, Nuit St George, Chablis et Beaujolais).

SELF ASSESSMENT EXERCISE

Attempt all the questions (Répondez vrai ou faux)

- 1. La superficie de la France est 551691 km².
- 2. La France a une Porme triangulaire.
- 3. Les champs-Elyseés une immense avenue avec des boutiques de luxe.
- 4. Le métro est un bus.
- 5. Les pyrenées ses situent dans le sud-ouest de la France.

4.0 CONCLUSION

In this unit you have learnt about the geographical and touristic features of France. You have also learnt about the climates and seasons of France.

5.0 SUMMARY

This unit has equipped you with the knowledge about the geographical features of France. You can now draw the map of France and name important monuments and mode of transportation of Paris and France in general.

ANSWER TO SELF ASSESSMENT EXERCISE

1) faux (2) faux (3) Vrai (4) faux (5) vrai

6.0 TUTOR-MARKED ASSIGNMENT

- 1. Décrivez les conditions climatiques de la France
- 2. Mentionnez cing régions de la France
- 3. Mentionnez les pleuves de la France
- 4. Décrivez les lieux suivants : Tour Eiffel, la place de la concorde, le centre
- 5. Georges Pompidou.
- 6. Mentionnez les DOM-TOM

7.0 REFERENCES/FURTHER READING

Larousse (1992). Larousse de Poche. Paris : Editions Françaises Inc.

C.F.T.D (1999). Les Modules. Jos: Education Resources Centre.

Michaud, Kimmel (1996). Le Nouvean Guide France. Paris : Hachette.